



Questions?

Déposez votre demande d'admission

BACCALURÉAT EN ARCHITECTURE (B. SC. ARCH.)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en sciences de l'architecture (B. Sc. arch.)

96
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme a pour objectif l'acquisition de la connaissance de base des principes, méthodes et concepts propres à l'architecture. Plus particulièrement, il vise à :

connaître l'histoire de l'architecture;

connaître l'histoire du travail, des rôles et des responsabilités de l'architecte;

comprendre la diversité des établissements humains et des modes de vie, chez soi et dans divers contextes culturels;

acquérir les aptitudes et habiletés fondamentales pour définir et documenter un sujet d'architecture, ainsi que la maîtrise des outils pour concevoir, présenter et évaluer un projet d'architecture;

comprendre les systèmes constructifs et techniques du bâtiment, ainsi que les principes de développement durable, et être capable de les intégrer dans la conception architecturale;

acquérir les attitudes et aptitudes requises pour le travail en équipe, ainsi que pour les rencontres interculturelles et internationales;

être initié à la recherche-crédation en architecture, et savoir utiliser les outils et les habiletés de recherche propres à l'architecte.

ORDRE PROFESSIONNEL

Pour accéder à la profession d'architecte, l'étudiant doit être titulaire d'un diplôme de maîtrise en architecture (M. Arch.) (voir à ce sujet la description du programme de maîtrise en architecture). Le programme de baccalauréat en architecture de trois ans constitue la seule voie d'accès au programme de maîtrise sanctionné par le diplôme de M. Arch. Le titulaire d'un diplôme de baccalauréat en architecture (B. Sc. Arch.) aura ainsi acquis des compétences utiles pour poursuivre des études supérieures ou pour faire son entrée sur le marché du travail dans des domaines connexes.

« Au Canada, le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) est le seul organisme autorisé par le Regroupement des ordres d'architectes du Canada (ROAC) à agréer les programmes de grades professionnels canadiens en architecture aux fins de la délivrance d'un permis d'architecte. » (Conditions et durées d'agrément du CCCA pour les programmes professionnels en architecture, Édition 2017, Annexe A-1)

Le programme de baccalauréat en architecture (B. Sc. Arch.) est un programme préprofessionnel qui précède le programme de maîtrise en architecture (M. Arch.) de l'Université Laval. Ce dernier est agréé par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) jusqu'au 30 juin 2019, et est actuellement en processus de renouvellement d'agrément pour les 6 années subséquentes.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit obligatoirement être inscrit à temps complet durant les deux premières années du programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en matière de développement durable dans son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire

DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits qui peuvent prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Durant sa deuxième année, l'étudiant qui a une moyenne de programme égale ou supérieure à 2,67 peut faire une demande d'inscription au profil international. Idéalement, il doit avoir terminé l'ensemble des cours obligatoires du programme. Toutefois, sa demande est considérée s'il lui manque au plus deux cours obligatoires de 3 crédits, cours qui seront suivis lors du stage à l'étranger.

Dans le profil international, l'étudiant poursuit une ou deux sessions de sa dernière année d'études de baccalauréat dans une des écoles d'architecture avec lesquelles le programme a signé une entente. L'étudiant demeure inscrit à l'Université Laval. Pour connaître les écoles d'architecture partenaires, consulter la base de données du Bureau international.

RESPONSABLE

Pour information

Bureau de la gestion des études
418 656-2543 poste 1
etudes@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

DEC en sciences, lettres et arts
OU

Baccalauréat international - sciences pures et appliquées
OU

DEC en sciences de la nature
OU

DEC en technologie de l'architecture
OU

DEC en sciences informatiques et mathématiques
OU

Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
- Mathématiques NYA ou 103-77 ou 103-RE
- Physique NYA (ou 101)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur portable

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit acquérir, dès la première session, un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portable. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

Formation jugée satisfaisante en mathématiques et physique

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur portable

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit acquérir, dès la première session, un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portable. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)

ET

Formation jugée satisfaisante en mathématiques et physique

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur portable

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit acquérir, dès la première session, un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portable. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en architecture est un programme contingenté à 95 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHITECTURE		69
<u>ARC-1000</u>	Fondements de la conception architecturale	6
<u>ARC-1002</u>	Construction 1 : anatomie du bâtiment	3

<u>ARC-1003</u>	Théories de l'architecture, de la Renaissance à 1945	3
<u>ARC-1006</u>	Dessin et figuration graphique 1	3
<u>ARC-1052</u>	Dessin d'expression	1
<u>ARC-1001</u>	Communication et conventions graphiques	3
<u>ARC-1004</u>	Théories de l'architecture, de 1945 à aujourd'hui	3
<u>ARC-1005</u>	Construction II : structure et architecture	3
<u>ARC-1007</u>	Atelier : habitabilité et poésie de l'espace	6
<u>ARC-1053</u>	Réglementation du bâtiment - habitation	1
<u>ARC-2000</u>	Lecture du milieu bâti et design urbain	3
<u>ARC-2001</u>	Architecture et environnement	3
<u>ARC-2002</u>	Atelier : interprétation et requalification du patrimoine	6
<u>ARC-2003</u>	Services mécaniques et électriques	3
<u>ARC-2051</u>	Travaux pratiques : relevés	1
<u>ARC-1008</u>	Aspects humains de l'architecture	3
<u>ARC-2005</u>	Atelier : intégration et formalisation de concepts	6
<u>ARC-2006</u>	Construction III : enveloppe et représentation	3
<u>ARC-2008</u>	Introduction à la conception numérique	3
<u>ARC-2050</u>	Réglementation du bâtiment : édifices publics	1
<u>ARC-2007</u>	Conception de structures	3
<u>ARC-3050</u>	Travaux pratiques : évaluation des coûts	1
<u>ARC-3000</u>	Travaux pratiques : compte-rendu et essai critique	1

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES**27****RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS**

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I ou le niveau intermédiaire I dans une autre langue moderne. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis l'un de ces niveaux (TOEIC : 750 ou VEPT : 58 pour la langue anglaise ou résultat de 4 dans toute autre langue) lors du test administré par l'École de langues doit choisir au moins un cours de niveau supérieur ou un cours d'une langue moderne de son choix.

RÈGLE 2 - 6 À 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARC-3500</u>	Atelier 5	6
<u>ARC-3501</u>	Atelier 6	6

RÈGLE 3 - 3 À 15 CRÉDITS PARMIS:

Théorie et histoire

<u>ARC-3106</u>	Architecture et rapport homme/nature/société	3
<u>ARC-4100</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site	3
<u>ARC-4101</u>	Domestication de l'espace	3
<u>ARC-4102</u>	Théories et interprétation en architecture	3
<u>HAR-1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles	3
<u>HAR-1003</u>	L'architecture de la Renaissance à 1900	3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960	3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge	3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque	3
<u>HAR-1010</u>	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe	3
<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec	3

<u>HAR-2203</u>	Architecture en Amérique du Nord, XVIIe-XIXe siècles	3
<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVe-XIXe siècles	3
<u>HAR-2207</u>	Architecture néogothique, XVIIIe-XXe siècles	3
<u>HAR-2208</u>	Histoire et théorie de l'urbanisme	3
<u>HAR-2210</u>	Histoire de l'architecture du mouvement moderne en Amérique	3

RÈGLE 4 - 3 À 15 CRÉDITS PARMIS:

Diversité culturelle et perspectives mondiales

<u>ANT-1601</u>	Enjeux sociopolitiques et humains de la migration	3
<u>ANT-1901</u>	Diversité culturelle : contexte et enjeux	3
<u>ANT-2000</u>	Théories de la culture	3
<u>ANT-2303</u>	Anthropologie et environnement	3
<u>ANT-2304</u>	Anthropologie et développement	3
<u>ANT-2306</u>	Anthropologie urbaine : du village à la ville globale	3
<u>ANT-2325</u>	Cultures populaires et globalisation	3
<u>ARC-2101</u>	Architecture vernaculaire	3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement et développement	3
<u>GGR-2513</u>	Géographie de la mondialisation	3
<u>GGR-3100</u>	Géographie sociale et culturelle	3
<u>GGR-3102</u>	Territoire et ressources : enjeux et perspectives autochtones	3
<u>SOC-2113</u>	Sociologie de la culture	3

RÈGLE 5 - 0 À 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-2304</u>	Anthropologie et développement	3
-----------------	--------------------------------	---

<u>ANT-2306</u>	Anthropologie urbaine : du village à la ville globale	3
<u>ARC-2004</u>	Concepts et méthodes en design architectural	3
<u>ARC-2102</u>	Lumière et ambiances physiques	3
<u>ARC-3103</u>	Acoustique architecturale	3
<u>ARC-3206</u>	Stage international interculturel en architecture et design urbain	6
<u>ARC-3550</u>	Sujets spéciaux I	3
<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	3
<u>DDU-2000</u>	Aménagement durable du territoire	3
<u>DDU-2704</u>	Design responsable	3
<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
<u>ECN-1110</u>	Économie du développement	3
<u>ENT-2023</u>	Entrepreneuriat technologique	3
<u>ENT-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME	3
<u>ENT-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial	3
<u>ENT-2144</u>	Transmission et relève d'entreprise	3
<u>ENT-2145</u>	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
<u>ENT-4146</u>	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	3
<u>GGR-3400</u>	Paysage : analyse, protection et mise en valeur	3
<u>GMT-1100</u>	Urbanisme durable	3
<u>GUI-2103</u>	Immobilier et développement durable	3
<u>GUI-4001</u>	Développement immobilier	3
GUI-4100	Économie urbaine et marchés immobiliers	3
<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets	3

<u>MNG-2109</u>	Responsabilité sociale des entreprises et éconor solidaire	3
<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisat	3
<u>MRK-2102</u>	Comportement du consommateur	3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	3
<u>SOC-2114</u>	Environnement et société	3
<u>SOC-2120</u>	Sociologie de l'innovation technologique	3

et tous les cours de premier cycle portant un des sigles suivants : CTB, DES, ETN, GCI, GGR, GIE, GMT, GUI, HAR, HST, MNG, MRK, MSL, MUS, PHI, PTR, SOC, THT.

L'étudiant admis dans les profils développement durable et entrepreneurial doivent choisir les cours qui y sont prévus.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL DÉVELOPPEMENT DURABLE		12
<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	3
RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :		
<u>ARC-2101</u>	Architecture vernaculaire	3
<u>ARC-2102</u>	Lumière et ambiances physiques	3
<u>ARC-3106</u>	Architecture et rapport homme/nature/société	3
<u>GUI-2103</u>	Immobilier et développement durable	3
RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS :		
<u>ANT-2304</u>	Anthropologie et développement	3

<u>ANT-2306</u>	Anthropologie urbaine : du village à la ville globale	3
<u>DDU-2000</u>	Aménagement durable du territoire	3
<u>DDU-2704</u>	Design responsable	3
<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	3
<u>DDU-3001</u>	Stage en développement durable II	3
<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
<u>DDU-3011</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
<u>ECN-1110</u>	Économie du développement	3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	3
<u>GGR-3400</u>	Paysage : analyse, protection et mise en valeur	3
<u>GMT-1100</u>	Urbanisme durable	3
GUI-4100	Économie urbaine et marchés immobiliers	3
<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets	3
<u>MNG-2109</u>	Responsabilité sociale des entreprises et éconor solidaire	3
<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisat	3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	3
<u>SOC-2114</u>	Environnement et société	3
<u>SOC-2120</u>	Sociologie de l'innovation technologique	3

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>ENT-1101</u>	Gestion de la PME et de sa croissance	3
<u>ENT-2023</u>	Entrepreneuriat technologique	3
<u>ENT-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME	3
<u>ENT-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial	3
<u>ENT-2144</u>	Transmission et relève d'entreprise	3
<u>ENT-2145</u>	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
<u>ENT-4146</u>	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3
<u>GUI-4001</u>	Développement immobilier	3
<u>MRK-2102</u>	Comportement du consommateur	3

Les cours ENT-2023, ENT-2103 et MRK-2102 sont également offerts en version anglaise : ENT-2147, ENT-3101 et MRK-2110.

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1ARC</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en architecture	12 à 18
-----------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École d'architecture

www.arc.ulaval.ca

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

infoprogramme@arc.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-08-01 07:54:15 / 2019-06-12 10:19:53

Version précédente

BACCALURÉAT EN ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION (B. ANIM.)

Présentation générale

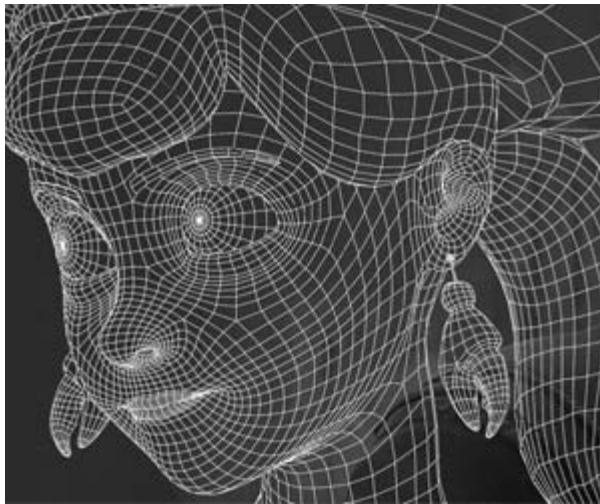
Aperçu

PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

D'orientation résolument technologique, ce programme vous donne les outils pour créer des projets d'animation innovateurs et de haut calibre. Il vise avant tout l'épanouissement de votre talent créatif. Il se distingue de la formation technique par l'importance accordée à la création et par l'exploration d'une variété d'outils nécessaires à l'élaboration et à la création d'un portfolio répondant aux exigences de l'industrie. Vous y acquerez des connaissances théoriques et techniques fondamentales allant du dessin à la maîtrise des procédés de pointe.

Une partie de l'enseignement vise à enrichir votre culture relative à l'animation et à développer votre réflexion critique à cet égard. Vous développerez également votre champ d'expertise en animation grâce à un enseignement basé sur l'exploration, la collaboration et l'apprentissage par projets.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer animer des formes ou les rendre interactives. Aimer la technologie de l'image. Avoir un esprit d'équipe et de coopération. Avoir un esprit analytique et critique. Posséder une bonne capacité d'adaptation. Imaginer et visualiser facilement des formes et des objets dans l'espace et dans le temps. Être créatif et aimer innover. Avoir une bonne culture générale.

AVENIR

À titre de diplômé et spécialiste en animation, vous mettrez à profit vos talents, vos connaissances et vos compétences dans la conception et la production de projets touchant à de multiples domaines tels que l'animation 2D et 3D, le jeu interactif, le multimédia d'apprentissage, la culture scientifique, le cinéma documentaire ou de fiction, les arts visuels, le design graphique, la muséologie, l'archéologie, l'environnement et l'architecture. Vous pourrez également travailler dans les domaines commerciaux de la télévision, de la publicité ou du divertissement.

Professions

- Artiste en animation 3D
- Artiste en animation 2D
- Cinéaste d'animation
- Concepteur d'effets visuels
- Concepteur de jeux
- Concepteur de produits multimédias
- Concepteur d'installations interactives et immersives
- Créateur de personnages
- Scénariste

Employeurs

- Entreprises spécialisées en postproduction et en effets visuels
- Studios de cinéma et d'animation
- Industrie du jeu

Bureaux d'architectes et de scientifiques

Entreprises de productions multimédias

Centres de recherche

Industrie du Web

Réalisateurs indépendants

Sociétés télévisuelles

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en multimédia, en animation, en scénarisation ou en ludologie.


Avantages UL


PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

À l'École de design, en plein coeur du dynamique quartier Saint-Roch, la science de l'animation est enseignée par des professeurs-créateurs réputés.


Stages et formation pratique

Vous aurez accès à plusieurs ateliers et laboratoires spécialisés dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie (capture de mouvements corporel et facial, capture et montage numérique de la vidéo et du son, numériseurs 3D et systèmes d'éclairage). Des équipements de production peuvent être empruntés. Dans tous les ateliers et laboratoires, un personnel technique compétent a pour rôle de vous accompagner dans la réalisation de vos travaux de création. Le travail individuel et en groupe étant au centre de la formation offerte par l'Université Laval, vous bénéficierez, tout au long de votre cursus, d'un espace de travail personnel favorisant l'échange et la discussion.

 Profil entrepreneurial

 Profil international

 Stages

 Programme unique au Québec

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

5 centres de recherche et laboratoires

4 groupes de recherche

5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention

Le design d'interaction

L'innovation par le design, le design et la réussite éducative, la santé, les enjeux de la société numérique, l'écoconception et le design responsable, la ville intelligente, les théories critiques et humanistes en design

Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture

La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en animation (B. Anim.)

90
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en art et science de l'animation vise à former des créateurs capables de se positionner de manière stratégique dans un milieu très compétitif et en pleine effervescence.

Dans une orientation résolument technologique, le programme englobe plusieurs champs d'études, notamment le jeu (ludo-éducatif ou de divertissement), le cinéma (fictionnel ou documentaire), les environnements virtuels 3D (visualisation architecturale et design d'exposition) et le design (multimédia, télévision, publicité). Ce parti pris se traduit de manière non équivoque dans le corpus de cours, construit sur la base d'un cheminement conceptuel favorisant d'abord et avant tout l'épanouissement du talent créatif, l'acquisition de connaissances fondamentales et le perfectionnement des techniques et procédés de pointe.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à l'animation et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets. Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure de :

- situer le champ de l'animation dans une perspective culturelle large à travers ses multiples champs d'application;
- concevoir et scénariser des contenus riches et diversifiés à forte pertinence culturelle;
- posséder les langages, les outils et les méthodes nécessaires à une pratique créative de l'animation;
- concrétiser une vision personnelle et originale de l'animation.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean-Jacques Tremblay

Jean-Jacques.Tremblay@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC
OU

Certificat en art et science de l'animation
OU

Certificat en arts plastiques

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Ordinateur obligatoire

Dès la première session, l'étudiant doit :

faire l'acquisition d'un ordinateur équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par la direction de programme;
OU

démontrer qu'il possède un équipement informatique (ordinateur et logiciels) équivalent ou supérieur aux normes fixées par la direction de programme.

La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Si nécessaire, des formations non créditées sont offertes aux étudiants.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

Dès la première session, l'étudiant doit :

faire l'acquisition d'un ordinateur équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par la direction de programme;
OU

démontrer qu'il possède un équipement informatique (ordinateur et logiciels) équivalent ou supérieur aux normes fixées par la direction de programme.

La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Si nécessaire, des formations non créditées sont offertes aux étudiants.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

Dès la première session, l'étudiant doit :

faire l'acquisition d'un ordinateur équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par la direction de programme;
OU

démontrer qu'il possède un équipement informatique (ordinateur et logiciels) équivalent ou supérieur aux normes fixées par la direction de programme.

La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Si nécessaire, des formations non créditées sont offertes aux étudiants.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de

français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en art et science de l'animation est un programme à capacité d'accueil limitée à 75 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION		63
<u>ANI-1000</u>	Histoire et esthétique de l'animation	3
<u>ANI-1011</u>	Dessin dynamique I	3
<u>ANI-1015</u>	Théories de l'animation I	3
<u>ANI-1016</u>	Fondements pratiques en animation I	6
<u>ANI-1017</u>	Théories de l'animation II	3
<u>ANI-1018</u>	Fondements pratiques en animation II	6
<u>ANI-2011</u>	Dessin dynamique II	3
<u>ANI-1019</u>	Gestion de production en animation	3
<u>ANI-2014</u>	Studio I	6
<u>ANI-2015</u>	Studio II	6

<u>ANI-3000</u>	Projet de synthèse I	6
<u>ANI-3001</u>	Projet de synthèse II	6
<u>ANI-3101</u>	Portfolio et gestion de carrière en animation	3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

de l'un ou l'autre des blocs suivants :

Bloc 1

<u>ANI-1002</u>	Animation 3D I	3
<u>ANI-1005</u>	Animation 3D II	3

ou

Bloc 2

<u>ANI-2005</u>	Animation numérique 2D I	3
<u>ANI-2016</u>	Animation numérique 2D II	3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

27

RÈGLE 1 - 0 À 3 CRÉDITS

Réussir le niveau ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750 ou VEPT : 58) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou, s'il a acquis le niveau Advanced English II (TOEIC : 825 ou VEPT : 63), un cours d'une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS

l'ensemble des cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours ayant le sigle

ANI, des cours correctifs en français et des cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English II.

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANI-1100</u>	Animation en volume	3
<u>ANI-1700</u>	Production en animation	3
<u>ANI-1701</u>	Image numérique en animation	3
<u>ANI-1702</u>	Modélisation et animation 3D	3
<u>ANI-1703</u>	Cinéma d'animation et création	3
<u>ANI-1705</u>	Introduction au design de jeu et à l'ergonomie d'interface	3
<u>ANI-2004</u>	Éléments de postproduction et animation composite	3
<u>ANI-2006</u>	Conception de personnages 3D	3
<u>ANI-2007</u>	Construction de décor virtuel	3
<u>ANI-2008</u>	Animation de personnage 3D	3
<u>ANI-2009</u>	Ébauche conceptuelle (concept art)	3
<u>ANI-2010</u>	Scénarimage (story-board)	3
<u>ANI-2012</u>	Programmation en animation	3
<u>ANI-2013</u>	Animation graphique (Motion Design)	3
<u>ANI-2100</u>	Image de synthèse III : effets 3D	3
<u>ANI-2102</u>	Design de personnage	3
<u>ANI-2103</u>	Histoire et esthétique du jeu vidéo	3
<u>ANI-3100</u>	Stage en milieu de production	3
<u>ANI-3102</u>	Visualisation d'information animée	3
<u>ANI-3200</u>	Activité de recherche I	3
<u>ANI-3201</u>	Activité de recherche II	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12
Les crédits seront cumulés dans les règles 2 et 3.		
<u>ANI-3101</u>	Portfolio et gestion de carrière en animation	3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3
PROFIL INTERNATIONAL		
<u>EHE-1ANI</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en art et science de l'animation	12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École de design

www.design.ulaval.ca

infoprogramme@design.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-06-28 08:47:31

Version précédente

BACCALURÉAT EN ARTS

VISUELS ET MÉDIATIQUES (B.A.V.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

D'une durée de trois ans, ce programme accorde une importance prépondérante au travail en atelier. Vous développerez vos aptitudes en jouissant d'une grande liberté, notamment grâce à la large place accordée à l'enseignement personnalisé. De fait, ce programme met l'accent sur l'expression créatrice, la réflexion théorique, l'échange d'idées, l'analyse critique et la formation technique. Un ensemble diversifié de pratiques, d'outils et de techniques artistiques y sont abordés dans un contexte multidisciplinaire. Dans les ateliers, vous approfondirez votre démarche en réalisant des projets personnels tout en étant encadré par des professeurs qui sont également des praticiens chevronnés.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer créer, dessiner et peindre. Aimer manipuler la pierre, le bois, les métaux et la peinture. Aimer travailler les formes et les couleurs. Aimer le travail de précision. Être capable de visualiser en trois dimensions. Avoir une bonne dextérité manuelle. Posséder un sens artistique et esthétique. Être audacieux et créatif.

AVENIR

La formation vise à développer votre autonomie sur le plan de la création, une qualité indispensable pour mener une carrière artistique de niveau professionnel.

Outre la carrière d'artiste, vous pourrez accéder à des emplois en muséologie, en gestion d'organismes de production et de diffusion, en animation et en développement des publics ainsi qu'à d'autres emplois dans le domaine de la culture.

Professions

- Animateur et médiateur culturel
- Enseignant
- Gestionnaire de projet et d'entreprise culturelle
- Travailleur culturel autonome
- Travailleur dans la production audiovisuelle

Employeurs

- Entreprises culturelles
- Entreprises de production audiovisuelle
- Médias
- Musées
- Organismes artistiques
- Organismes socioculturels

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment à la maîtrise en arts visuels.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stages et formation pratique

À l'École des arts visuels, vous aurez accès à plusieurs ateliers et laboratoires spécialisés (vidéo, son, photographie, estampe, moulage, métal, menuiserie) dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie. Des ordinateurs munis de logiciels récents sont accessibles en libre-service, et des équipements de production peuvent être empruntés. Dans tous les ateliers et laboratoires, un personnel technique compétent a pour rôle de vous accompagner dans la réalisation de vos travaux de création.

Le travail en atelier étant au centre de la formation offerte par l'Université Laval, des espaces individuels de travail seront mis à votre disposition à certaines étapes de votre cheminement.

e Profil entrepreneurial

i Profil international

s Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

L'emplacement de choix de l'École d'art lui permet de faire partie d'un réseau de recherche qui inclut des centres d'artistes, des établissements d'enseignement, des galeries d'art et des centres de diffusion d'art actuel reconnus à l'échelle internationale. Ces

liens, développés depuis plusieurs années, font que la recherche en arts visuels est orientée vers l'art actuel en Amérique du Nord, et plus particulièrement vers l'art actuel au Québec. Les étudiants au 2e cycle en arts visuels intègrent un réseau d'artistes professionnels leur permettant d'élargir leur pratique artistique et de développer leur démarche de création dans un milieu francophone nord-américain en lien avec le reste du monde.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en arts visuels (B.A.V.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La pratique de la création en arts plastiques constitue le fondement du programme. Cette pratique se réalise dans une transformation poétique et esthétique de matériaux ou de signes visuels.

Former un bachelier en arts visuels et médiatiques, c'est le mettre en situation de créer, c'est le rendre capable de critiquer son travail, de le situer par rapport à celui des autres et par rapport au contexte général de l'art.

Objectifs généraux

- Produire des images et des objets poétiques;
- analyser sa production personnelle et la situer dans un contexte général;
- créer des oeuvres signifiantes et originales;
- améliorer ses dispositions à percevoir;
- améliorer ses dispositions à s'exprimer;
- accroître la souplesse et la précision du geste artistique;
- renforcer la dextérité de base dans la manipulation d'instruments techniques.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Nicole Malenfant

infoprogramme@art.ulaval.ca

Conseillère à la gestion des études

Valérie Martin

418 656-2131 poste 8674

valerie.martin@art.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@art.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

DEC en arts plastiques

OU

DEC en arts visuels

OU

Autre DEC et avoir acquis les compétences suivantes :

- en dessin (un cours de 45 heures)
- en sculptural ou 3D (un cours de 45 heures)
- en atelier de pratique artistique (deux cours d'atelier de 45 heures en photographie, peinture, vidéo, etc.)
- en histoire de l'art (deux cours de 45 heures)

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

OU

Certificat universitaire en arts

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

Formation jugée satisfaisante en dessin, en sculptural ou 3D, en histoire de l'art et en atelier de pratique artistique (photographie, peinture, vidéo, etc.)

OU

Certificat universitaire en arts

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

Formation jugée satisfaisante en dessin, en sculptural ou 3D, en histoire de l'art et en atelier de pratique artistique (photographie, peinture, vidéo, etc.)

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un

niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES		78
<u>ARV-1012</u>	La création artistique : fondements et processus	3
<u>ARV-1401</u>	Atelier I - Méthode : image	3
<u>ARV-1402</u>	Atelier I - Méthode : objet	3
<u>ARV-1411</u>	Atelier II - Méthode : temps	3
<u>ARV-1412</u>	Atelier II - Méthode : action/contexte	3
<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I	3
<u>ARV-2112</u>	Arts visuels actuels II	3
<u>ARV-2400</u>	Atelier III - Exploration I	6
<u>ARV-2410</u>	Atelier IV - Exploration II	6

<u>ARV-3001</u>	L'artiste et sa carrière	3
<u>ARV-3400</u>	Atelier V - Synthèse I	6
<u>ARV-3410</u>	Atelier VI - Synthèse II	9

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARV-1007</u>	Arts plastiques et psychogenèse	3
<u>ARV-1009</u>	Dessin et création	3
<u>ARV-1102</u>	Technique des peintures	3
<u>ARV-1103</u>	Techniques de moulage et création	3
<u>ARV-1104</u>	Gravure	3
<u>ARV-1105</u>	Lithographie	3
<u>ARV-1108</u>	Sérigraphie	3
<u>ARV-1113</u>	Le photographique : outils, concepts et méthodes	3
<u>ARV-1201</u>	Techniques de fabrication : bois et métal	3
<u>ARV-2116</u>	Vidéo : exploration	3
<u>ARV-2117</u>	Dessin et exploration	3
<u>ARV-2125</u>	Estampe numérique	3
<u>ARV-2127</u>	Photographie : le temps, l'espace	3
<u>ARV-2128</u>	Le document : entre réel et fiction	3
<u>ARV-2129</u>	Petits théâtres de l'image et du corps	3
<u>ARV-2131</u>	Activité spéciale - professeur invité	3
<u>ARV-2132</u>	Publication	3
<u>ARV-2133</u>	Peinture : problématiques contemporaines	3
<u>ARV-2134</u>	Communautés de pratique et travail collaboratif	3
<u>ARV-2135</u>	Art et espaces communs	3

<u>ARV-2136</u>	Archives, bibliothèques et collections dans la pratique artistique	3
<u>ARV-3050</u>	Éducation artistique: théorie, recherche	3
<u>ARV-3104</u>	L'objet abstrait	3
<u>ARV-3107</u>	Vidéo et interdisciplinarité	3
<u>ARV-3110</u>	Phénoménologie de l'abstraction	3
<u>ARV-3111</u>	Dessin et autres pratiques	3
<u>ARV-3202</u>	Art sonore	3
<u>ARV-3204</u>	Projet de recherche personnel	3
<u>ARV-3205</u>	Art actif, réactif et interactif	3
<u>ARV-3500</u>	Stage en milieu professionnel	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>ARV-2002</u>	Art, design et architecture	3
<u>ARV-2111</u>	Photographie: études critiques	3
<u>ARV-3000</u>	Lectures et conférences	3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARI:

les cours portant le sigle HAR, à l'exception de ceux des séries 800 et 900.

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES**12****RÈGLE 1 - 0 À 3 CRÉDITS**

L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675 ou VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues choisit un cours dans la règle 2 du programme.

RÈGLE 2 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

les cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours portant le sigle ARV, des cours correctifs en français et des cours d'anglais de niveau inférieur à ANL-2020. L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000, ENT-3000, ENT-3010.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9
Le cours ARV-3001, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.		
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3
PROFIL INTERNATIONAL		
<u>EHE-1AVM</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en arts visuels et médiatiques	12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche

les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École d'art

www.art.ulaval.ca

infoprogramme@art.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-08-02 09:43:56

Version actualisée

BACCALURÉAT EN DESIGN DE PRODUITS (B. DES.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous serez d'abord formé pour concevoir et mettre au point des produits en tant que composantes de stratégies d'affaires et d'entreprises. Le programme encourage l'esprit d'entrepreneuriat, de découverte et d'ouverture ainsi que l'empathie. L'enseignement en design de produits se fait sous forme d'ateliers axés sur l'application de connaissances tant théoriques que pratiques. Au coeur de l'intégration des cinq axes de connaissances (le design, l'ethnographie, la créativité, la gestion ainsi que les connaissances techniques et professionnelles), les ateliers visent à développer et à consolider une culture approfondie du design qui tient compte des enjeux de la société actuelle et future: mondialisation, inclusion et durabilité. Au terme de vos études, vous aurez acquis une formation à la fine pointe des avancées en design et aurez développé vos aptitudes en créativité, en compréhension des problématiques humaines, en écoconception (ou en élaboration d'outils de gestion des impacts environnementaux, sociaux et éthiques), en gestion de création de produits, en fabrication, ainsi qu'en représentation conceptuelle et technique.



PERSONNALITÉ TYPE

Penser autrement et surprendre. Chercher à comprendre les univers et les dynamiques humaines et sociales influençant les environnements matériels. Être curieux. Savoir écouter, regarder, observer et interpréter le monde qui nous entoure. Être critique et exigeant. Avoir le souci du détail. Avoir des aptitudes créatives pour la mise au point de solutions concrètes. Savoir déceler les possibilités d'amélioration de la vie quotidienne. Aimer travailler en équipe et accepter de se remettre en question. Avoir envie de

contribuer à un projet commun.

AVENIR

Un designer travaille généralement dans des équipes multidisciplinaires. Vous aurez continuellement à interagir avec des professionnels de différents domaines (santé, technologie, psychologie, etc.). Vos tâches seront variées, allant de l'idéation entourant une nouvelle gamme de produits et sa représentation en dessin à son développement technique et à son raffinement esthétique. Le rôle du designer est de plus en plus considéré comme étant stratégique dans la mesure où il peut devenir un agent d'innovation en entreprise. Vous devrez donc être à la fois un fin communicateur, un créateur et un médiateur entre les différentes unités d'une entreprise: marketing, ingénierie, production, gestion, par exemple. Vous pourrez devenir designer en entreprise, designer-entrepreneur ou designer consultant dans les secteurs public et privé. Vous serez en mesure de promouvoir le design en tant que modèle d'affaires, de développement et d'innovation.

Si vous envisagez de poursuivre au 2e cycle après le baccalauréat, cette formation en design de produits vous sera très utile, notamment pour approfondir simultanément les enjeux théoriques et pratiques (voir section Poursuite des études aux cycles supérieurs).

Professions

- Designer de produits ou designer industriel
- Direction artistique ou chargé de projet
- Designer stratégique
- Directeur du design
- Directeur artistique
- Développeur de produits ou chef de produits
- Designer de services
- Designer entrepreneur
- Directeur de projet ou de recherche et développement
- Écoconcepteur
- Designer-artisan

Employeurs

- Agences ou bureaux de design (industriel, d'intérieur, urbain, d'événements, de services, stratégique)
- Agences de communication et créatives
- Agences de publicité
- Commerces de détail
- Créateur d'entreprise
- Entreprises d'interaction Web
- Entreprises technologiques
- Firmes d'architecture et d'urbanisme
- Firmes d'ingénieurs
- Fonction publique

Grandes entreprises

Industries du tourisme, des sports et des loisirs

Industries manufacturières


POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS


Ce baccalauréat peut se poursuivre par des études aux cycles supérieurs, notamment à la maîtrise en design avec mémoire, à la maîtrise professionnelle en design d'interaction et à plusieurs disciplines connexes au design, comme l'administration et la gestion de projet.


Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITIS

Une caractéristique importante du programme est l'intégration des compétences en matière de design ethnographique (démarche sensible de compréhension de l'humain), en gestion et en entrepreneuriat. De plus, des collaborations avec d'autres programmes de l'Université et différentes entreprises vous permettront de mieux saisir le caractère multidisciplinaire des réalités de la pratique de designer.

 Profil distinction

 Profil entrepreneurial

 Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

5 centres de recherche et laboratoires

4 groupes de recherche

5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention

Le design d'interaction

L'innovation par le design, le design et la réussite éducative, la santé, les enjeux de la société numérique, l'écoconception et le design responsable, la ville intelligente, les théories critiques et humanistes en design

Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture

La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en design (B.Des.)

Reconnaissance

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en design de produits s'articule autour de cinq grands axes de connaissances. Les trois premiers, parce qu'ils sont fondateurs, sont communs à la très vaste majorité des formations en design : il s'agit du design, de la créativité et des connaissances techniques et professionnelles. Les quatrième et cinquième axes de connaissances, extrêmement novateurs, fondent toute l'originalité du programme : l'ethnographie, d'abord, permet la reconnaissance et l'interprétation des préoccupations des usagers, bénéficiaires ou citoyens et du contexte social et culturel dans lesquels ils vivent et évoluent afin de concevoir des produits et services signifiants, adéquats, appropriés et suscitant de la valeur; la gestion, ensuite, permet l'acquisition des connaissances et des habiletés de gestion requises pour stimuler le développement et la promotion de nouveaux produits et services, le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en design de produits a pour ambition de former des designers porteurs d'une vision novatrice, compétente, responsable et éthique du design de produits.

Dans la perspective d'un développement durable de la société, le programme vise à fournir les connaissances théoriques et les compétences techniques fondatrices nécessaires à la pratique du design de produits et au développement d'une culture du design, à promouvoir la mise en contexte et en pratique des connaissances acquises au cours de la formation ainsi qu'à développer les compétences liées à la démarche de projet en management de design et en lancement d'entreprise.

Au terme du programme de baccalauréat en design de produits, la personne diplômée sera en mesure de :

- connaître les concepts et les théories nécessaires à la pratique du design de produits;

- connaître les matériaux et les techniques nécessaires à la pratique du design de produits;

- mettre en contexte les connaissances acquises au cours de sa formation et participer ainsi à l'enrichissement collectif de la société.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme s'échelonne sur trois ans; le régime privilégié est le temps complet.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil distinction

Le profil distinction est offert aux meilleurs étudiants. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (minimalement 6 crédits de deuxième cycle) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de maîtrise. Les cours de deuxième cycle sont contributifs au baccalauréat et à la maîtrise. Le baccalauréat en design de produits offre le profil distinction avec le programme suivant :

Maîtrise en design - avec mémoire

L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce profil.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Caroline Gagnon

infoprogramme@design.ulaval.ca

Conseillère à la gestion des études

Valérie Martin

418 656-2131 poste 8674

valerie.martin@art.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en design de produits est un programme à capacité d'accueil limitée à 75 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN DE PRODUITS		66
<u>DES-1701</u>	Fondements et méthodologie du design de produits	3
<u>DES-1702</u>	Évolution du design de produits	3
<u>DES-1703</u>	Technologies des objets et des matériaux	3
<u>DES-1710</u>	Atelier de base : introduction au design	6
<u>DES-1704</u>	Processus de résolution de problème et idéation	3
<u>DES-1705</u>	Design et écoconception	3
<u>DES-1720</u>	Atelier de base : techniques et matériaux I	6
<u>DES-1730</u>	Atelier de base : techniques et matériaux II	6
<u>DES-2701</u>	Entrepreneuriat et gestion d'entreprises en design	3
<u>DES-2702</u>	Enjeux du design actuel	3
<u>DES-2703</u>	Design et transfert technologique	3
<u>DES-2710</u>	Atelier avancé : assemblage et métissage	6
<u>DES-3701</u>	Pratique professionnelle, réseaux et structures	3
<u>DES-3710</u>	Atelier avancé : problématique du projet de fin d'études	6
<u>DES-3702</u>	Promotion et commercialisation de produits et services	3
<u>DES-3720</u>	Atelier avancé : projet de fin d'études	6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

24

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARI:

<u>DDU-2704</u>	Design responsable	3
<u>DES-1008</u>	Design graphique : réalisation numérique	3
<u>DES-1009</u>	Design graphique : processus et montage numérique	3
<u>DES-1621</u>	Design et facteurs humains	3
<u>DES-2004</u>	Signes, imaginaire et culture	3
<u>DES-2612</u>	Génération d'images : représentation graphique	3
<u>DES-2630</u>	Photographie : recherche, création et production	3
<u>DES-2708</u>	Économie du design de produits	3
<u>DES-2713</u>	Processus de design et entrepreneuriat	3
<u>DES-2714</u>	Projets spéciaux en design de produits	3
<u>DES-3302</u>	Design d'emballage	3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARI:

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750 ou VEPT : 58) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne. Les cours de niveau inférieur à ANL-2020 ne sont pas contributives au programme.

RÈGLE 3 - 9 À 15 CRÉDITS PARI:

<u>ENT-2713</u>	Initiation au design entrepreneurial	3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle	3

<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien	3
-----------------	--------------------	---

et tous les cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours portant le sigle DES, des cours correctifs de français et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL DISTINCTION

L'étudiant doit avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée selon l'entente. L'étudiant doit rencontrer sa direction de programme pour établir son choix de cours selon l'entente de Profil distinction.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS

Le profil est satisfait par la réussite des cours suivants : (à déterminer).

PROFIL ENTREPRENEURIAL 9

Le cours DES-3701, obligatoire au programme, est une partie intégrante du profil.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1DPR</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en design de produits	12 à 18
-----------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École de design

www.design.ulaval.ca

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

infoprogramme@design.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-08-05 07:16:41 / 2019-08-02 09:43:56

Version actualisée

BACCALURÉAT EN DESIGN GRAPHIQUE (B. DES.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous rendra apte à travailler dans les domaines de la création graphique, allant de l'identité visuelle à l'illustration et de l'imprimé au multimédia. Il se distingue de la formation collégiale par l'importance qu'il accorde à la conception et à la création.

Votre formation portera essentiellement sur la compréhension des processus de la communication ainsi que la conception et la création de messages visuels efficaces par l'élaboration, la réalisation et la gestion de projets de design graphique et de communication visuelle. Vous aurez à créer des signes, des images et des figures en vue de présenter un concept, une information ou un message. Vous expérimenterez différents moyens d'expression visuelle (dessin, typographie, photographie, illustration, infographie, vidéo, etc.) en tenant compte des exigences techniques qui leur sont propres. Vous serez initié à la sémiotique et à la sémantique des signes et des images ainsi qu'aux concepts et aux modèles de communication visuelle. Vous apprendrez l'histoire et les tendances actuelles de l'art et du design et vous évaluerez les qualités plastiques, la valeur sémantique ainsi que la portée culturelle et sociale des réalisations visuelles.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer l'illustration et dessiner des formes. Aimer concrétiser une idée. Aimer organiser des données. Aimer transmettre de l'information. Être à l'aise avec la technologie. Être créatif et avoir le sens esthétique. Maîtriser le langage pictural et son organisation. Être patient et capable de travailler sous pression. Aimer travailler en équipe et coopérer.

AVENIR

Votre formation vous prépare à exercer la profession de designer graphique, mais vous pourrez aussi devenir directeur artistique, gestionnaire de projet ou même chef de votre propre studio de design. Vous serez en mesure de travailler dans le monde de l'édition à titre de designer ou d'illustrateur ainsi que dans le milieu du design institutionnel ou de la publicité. Vous serez également à même de résoudre les problèmes d'identification visuelle d'institutions et d'entreprises ou d'analyser et de créer des interfaces, notamment pour le Web.

Selon vos choix, vous travaillerez seul ou en équipe dans un studio de design graphique ou encore dans un bureau intégré à une firme ou à une agence de publicité.

Professions

- Affichiste
- Artiste publicitaire
- Concepteur graphique ou publicitaire
- Designer graphique
- Directeur artistique
- Gestionnaire de projet
- Graphiste
- Illustrateur

Employeurs

- Agences de publicité
- Entreprises ayant des services de publicité ou de communication

Entreprises de graphisme

Entreprises de production multimédia

Travail autonome

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en arts visuels et en design multimédia.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stages et formation pratique

À l'École de design, vous aurez accès à plusieurs ateliers et laboratoires spécialisés (vidéo, son, photographie, estampe, moulage, métal, menuiserie, impression) dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie. Des ordinateurs munis de logiciels récents sont accessibles en libre-service et des équipements de production peuvent être empruntés. Dans tous les ateliers et laboratoires, un personnel technique compétent a pour rôle de vous accompagner dans la réalisation de vos travaux de création.

p Passerelle

e Profil entrepreneurial

i Profil international

s Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

5 centres de recherche et laboratoires

4 groupes de recherche

5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention

Le design d'interaction

L'innovation par le design, le design et la réussite éducative, la santé, les enjeux de la société numérique, l'écoconception et le design responsable, la ville intelligente, les théories critiques et humanistes en design

Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture

La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en design (B. Des.)

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en design graphique forme des designers professionnels spécialisés dans la conception et l'évaluation de produits de communication graphique imprimés et électroniques de toute nature.

OBJECTIFS

Le programme permettra à l'étudiant de :

concevoir des produits de communication graphique de qualité supérieure qui se démarquent autant par leur pertinence, leur qualité graphique et esthétique que par leur caractère innovant;

maîtriser les méthodes d'intervention et de conception qui le conduiront à proposer des stratégies et des solutions graphiques adéquates en réponse à un besoin exprimé par un mandant;

intégrer tous les fondements théoriques constituant la base des principes de design (graphique, d'interfaces, d'information, d'interaction) de manière à pouvoir mieux justifier et promouvoir ses interventions;

développer les connaissances et les habiletés communicationnelles pour intervenir et prendre position dans les divers débats concernant la profession.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le dossier visuel n'est pas requis pour être admis au baccalauréat en design graphique.

Ordinateur obligatoire

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par le programme en design graphique. Le détail des équipements nécessaires se trouve à l'adresse WEB du programme.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par le programme en design graphique. Le détail des équipements nécessaires se trouve à l'adresse WEB du programme.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par le programme en design graphique. Le détail des équipements nécessaires se trouve à l'adresse WEB du programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en design graphique est un programme à capacité d'accueil limitée à 125 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme**ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES**

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN GRAPHIQUE		69
<u>DES-1008</u>	Design graphique : réalisation numérique	3
<u>DES-1610</u>	Atelier 1 : fondements et pratique en design graphique	6
<u>DES-1611</u>	Design graphique : éléments fondamentaux	3
<u>DES-1612</u>	Génération d'images : dessin	3
<u>DES-1009</u>	Design graphique : processus et montage numérique	3
<u>DES-1620</u>	Atelier 2 : typographie	6

<u>DES-1621</u>	Design et facteurs humains	3
<u>DES-2630</u>	Photographie : recherche, création et production	3
<u>DES-1623</u>	Expérience utilisateur en design d'interface	3
<u>DES-2611</u>	Interface et interactivité	3
<u>DES-2612</u>	Génération d'images : représentation graphique	3
<u>DES-2613</u>	Atelier 3 : design d'édition	6
<u>DES-2623</u>	Stratégie et image de marque	3
<u>DES-2624</u>	Atelier 4 : visualisation d'information	6
<u>DES-3504</u>	Pratique professionnelle	3
<u>DES-3611</u>	Atelier 5 : design d'interface	6
<u>DES-3621</u>	Atelier 6 : Stratégie et image de marque	6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		27

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:

<u>DES-2004</u>	Signes, imaginaire et culture	3
<u>DES-2106</u>	Image publicitaire - théorie et fondement	3
<u>DES-2107</u>	Image publicitaire - pratique de conception	3
<u>DES-2300</u>	Illustration d'édition	3
<u>DES-2500</u>	Stage en design graphique	3
<u>DES-3104</u>	Synthèse graphique	3

<u>DES-3301</u>	Illustration : exploration	3
<u>DES-3302</u>	Design d'emballage	3
<u>DES-3303</u>	Signalétique et orientation spatiale	3
<u>DES-3401</u>	Design d'information	3
<u>DES-3505</u>	Projet dirigé en design	3
<u>DES-3750</u>	Réalisation photographique: recherche et publication	3

L'activité DES-3505 peut être suivie jusqu'à trois fois avec cumul des crédits acquis. Le sujet du projet doit être différent à chaque nouvelle inscription.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750 ou VEPT : 58) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur, un cours d'une autre langue moderne ou ne prendre aucun cours de langue. Il est à noter que le cours ANL-2020 peut également être contributoire à cette règle.

RÈGLE 3 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS:

l'ensemble des cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours portant le sigle DES, des cours correctifs en français et des cours d'anglais de niveau inférieur à ANL-2020.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9
Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir le cours DES-3504.		
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1DES

Études - Profil international - Baccalauréat en design
graphique

12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École de design

www.design.ulaval.ca

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-08-02 09:43:56

Version précédente

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES (B. ENS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce baccalauréat forme des enseignants en arts plastiques (discipline principale) et en art dramatique (discipline secondaire) aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire. La pédagogie artistique occupe une place importante dans le programme. Vous y acquerez les compétences nécessaires à la conception de situations d'enseignement-apprentissage, à la gestion de classe et à l'évaluation. Vous serez amené à adapter votre pratique professionnelle à la diversité des élèves et à communiquer efficacement avec les groupes d'élèves, mais aussi à travailler en collaboration avec l'équipe école. De plus, ce programme accorde beaucoup d'importance à la création en arts visuels et en art dramatique. La diversité des cours et des équipements ainsi que le soutien technique permettent l'exploration d'une grande diversité de pratiques artistiques allant entre autres du dessin à la vidéo en passant par la création dramatique, la création sonore. Vous serez préparé à travailler dans les milieux scolaires et dans des

organismes à vocation culturelle et éducative, comme les musées ou les centres d'artistes.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer le contact avec les jeunes. Être audacieux, créatif, capable d'adaptation et d'improvisation. Avoir des aptitudes pour la création artistique. Accorder de la valeur au savoir et à la culture. Aimer travailler avec des groupes et communiquer avec eux. Être capable de transmettre ses connaissances et sa passion pour les arts. Avoir une personnalité chaleureuse, dynamique et assurée. Être polyvalent et posséder une bonne culture générale.

AVENIR

Vous pourrez enseigner les arts plastiques et l'art dramatique au préscolaire, au primaire ainsi qu'au secondaire. Vous pourrez aussi intervenir en art dans les milieu socio-culturels (musées, centres d'art, maison des jeunes, etc.).

Ce diplôme ainsi qu'une recommandation favorable des autorités compétentes vous permettront d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Professions

Enseignant d'arts plastiques

Enseignant d'art dramatique

Animateur socio-culturel

Employeurs

Établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire publics et privés

Centres d'art à vocation éducative

Musées

Organismes socioculturels

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en enseignement des arts, en muséologie, en psychopédagogie, en technologie éducative et art thérapie.

Avantages UL


PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stages et formation pratique

Ce programme est offert à l'École d'art située dans le quartier Saint-Roch, où foisonne une grande diversité d'activités artistiques et médiatiques. Vous aurez accès à un service complet d'équipements techniques et technologiques pour réaliser vos projets de création artistique et pour concevoir du matériel didactique.

Les 700 heures de stage en milieu scolaire, au primaire et au secondaire, à raison d'un stage en enseignement des arts plastiques par année, vous permettront d'acquérir une expérience sur le terrain et d'arrimer vos connaissances acquises dans les cours à la réalité de la classe.

À l'École d'art, vous aurez accès à plusieurs ateliers et laboratoires spécialisés (vidéo, son, photographie, estampe, moulage, métal, menuiserie) dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie. Des ordinateurs munis de logiciels récents sont accessibles en libre-service, et des équipements de production peuvent être empruntés. Dans tous les ateliers et les laboratoires, un personnel technique compétent a pour rôle de vous accompagner dans la réalisation de vos travaux de création

 Profil international

 Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

L'emplacement de choix de l'École d'art lui permet de faire partie d'un réseau de recherche qui inclut des centres d'artistes, des établissements d'enseignement, des galeries d'art et des centres de diffusion d'art actuel reconnus à l'échelle internationale. Ces liens, développés depuis plusieurs années, font que la recherche en arts visuels est orientée vers l'art actuel en Amérique du Nord, et plus particulièrement vers l'art actuel au Québec. Les étudiants au 2e cycle en arts visuels intègrent un réseau d'artistes professionnels leur permettant d'élargir leur pratique artistique et de développer leur démarche de création dans un milieu francophone nord-américain en lien avec le reste du monde.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

Reconnu

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le baccalauréat en enseignement des arts plastiques vise l'atteinte des compétences suivantes :

Compétences professionnelles

Le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques vise à former un enseignant ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;

communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;

concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;

évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;

planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;

adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;

intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;

coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;

travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, en fonction des élèves concernés;

s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;

agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions;

Compétences artistiques

agir en connaisseur d'art et entretenir une culture artistique vivante et engagée;

s'engager dans des démarches de réflexion sur l'art, l'artiste et la société;

maîtriser les savoir-faire techniques et technologiques dans sa production créative;

s'engager dans des démarches de production personnelles et autonomes en s'appuyant sur des attitudes créatives;

concevoir des appréciations critiques adaptées et sensibles sur des objets d'art de régions, d'époques, de formes et de styles différents.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Conseillère à la gestion des études

Valérie Martin

418 656-2131 poste 8674

valerie.martin@art.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@art.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

DEC en arts plastiques

OU

DEC en arts visuels

OU

Autre DEC et avoir acquis les compétences suivantes :

- en dessin (un cours de 45 heures)
- en sculptural ou 3D (un cours de 45 heures)
- en atelier de pratique artistique (deux cours d'atelier de 45 heures en photographie, peinture, vidéo, etc.)
- en histoire de l'art (deux cours de 45 heures)

OU

Certificat universitaire en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel numérique conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel numérique

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation

d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

Formation jugée satisfaisante en dessin, en sculptural ou 3D, en histoire de l'art et en atelier de pratique artistique (photographie, peinture, vidéo, etc.)

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel numérique conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel numérique

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées ci-dessus être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

Études hors Canada

Note : programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

Formation jugée satisfaisante en dessin, en sculptural ou 3D, en histoire de l'art et en atelier de pratique artistique (photographie, peinture, vidéo, etc.)

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel numérique conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel numérique

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte. Le dossier visuel numérique est également requis.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;

l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;

l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement des arts plastiques est un programme à capacité d'accueil limitée à 35 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES		120
<u>ARD-1000</u>	Atelier de jeu dramatique	3
<u>ARV-1007</u>	Arts plastiques et psychogenèse	3
<u>ARV-1401</u>	Atelier I - Méthode : image	3
<u>ARV-1402</u>	Atelier I - Méthode : objet	3
<u>DID-1900</u>	Programmes et démarches pédagogiques	3
<u>ARV-1012</u>	La création artistique : fondements et processus	3
<u>ARV-1411</u>	Atelier II - Méthode : temps	3
<u>ARV-1412</u>	Atelier II - Méthode : action/contexte	3
<u>ARV-1565</u>	Stage I en enseignement des arts plastiques	2
<u>PPG-1902</u>	Apprentissage et cognition	3
<u>ARV-2565</u>	Stage II en enseignement des arts plastiques	2
<u>DID-2900</u>	Animation et gestion de classe	3
<u>DID-2901</u>	Art dramatique : didactique	3
<u>DID-2903</u>	Gestes, techniques et langage plastique	3
<u>PPG-1906</u>	Enfance et adolescence	3
<u>ARD-3050</u>	Art dramatique et autres arts	3
<u>ARV-1011</u>	Portfolio professionnel : objectivation	4
<u>DID-2902</u>	Critique et histoire de l'art : didactique	3

<u>ARV-2125</u>	Estampe numérique	3
<u>DID-2904</u>	Évaluation en arts plastiques	3
<u>THT-2202</u>	Atelier III : approches de la création	3
<u>ARD-3001</u>	Productions dramatiques et théâtrales : enfance et adolescence	3
<u>ARV-3050</u>	Éducation artistique: théorie, recherche	3
<u>ARV-3565</u>	Stage III en enseignement des arts plastiques	5
<u>DID-2905</u>	Adaptation à la diversité des élèves en arts plastiques	3
<u>ARV-3566</u>	Stage IV en enseignement des arts plastiques	12
<u>ADS-1910</u>	Aspects sociaux de l'éducation	2
<u>ARV-1009</u>	Dessin et création	3
<u>ARV-3052</u>	Portfolio professionnel : synthèse	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

Le cours FRN-1903 est réservé à l'étudiant qui a obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM (il doit préalablement réussir le cours non contributoire FRN-1902). Le cours FRN-1904 est réservé à l'étudiant qui a obtenu entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant qui a obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % se voit accorder les 3 crédits du cours FRN-1904.

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARI:

Cours d'atelier

<u>ANI-1702</u>	Modélisation et animation 3D	3
<u>ANI-1703</u>	Cinéma d'animation et création	3
<u>ARD-3060</u>	Projet personnel en art dramatique	3
<u>ARV-1102</u>	Technique des peintures	3
<u>ARV-1103</u>	Techniques de moulage et création	3
<u>ARV-1104</u>	Gravure	3
<u>ARV-1105</u>	Lithographie	3

<u>ARV-1108</u>	Sérigraphie	3
<u>ARV-1113</u>	Le photographique : outils, concepts et méthodes	3
<u>ARV-2129</u>	Petits théâtres de l'image et du corps	3
<u>ARV-2131</u>	Activité spéciale - professeur invité	3
<u>ARV-2134</u>	Communautés de pratique et travail collaboratif	3
<u>ARV-2135</u>	Art et espaces communs	3
<u>ARV-2580</u>	Projet personnel	3
<u>ARV-3104</u>	L'objet abstrait	3
<u>ARV-3107</u>	Vidéo et interdisciplinarité	3
<u>ARV-3110</u>	Phénoménologie de l'abstraction	3
<u>ARV-3111</u>	Dessin et autres pratiques	3
<u>ARV-3202</u>	Art sonore	3
<u>ARV-3205</u>	Art actif, réactif et interactif	3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARI:

Cours théoriques

<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I	3
<u>ARV-2002</u>	Art, design et architecture	3
<u>ARV-2111</u>	Photographie: études critiques	3
<u>ARV-2112</u>	Arts visuels actuels II	3

et tous les cours en histoire de l'art

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARI:

les cours de langue seconde

Si l'étudiant fait la preuve de l'atteinte du niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675 ou VEPT : 53) ou du niveau intermédiaire I dans autre langue, il peut s'inscrire à un cours de langue de niveau supérieur ou choisir un cours d'atelier de la règle 2 (informer la direction de programme dans le cas d'un

cours d'atelier).

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
<u>EHE-1EAP</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement des arts plastiques	12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 4 ans (8 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École d'art

www.art.ulaval.ca

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

infoprogramme@art.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-08-02 10:34:49

Version actualisée

CERTIFICAT EN ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le certificat en art et science de l'animation vise à développer votre potentiel créatif et à le mettre au service de la production d'œuvres interactives de grande qualité. Sur le plan de la conception, vous aurez l'occasion de progresser dans votre démarche en tant que créateur et de développer une vision renouvelée de votre art. Sur le plan technique, vous apprendrez à maîtriser les outils et les techniques pour réaliser des projets d'animations interactives novatrices. Cette vision et cette maîtrise de votre art vous amèneront à contribuer à l'avancement de la pratique de l'animation interactive. Ce juste dosage entre la technologie, la technique et l'art vous permettra de développer une approche équilibrée de votre discipline.

Exclusivement à distance: profitez de la liberté offerte par un programme dont tous les cours sont donnés à distance et faites vos examens près de chez vous.

Temps complet ou partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie. Pour connaître les cours offerts, consultez le site www.distance.ulaval.ca.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui souhaite travailler dans le domaine de l'audiovisuel. Si vous connaissez certaines techniques de base en animation et avez des aptitudes artistiques, ce programme est idéal pour vous, car il vous permettra de consolider vos acquis et de parfaire votre expertise.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Plusieurs cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en art et science de l'animation.

Le certificat permet d'augmenter la qualité de votre dossier visuel, un élément majeur à l'appui de votre admission au baccalauréat.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce certificat vise à former un créateur capable de développer une vision à la fois inspirée et novatrice. Sur la base de ses acquis, il sera à même de contribuer à l'avancement de la pratique de l'animation interactive et linéaire.

Dans cette perspective, le programme est résolument axé sur la dimension créative de l'animation. Ce parti pris se traduit de manière non équivoque dans le corpus de cours, qui a été construit sur la base d'un cheminement conceptuel favorisant d'abord et avant tout l'épanouissement du talent créatif, l'acquisition de connaissances fondamentales et le perfectionnement des techniques et procédés de pointe.

OBJECTIFS

Ce programme a comme objectifs d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à l'animation interactive et linéaire et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets. Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

de connaître, dans une perspective historique, l'animation, le jeu vidéo et leurs origines;

d'appliquer, de façon créative et renouvelée, différents procédés techniques;

d'utiliser les diverses technologies numériques avancées et divers procédés techniques propres à l'animation.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean-Jacques Tremblay

Jean-Jacques.Tremblay@design.ulaval.ca

Conseiller à la gestion des études

Stéphane James Bernard

418 656-2131 poste 5148

conseiller@art.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Ordinateur obligatoire

L'étudiant doit posséder un ordinateur avec un accès à Internet de capacité intermédiaire et certains logiciels. On suggère également l'achat d'une tablette graphique. Pour la liste complète du matériel nécessaire, voir la page Web du programme.

Logiciels et matériel nécessaires :

la suite logicielle Adobe, y compris Photoshop et After Effect;

le logiciel Autodesk 3DMax (disponible gratuitement sur le site d'Autodesk);

un ordinateur;

une connexion Internet intermédiaire;

une tablette graphique (suggestion);

une banque de son (ou les droits d'accès à la banque de son de l'École des arts visuels).

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

L'étudiant doit posséder un ordinateur avec un accès à Internet de capacité intermédiaire et certains logiciels. On suggère également l'achat d'une tablette graphique. Le détail du matériel nécessaire se trouve sur la page Web du programme (arv.ulaval.ca/basa).

Logiciels et matériel nécessaires :

- la suite logicielle Adobe, y compris Photoshop et After Effect;
- le logiciel Autodesk 3DMax (disponible gratuitement sur le site d'Autodesk);
- un ordinateur;
- une connexion Internet intermédiaire;
- une tablette graphique (suggestion);
- une banque de son (ou les droits d'accès à la banque de son de l'École des arts visuels).

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

L'étudiant doit posséder un ordinateur avec un accès à Internet de capacité intermédiaire et certains logiciels. On suggère également l'achat d'une tablette graphique. Le détail du matériel nécessaire se trouve sur la page Web du programme.

Logiciels et matériel nécessaires :

- la suite logicielle Adobe, y compris Photoshop et After Effect;
- le logiciel Autodesk 3DMax (disponible gratuitement sur le site d'Autodesk);
- un ordinateur;
- une connexion Internet intermédiaire;
- une tablette graphique (suggestion);
- une banque de son (ou les droits d'accès à la banque de son de l'École des arts visuels).

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION		30
<u>ANI-1010</u>	Méthodologie en animation	3
<u>ANI-1700</u>	Production en animation	3
<u>ANI-2010</u>	Scénarimage (story-board)	3
<u>ANI-2012</u>	Programmation en animation	3
<u>ANI-2103</u>	Histoire et esthétique du jeu vidéo	3
<u>ANI-1701</u>	Image numérique en animation	3

<u>ANI-1702</u>	Modélisation et animation 3D	3
<u>ANI-1705</u>	Introduction au design de jeu et à l'ergonomie d'interface	3
<u>ANI-2013</u>	Animation graphique (Motion Design)	3
<u>ANI-2001</u>	Dimension sonore de l'animation	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

infoprogramme@design.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2018-07-05 10:25:36 / 2019-08-02 10:34:49

Version précédente

CERTIFICAT EN ARTS PLASTIQUES

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Grâce à une formation alternant l'enseignement de techniques de création en atelier et l'enseignement théorique sur l'histoire, les concepts et les enjeux de la pratique en arts visuels et médiatiques, y compris les nouveaux médias, vous entreprendrez une démarche exploratoire qui vous fera progresser en tant qu'artiste. Vous aborderez les techniques d'art pictural et sculptural et acquerez des notions de dessin et d'expérience de la couleur. Selon vos objectifs et vos intérêts, vous pourrez aussi choisir des cours optionnels en photo, en vidéo, en gravure, en peinture, en sculpture ou en sérigraphie. Au terme de votre formation, vous aborderez les arts avec une nouvelle sensibilité, aurez aiguisé votre sens critique et serez en mesure d'analyser des oeuvres sur la base de connaissances théoriques et techniques justes.

Temps complet ou partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Vous avez des aptitudes en arts et aimez créer? Vous aimeriez suivre une formation structurée qui vous permettrait de développer des connaissances théoriques et techniques afin de vous donner de meilleures bases pour maximiser votre potentiel artistique? Ce programme est idéal pour compléter votre formation et est une bonne façon de confirmer votre intérêt et vos aptitudes pour les arts visuels.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Il constitue également une passerelle pour vous diriger vers le baccalauréat en arts visuels et médiatiques, le baccalauréat en design graphique ou le baccalauréat en enseignement des arts plastiques. Le certificat vous offre l'occasion d'augmenter la qualité de votre dossier visuel, un élément majeur à l'appui de votre demande d'admission à l'un de ces programmes de baccalauréat.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans

préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à :

développer une sensibilité aux arts plastiques par des pratiques de base;

aiguiser le sens de l'analyse et de la critique;

acquérir certaines connaissances de l'évolution historique en art et favoriser l'acquisition d'une culture générale liée à la pratique;

accroître une dextérité de base et une compréhension des systèmes dans la manipulation d'outils et d'instruments techniques incluant les nouvelles technologies de l'information.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Nicole Malenfant

infoprogramme@art.ulaval.ca

www.arv.ulaval.ca

Conseiller à la gestion des études

Stéphane James Bernard

418 656-2131 poste 5148

conseiller@art.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@art.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC et avoir réussi :

-deux cours d'atelier en arts plastiques ou une formation jugée équivalente

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 × 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant une formation d'atelier en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 × 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

Une formation d'atelier en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 × 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARTS PLASTIQUES		30
<u>ARV-1720</u>	Pictural	3
<u>ARV-1721</u>	Sculptural	3
<u>ARV-1722</u>	Dessin	3
<u>ARV-1723</u>	Expérience de la couleur	3
<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I	3
RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:		
Liste 1 :		
<u>ARV-2002</u>	Art, design et architecture	3
<u>ARV-2112</u>	Arts visuels actuels II	3
Les cours ARV-1720, ARV-1721, ARV-1722 et ARV-1723 doivent être réussis pour suivre les cours de la liste 2.		
Liste 2 :		
<u>ARV-1009</u>	Dessin et création	3
<u>ARV-1102</u>	Technique des peintures	3
<u>ARV-1104</u>	Gravure	3
<u>ARV-1105</u>	Lithographie	3
<u>ARV-1108</u>	Sérigraphie	3

ARV-1113	Le photographique : outils, concepts et méthodes	3
ARV-2116	Vidéo : exploration	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

infoprogramme@art.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-02-18 07:48:12 / 2019-08-02 10:34:49

Version actualisée

DOCTORAT EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous participerez à la recherche de pointe dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional (ATDR). Vous aurez la possibilité de réaliser une thèse appliquée à des thématiques reliées aux travaux des centres et de chaires de recherche de l'Université ou à d'autres projets menés par des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD).

De nombreuses ressources sont mises à la disposition des étudiants: salle d'informatique, laboratoires, salles de réunion, atelier d'urbanisme, service de prêt d'équipement, etc.

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet: peut uniquement être suivi à temps complet.

Stages: possibilité d'effectuer des stages sur le terrain, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus sur votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

Gestion de l'eau potable

Écologie des espèces envahissantes

Changements climatiques et transformation urbaine

Transport

Immobilier

Gouvernance

Participation citoyenne

Aide à la décision

Santé publique

Urbanisme

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme multidisciplinaire s'adresse au candidat issu de toutes disciplines, telles la politique, l'histoire, l'économie, la sociologie, la biologie, le génie civil, l'environnement, l'architecture, la géographie ou l'aménagement, et qui s'intéresse aux problèmes liés au territoire et aux besoins de sa population.

AVENIR

Les diplômés du doctorat en ATDR ont, bien sûr, le bagage requis pour poursuivre une carrière de chercheur. Puisque la plupart des projets de recherche concernent le milieu et se déroulent en partenariat avec un organisme qui intervient sur le territoire, cet aspect concret et applicable de la recherche fait en sorte que l'expertise des diplômés est notamment recherchée par la fonction publique et par les entreprises privées.

Les diplômés du doctorat n'ont pas accès, par ce seul diplôme, au titre d'urbaniste au Québec, mais ont en revanche accès aux reconnaissances et aux titres décernés par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU).

Professions

Aménagiste

Conseiller ou consultant

Chargé de projets

Chercheur

Employeurs

- Fonction publique ou parapublique
 - Entreprises privées (firmes-conseils)
 - Organismes non gouvernementaux
 - Établissements d'enseignement
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle reliée à leur champ de recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Mobilité internationale

Les étudiants de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) ont la possibilité d'effectuer une portion de leur cheminement à l'étranger. Grâce à des ententes internationales, une partie de la formation des étudiants peut être bonifiée par une session d'études dans des établissements universitaires européens (Espagne, France, Irlande, Suisse) ou un court séjour à l'étranger (Amérique, Europe) ou d'un stage de recherche dans des établissements d'enseignement avec lesquels des ententes de partenariat ont été conclues.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.



ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le

financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention

Le design d'interface

Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture

La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines, le développement régional économique

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)

Les chercheurs de l'ÉSAD sont également engagés dans le Centre d'études nordiques (CEN), le Centre de recherche en géomatique (CRG), le Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ) et, enfin, l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (IHQEDS).

L'ÉSAD héberge deux chaires, soit:

la Chaire de recherche industrielle CRSNG - Gestion et surveillance de la qualité de l'eau potable

la Chaire de leadership en enseignement en développement régional et économique

L'ÉSAD possède une solide tradition de recherche, tant appliquée que fondamentale. Les champs de recherche tournent autour de quatre principaux enjeux: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable et la protection de l'environnement ainsi que l'innovation et l'amélioration des pratiques.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Les activités d'enseignement et de recherche, tant à la maîtrise qu'au doctorat, sont assurées principalement par les professeurs rattachés à l'ÉSAD (Mario Carrier, développement régional et local; Laval Doucet, service social et développement régional; Claude Dubé, architecture et urbanisme; Florent Joerin, aide à la décision territoriale; Claude Lavoie, écologie et aménagement; Martin Lee-Gosselin, transport; Manuel J. Rodriguez-Pinzon, environnement et gestion de l'eau; Marius Thériault, systèmes d'information géographique et analyse spatiale; Paul Villeneuve, géographie urbaine et régionale). Certains professeurs d'autres départements apportent aussi une contribution non négligeable aux activités de recherche menées dans le cadre des programmes offerts à l'ÉSAD : François Des Rosiers, gestion urbaine et immobilière; Carole Després, design urbain; Denise Piché, architecture; Jean-Baptiste Sérodes, génie civil; Geneviève Vachon, design urbain; Marie-Hélène Vandersmissen, géographie quantitative.

Les champs de recherche sont regroupés en trois grands volets, soit l'aménagement du territoire, le développement régional et l'environnement. S'ajoute à ces trois thématiques l'aide à la décision, qui est un volet transversal de la recherche en ATDR.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional.

Aménagement du territoire

Aménagement biophysique et environnement : Claude Lavoie

Urbanisme et design urbain : Claude Dubé, Carole Després, Geneviève Vachon, Denise Piché

Marché immobilier : Marius Thériault, François Des Rosiers

Modélisation urbaine : Paul Villeneuve, Marius Thériault

Transport : Martin Lee-Gosselin, Paul Villeneuve

Impact de l'automobile sur la sécurité : Martin Lee-Gosselin

Environnement

Écologie du paysage : Claude Lavoie

Gestion de la pollution en milieux urbain et rural : Manuel J. Rodriguez-Pinzon

Gestion de l'eau : Manuel J. Rodriguez-Pinzon, Jean-Baptiste Sérodes

Modifications des écosystèmes : Claude Lavoie

Parcs naturels et réserves écologiques : Claude Lavoie

Évaluations environnementales : Manuel J. Rodriguez-Pinzon, Florent Joerin
Impact de l'automobile sur l'environnement : Martin Lee-Gosselin, Marius Thériault

Développement régional et local

Régions en difficulté : Laval Doucet, Mario Carrier
Simulation d'impacts socioéconomiques régionaux et spatiaux : Mario Carrier, Marius Thériault
Gestion locale : Mario Carrier, Laval Doucet
Innovation technologique : Mario Carrier

Aide à la décision

Processus de récolte, d'analyse et d'échange d'information : Marius Thériault, Florent Joerin
Systèmes d'information géographique (SIG) : Marius Thériault
Analyse spatiale : Marius Thériault, Paul Villeneuve
Analyse statistique : Paul Villeneuve, Marie-Hélène Vandersmissen
Analyse multicritère : Florent Joerin, Marius Thériault

Les thèses de doctorat, les essais et les mémoires de maîtrise sont dirigés et codirigés par les personnes mentionnées plus haut et par une trentaine d'autres professeurs de l'Université Laval.

Centres de recherche

La plupart des projets de recherche des étudiants en ATDR se déroulent dans le cadre des activités du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) ou de l'un des groupes de recherche affiliés :

Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) :
www.crad.ulaval.ca

Groupe de recherche sur l'eau potable de l'Université Laval (GREPUL) :
www.crad.ulaval.ca/grepul

Laboratoire d'écologie historique (LEH) :
www.crad.ulaval.ca/leh

Groupe de recherche interdisciplinaire sur la banlieue (GIRBa) :
www.girba.crad.ulaval.ca

Groupe de recherche interdisciplinaire sur la mobilité, l'environnement et la sécurité (GRIMES) :
www.grimes.ulaval.ca

Deux chaires de recherche sont aussi rattachées à l'ÉSAD, soit la Chaire de recherche du Canada en aide à la décision territoriale et la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
7 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation multidisciplinaire de recherche dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. À la fin de sa formation, l'étudiant sera capable de faire progresser les connaissances dans son domaine de recherche, de façon autonome et en utilisant les méthodes et les techniques de pointe.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

La durée normale des études est de quatre ans.

Le candidat ne peut s'inscrire au programme qu'à temps complet pour la période correspondant à la scolarité, ce qui équivaut aux deux premières années (six sessions consécutives), pour lesquelles il y a une exigence de résidence.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean Dubé

418 656-2131 poste 406763

Télécopieur: 418 656-2018

jean.dube@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

Conseiller à la gestion des études

418 656-2131 poste 407050

etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

SOUTIEN FINANCIER

L'étudiant est le seul responsable de la planification financière de ses études. Il doit s'assurer de disposer, par l'obtention de bourses ou personnellement, des fonds nécessaires pour subvenir à ses besoins (droits de scolarité, logement, etc.) durant toute la durée du programme. Ni la direction de programme, ni l'Université Laval ne peuvent s'engager, hors des limites des programmes de soutien pour lesquels des règles de participation sont déjà prévues, à soutenir une personne dont les moyens financiers sont ou deviennent insuffisants.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Français

Le candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone dont la langue maternelle est autre que le français et dont le résultat TFI révèle un résultat entre 605 et 859 sur 990 devra améliorer ses compétences en français en cours d'études.

L'exigence de langue française peut être satisfaite par la réussite :

du Test de français international (TFI) avec un résultat égal ou supérieur à 860 sur 990;

ou par la réussite du cours de français FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur), avec une note égale ou supérieure à C.

Dans les cas où le test de classement en français révèle un niveau entre 605 et 859 sur 990, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Le candidat ayant obtenu un résultat de 860 sur 990 au TFI est exempté de cours de français.

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement. Le candidat devra se soumettre au test avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

du test de classement Versant English Placement Test (VEPT) avec un résultat égal ou supérieur à 41 sur 70;

ou du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 450 sur 990;

ou du cours d'anglais ANL-1020 Basic English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Dans les cas où le test de classement en anglais révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Note importante

Les cours de langue suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et développement régional est admissible, par exemple urbanisme, administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil), sciences sociales (économique, science politique, sociologie) (voir scolarité préparatoire).

Le candidat qui possède un baccalauréat et une expérience professionnelle de cinq années pertinente à la nature du projet de recherche peut également être admissible (voir scolarité préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,9 et 3,32 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui ne détient pas une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional devra suivre des cours de scolarité préparatoire de cette maîtrise (une ou deux sessions) afin de mettre à niveau ses connaissances.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Le candidat résidant au Québec est invité à prendre rendez-vous avec la direction de programme afin de bien connaître la nature du programme et pour être mis en contact avec un directeur de recherche.

Un candidat ne peut être admis au programme que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Le candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone dont la langue maternelle est autre que le français doit, pour être admissible, faire preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 605 sur 990 au Test de français international (TFI). Ce test doit avoir été passé depuis moins d'un an, et le candidat doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat.

Le candidat qui obtient un résultat entre 605 et 859 sur 990 au TFI, devra améliorer ses compétences en français en cours d'études. Consulter Renseignements et directives pour plus de détails.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des compétences linguistiques en anglais à atteindre en cours d'études. Consulter la rubrique Renseignements et directives pour plus de détails.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitae;

une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) exposant les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme;

trois rapports d'appréciation;

une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche;

pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au Test de français international (TFI).

Sélection

Entrevue

Le candidat résidant au Québec sera convoqué en entrevue.

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité du texte fourni avec la demande d'admission, qualité de l'entrevue). Le candidat doit faire preuve de ses goûts et aptitudes pour la recherche de pointe en aménagement du territoire et développement régional. Une attention particulière est prêtée à la qualité du français écrit.

De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs et thèmes d'enseignement et de recherche des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD).

L'admission dépend de la disponibilité des professeurs quant à la possibilité de diriger la thèse de doctorat.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL**

18

<u>AME-8002</u>	Examen du projet de thèse	3
<u>AME-8003</u>	Séminaire en aménagement et en développement I	3
<u>AME-8004</u>	Séminaire en aménagement et en développement II	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>AME-7011</u>	Développement régional et local	3
<u>AME-7012</u>	Stratégies d'intervention en développement régional	3
<u>AME-7021</u>	Théories et pratiques de l'urbanisme	3
<u>AME-7032</u>	Parcs et réserves naturels : enjeux et perspectives	3
<u>AME-7033</u>	Gestion environnementale en milieu rural	3
<u>AME-7034</u>	Aménagement des écosystèmes urbains	3
<u>AME-7101</u>	Modélisation du territoire et SIG	3
<u>AME-8005</u>	Stage court en ATDR	3
<u>AME-8006</u>	Stage long en ATDR	6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>AME-8811</u>	Activité de recherche - thèse 1	8/activité temps complet
<u>AME-8812</u>	Activité de recherche - thèse 2	8/activité temps complet
<u>AME-8813</u>	Activité de recherche - thèse 3	8/activité temps complet
<u>AME-8814</u>	Activité de recherche - thèse 4	8/activité temps complet

AME-8815	Activité de recherche - thèse 5	8/activité temps complet
AME-8816	Activité de recherche - thèse 6	8/activité temps complet
AME-8817	Activité de recherche - thèse 7	12/activité temps complet
AME-8818	Activité de recherche - thèse 8	12/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

www.esad.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-06-25 07:16:11 / 2019-08-02 10:34:49

Version actualisée

DOCTORAT EN ARCHITECTURE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme s'adresse à l'étudiant intéressé par la recherche avancée en architecture à travers les thèmes développés par les professeurs, ainsi qu'à celui qui désire poursuivre une carrière en recherche ou en enseignement universitaire. Vous participerez à la recherche de pointe et découvrirez les réalités complexes des sciences de l'architecture. Vous développerez aussi votre esprit critique ainsi que vos compétences en recherche.

Selon les types de recherche et les ententes, vous pourrez avoir accès à certains laboratoires spécialisés d'autres départements, notamment à un laboratoire sur les bétons de haute performance, situé au pavillon Ferdinand-Vandry, et un laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD).

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant votre admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet ou temps partiel: considérant la séquence des cours, il est recommandé de suivre ce programme à temps plein. La durée normale du programme est de quatre ans.

Domaines d'expertise

Ambiances physiques

Innovation en construction

Architecture virtuelle et fabrication numérique

Programmation

Design urbain

Requalification de lieux patrimoniaux et urbains

Habitats et cultures

Théories en architecture

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement à la personne titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en architecture, en urbanisme ou en design, ou ayant une formation équivalente, intéressée à approfondir ses connaissances.

AVENIR

Les diplômés du doctorat en architecture ont, bien sûr, le bagage requis pour poursuivre une carrière de chercheur. Ils auront aussi développé une expertise propre permettant d'offrir leurs services comme consultant spécialiste.

Professions

Chercheur

Consultant

Professionnel de recherche

Employeurs

Agence de consultants, d'urbanistes

Bureaux d'architectes

Centres, groupes et instituts de recherche

Consortiums multidisciplinaires

Gouvernements, agences publiques

Organismes non gouvernementaux

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle liée à leur champ de recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.

Infrastructures scientifiques et technologiques

L'École d'architecture est située dans le quartier historique du Vieux-Québec, lieu inspirant pour tous ceux qui le fréquentent. Vous serez en constante interaction avec les autres étudiants, les professeurs et des professionnels du milieu, notamment en apportant votre contribution au sein de groupes de recherche variés où travaillent des chercheurs réputés. Vous profiterez d'une formation de grande qualité donnée dans un environnement exceptionnel, où le patrimoine se marie aux nouvelles technologies.

L'École vous donne la possibilité de réaliser des maîtrises simultanées en combinant, par exemple, l'architecture à l'aménagement ou au design urbain. Vous pourrez profiter d'ateliers d'ambiance virtuelle et d'équipements sans cesse renouvelés, sans compter que les espaces de travail personnels sont ouverts en tout temps.

Vous recevrez un encadrement individualisé en atelier et dans certains cours, ce qui vous permettra d'évoluer tout au long de votre formation. De plus, vous aurez accès à un espace de travail personnels et pourrez vous joindre à des équipes de recherche

et échanger avec elles. Plusieurs ressources seront mises à votre disposition: un laboratoire numérique et d'impression, une découpeuse numérique, un atelier de maquettes, un laboratoire de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), une salle de lecture et un café étudiant.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

L'École d'architecture de l'Université Laval jouit d'un statut particulier et enviable au sein des écoles canadiennes d'architecture grâce à la qualité de ses professeurs et de ses équipes de recherche engagés dans une variété de champs de recherche-crédation en architecture.

L'enseignement puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École.

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD) est l'hôte du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Le CRAD, qui comprend 17 membres réguliers et 18 membres associés, est un milieu interdisciplinaire regroupant chercheurs et étudiants autour de 4 principaux enjeux liés à l'aménagement et au développement durables des espaces urbains et ruraux : les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable et la protection de l'environnement et l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Plusieurs professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et certains professeurs de l'École d'architecture (Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti et Geneviève Vachon, membres réguliers, et André Potvin, membre associé) y sont impliqués, de même que les étudiants que ces professeurs encadrent.

À l'École d'architecture, la recherche se fait et se développe autour de champs variés.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Axes de recherche et sous-champs de recherche suivis des noms des professeurs habilités à diriger les étudiants:

1. Milieux de vie: formes, pratiques et représentations

Conservation et restauration

François Dufaux, Tania Martin, Jacques Plante

Design urbain

André Casault, Carole Després, François Dufaux, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwiejski

Habitats et cultures

Philippe Barrière, Myriam Blais, André Casault, Pierre Côté, Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Pierre Thibault, Geneviève Vachon

Programmation et évaluation architecturales

Carole Després, Denise Piché, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

2. Fabrication: information, matière et énergie

Approche informatique et fabrication numérique

Philippe Barrière, Samuel Bernier-Lavigne, Pierre E. Côté, Georges Teyssot

Ambiances physiques

Claude MH Demers, André Potvin

Pensée constructive en architecture

Myriam Blais, Richard Pleau, Jacques White

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche, de création artistique et de coopération avec les milieux locaux et internationaux. La plupart sont rattachés à des équipes de recherche établies; certains sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) et le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les autochtones (CIERA).

Groupe de recherche

L'École d'architecture chapeaute six groupes de recherche, en lien étroit avec les axes de recherche privilégiés du programme.

Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti

À travers l'étude des paysages culturels et de l'environnement bâti, les travaux de la chaire cherchent à comprendre les manières dont les sociétés d'hier et d'aujourd'hui construisent et transforment leurs milieux de vie. Les objectifs de recherche sont de comprendre les expériences personnelles et collectives liées à ce milieu de vie, tant à l'échelle architectural, urbain et territorial et de relever l'information qui peut favoriser les prises de décisions éclairées en matière de conception, d'interprétation et de conservation. L'examen des relations entre, par exemple, la culture, l'économie, et la religion, et le cadre bâti met en relief la stratification et la fragmentation de réalités telles que l'asymétrie des genres ou des rôles sexuels, les privilèges basés sur les classes socioéconomiques, la discrimination raciale ou ethnique, auxquels peuvent s'ajouter d'autres formes d'exercice du pouvoir. Les différentes interprétations des individus au sujet de ces lieux sont sans cesse soumises à une redéfinition. La thématique de la conception et l'évolution du cadre bâti suggèrent donc une combinaison de projets de recherche fondamentale, de recherche-action et de recherche-crédation. La titulaire de la chaire est Tania Martin (www.crprb.chaire.ulaval.ca).

Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP)

Le GRAP propose une approche intégrée à l'étude des ambiances lumineuses, thermiques et acoustiques aux échelles urbaine, architecturale et matérielle. Ses travaux de recherche fondamentale subventionnés CRSH et FQRSC visent à mieux comprendre la complexité des ambiances physiques par le relevé in situ et à les analyser qualitativement et quantitativement dans le but de mieux spéculer sur les caractéristiques thermiques, lumineuses et acoustiques du projet d'architecture ou de design urbain. Le GRAP possède des laboratoires de climatologie, d'éclairage naturel et d'acoustique instrumentés d'outils analogiques et numériques propres à la conception architecturale. Les chercheurs du GRAP ont participé comme consultants en environnement et spécialistes du processus de design intégré (PDI) à de nombreux projets primés de recherche appliquée dont l'Ambassade du Canada à Berlin, la Caisse de dépôts et de placement à Montréal, le Pavillon Gene-H.-Kruger de l'Université Laval, le Laboratoire d'expertise en pathologie animale du Québec et plus récemment le Pavillon horticole écoresponsable de l'ITA. Le GRAP est dirigé par les professeurs Claude MH Demers et André Potvin. (www.grap.arc.ulaval.ca).

Groupe Habitats et cultures

Ce groupe travaille avec des partenaires nationaux et internationaux et s'intéresse au développement viable des communautés dont les conditions et milieux de vie sont fragiles ou précaires. Misant sur des approches participatives, sur la recherche-action et sur la recherche-crédation, le groupe aborde ses travaux dans une optique de mise en valeur des formes d'habitat et des pratiques culturelles locales, tout en tenant compte de besoins actuels et nouveaux. Il cherche à comprendre l'habitat local et à élaborer des stratégies de développement architectural et urbain qui auront un impact à long terme sur la qualité des milieux. Le programme de recherche forme des universitaires et des professionnels aptes à intervenir en collaboration avec divers milieux, dont la Chine, le Sénégal, le Vietnam et les communautés autochtones innues et inuit du Québec. André Casault, Pierre Côté, Denise Piché, Geneviève Vachon, Myriam Blais et Tania Marin dirigent les travaux de ce groupe.

Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc.)

Les rapports entre les attributs constructifs du projet d'architecture et sa signification, envisagés sous le thème intégrateur de la « pensée constructive », sont au coeur des préoccupations et des actions du Groupe Etc. Les formules privilégiées pour l'exploration des idées par rapport aux réalités matérielles et technologiques du projet prennent des formes variées, allant de la

recherche fondamentale sur la représentation de l'enveloppe, à la recherche-crédation sur les applications innovantes de matériaux connus ou sur les nouvelles applications de matériaux innovants, et vers de nouveaux territoires d'exploration introduits par le virtuel, comme la dématérialisation du projet et l'effacement des composantes constructives au profit de leurs effets. Myriam Blais, Jacques White et Richard Pleau dirigent l'essentiel des travaux du groupe.

Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa)

Le programme de recherche et d'action du GIRBa vise à saisir les mutations de l'urbain, c'est-à-dire les frontières de plus en plus diffuses entre la ville, la banlieue et la campagne, pour éclairer, sous l'angle du développement durable, les orientations et les politiques urbaines. Il tente de comprendre les phénomènes d'étalement urbain et de dispersion urbaine et leurs conséquences sociales, économiques et écologiques, alors que s'observent au Québec une relative stagnation démographique, le vieillissement de la population et l'éclatement territorial des centres d'emploi et de commerce. Le programme de recherche étudie les milieux suburbains et urbains des agglomérations de Québec et de Lévis et des MRC avoisinantes. Il vise à définir une typologie de territoires périurbains et à comparer les comportements résidentiels, les pratiques d'aménagement et les représentations qui forment et transforment ces différentes entités urbaines. L'objectif est d'une part de mieux comprendre la spécificité et l'arrimage des différentes zones et, d'autre part, d'orienter les décisions en matière d'aménagement à travers des processus participatifs valorisant les résultats des recherches du GIRBa. Les professeurs Carole Després, GianPiero Moretti, Geneviève Vachon sont codirecteurs de ce groupe avec Andrée Fortin du Département de sociologie et Florent Joerin de l'École supérieure d'aménagement et de développement (www.girba.crad.ulaval.ca).

Laboratoire sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA)

Le Laboratoire de recherche sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA) a pour objectif de servir de lieu de rencontres, d'échanges et de réflexions sur une vaste piste de recherche : l'identité architecturale, comme filière des usages et des formes architecturales. La modélisation 3D par l'algorithmique est utilisée comme méthode pour valider les différents modèles architecturaux et urbains issus de cette hypothèse. L'approche scientifique préconisée, à la fois architecturale, historique et algorithmique, est essentiellement systémique, favorisant l'évolution et le développement à la fois des modèles et des méthodes utilisés. L'objectif est de favoriser une compréhension des caractères originaux et structurants de l'architecture s'inscrivant dans un contexte, un quartier, un village.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires spécialisés de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique (localisé au PEPS), ainsi que d'un atelier de construction de maquettes équipé d'une découpeuse numérique à trois axes. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation, dont le Laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'ÉSAD.

Description officielle

GRADE

Doctorat

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
7 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le doctorat en architecture offre un riche environnement de recherche qui, au plan méthodologique, est ouvert à plusieurs approches, notamment en recherche-crédation, en recherche et développement, en recherche participative, ainsi qu'en recherche en collaboration et en partenariat.

À partir d'un noyau de formation disciplinaire, il encourage l'étudiant à s'ouvrir à la recherche interdisciplinaire et aux dimensions interculturelles, à réfléchir en contexte d'application (en se préoccupant de problèmes concrets), à entretenir les liens avec le design et le projet d'architecture (comme objet d'intégration privilégié en architecture).

Ce programme se distingue par ses deux axes de recherche privilégiés :

Milieus de vie : formes, pratiques et représentations

Fabrication : information, matière et énergie

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de préparer l'étudiant à poursuivre des recherches originales dans un domaine de l'architecture, à participer activement à la diffusion du savoir au sein de la profession et à collaborer à la recherche de solutions à des problèmes de société où le cadre bâti est en jeu.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure de :

Mener, de façon autonome ou en collaboration, des recherches originales et utiles à la société, et accompagner de futurs étudiants dans des démarches similaires;

S'ouvrir à différentes approches méthodologiques et encourager le rapprochement entre la recherche et l'enseignement à tous les cycles d'études;

S'engager de façon proactive dans la valorisation de la recherche pour le développement judicieux des pratiques de l'architecture, de même que l'amélioration du cadre bâti;

Contribuer à une meilleure compréhension de la discipline, ainsi qu'à son rayonnement.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

La durée normale du programme est de quatre ans. Le cheminement et la scolarité sont déterminés conjointement par le directeur du programme, le directeur de recherche et l'étudiant.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Carole Després

418 656-2131 poste 3707

carole.despres@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

SOUTIEN FINANCIER

Un nombre limité d'emplois rémunérés à titre d'auxiliaire de recherche est offert aux candidats les plus prometteurs du programme de doctorat en architecture. L'offre est assujettie aux subventions et aux contrats de recherche en cours des équipes de recherche. Les professeurs-chercheurs se réservent le droit de procéder à la sélection finale des candidats pour ces postes. Les sites Internet des groupes de recherche peuvent être consultés à partir de l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

L'Université Laval dispose aussi de bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales pour les étudiants inscrits à un programme de doctorat. La politique d'attribution pour l'École d'architecture est disponible à l'adresse : www.arc.ulaval.ca

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

du test de classement Versant English Placement Test (VEPT) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70;

ou du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990;

ou du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise, ou un diplôme équivalent, en architecture, en design urbain, en urbanisme ou en aménagement.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline (par exemple, anthropologie, génie, géographie, gestion internationale, gestion urbaine, histoire, science politique, sociologie, etc.) peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'a pas une formation préalable suffisante en recherche devra suivre les cours ARC-6001 Introduction à la recherche et ARC-6012 Recension des écrits.

Une scolarité préparatoire peut être exigée selon l'axe de recherche visé par le candidat ou pour acquérir les bases de l'architecture comme milieu bâti.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Un directeur de recherche sera attribué au candidat lorsqu'une offre d'admission lui sera faite et après des échanges avec le directeur de programme et le candidat.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Le candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone dont la langue maternelle est autre que le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au Test de français international (TFI) ou par la réussite du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou l'équivalent). Cette preuve est à fournir une fois que le candidat est jugé admissible et qu'une offre d'admission lui est faite.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des compétences linguistiques en anglais à atteindre en cours d'études. Consulter la rubrique Renseignements et directives pour plus de détails.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitae;

des exemples de travaux de rédaction, de publications et de projets d'architecture, le cas échéant;

une lettre de motivation (maximum de 1000 mots) dans laquelle le candidat expose sommairement l'axe de recherche qui l'intéresse, les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de troisième cycle en architecture, la démarche de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ses études et les objectifs de carrière qu'il poursuit;

trois rapports d'appréciation confidentiels (les candidats hors Québec doivent fournir une attestation officielle de leur rang de promotion et les rapports d'appréciation qu'ils soumettent devront présenter un contenu substantiel);

pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au Test de français international (TFI) (à fournir une fois que le candidat est jugé admissible et qu'une offre d'admission lui est faite).

Passage accéléré

À titre exceptionnel, un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire peut, aux conditions présentées dans le Règlement des études et avec l'autorisation de la direction de programme, être admis au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes de la maîtrise. L'étudiant ayant suivi avec succès tous les cours rattachés à son programme de maîtrise ainsi que les cours ARC-6001 Introduction à la recherche et ARC-6012 Recension des écrits et ayant fait la preuve suffisante de son aptitude à la recherche peut faire une demande de passage accéléré au doctorat afin de poursuivre sa thèse dans la continuité du mémoire amorcé.

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHITECTURE		21
<u>ARC-8001</u>	Séminaire avancé de recherche en architecture	3

<u>ARC-8002</u>	Séminaire de doctorat I : diffusion, collaboration et performance	2
<u>ARC-8003</u>	Séminaire de doctorat II : valorisation, transfert et innovation	1
<u>ARC-8004</u>	Examen doctoral : volet rétrospectif	3
<u>ARC-8005</u>	Examen doctoral : volet prospectif	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARC-7002</u>	Travaux pratiques	3
<u>ARC-7003</u>	Laboratoire de design urbain	6
<u>ARC-7004</u>	Recherche individuelle	3
<u>ARC-7006</u>	Stage	3
<u>ARC-7009</u>	Études et lectures dirigées	3
<u>ARC-7021</u>	Pensée constructive en architecture	3
<u>ARC-7031</u>	Sujets spéciaux (architecture)	3
<u>ARC-7032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis	3
<u>ARC-7033</u>	Design urbain : concepts et méthodes	3
<u>ARC-7034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles	3
<u>ARC-7042</u>	Recherche, développement et création en construction	3
<u>ARC-7043</u>	Programmation et évaluation architecturales	3
<u>ARC-7044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines	3
<u>ARC-7045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation	3
<u>ARC-7046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques	3
<u>ARC-7047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale	3
<u>ARC-7048</u>	Théories et interprétation en architecture	3
<u>ARC-7049</u>	Études en architecture	3

<u>ARC-7061</u>	Stage international interculturel en architecture et design urbain	6
-----------------	--	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser sa thèse peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum deux inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum cinq inscriptions).

<u>ARC-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1	7/activité temps complet
<u>ARC-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2	7/activité temps complet
<u>ARC-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3	7/activité temps complet
<u>ARC-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4	7/activité temps complet
<u>ARC-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5	10/activité temps complet
<u>ARC-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6	10/activité temps complet
<u>ARC-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7	10/activité temps complet
<u>ARC-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8	11/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir

pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École d'architecture

www.arc.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-03-26 13:52:51 / 2019-08-02 10:34:49

Version actualisée

MAÎTRISE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (M.ATDR)

Présentation générale

Aperçu

PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

Vous maîtriserez les concepts théoriques, les méthodes de travail et les moyens d'action concrets pour agir efficacement sur l'organisation et sur le développement d'un territoire.

La maîtrise professionnelle (avec essai), d'une durée de 20 mois, présente un caractère foncièrement professionnel qui vous permettra d'intégrer le marché du travail et d'appliquer les connaissances acquises.. Au cours de vos études, vous pourrez réaliser un stage et même un séjour d'études à l'étranger.

De plus, plusieurs membres du corps enseignant sont des professionnels de l'aménagement ou du développement. Vous recevrez aussi un encadrement personnalisé.

De nombreuses ressources seront mises à votre disposition: salle d'informatique, laboratoires, salles de réunion, atelier d'urbanisme, service de prêt d'équipement, etc.

Directeur à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet: peut uniquement être suivi à temps complet.

Horaire flexible: adaptée aux besoins des personnes qui sont sur le marché du travail, une combinaison de cours offerts le jour et, pour certains, le soir vous est proposée. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Stages: possibilité d'effectuer des stages sur le terrain, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus sur votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

Gestion de l'eau potable

Écologie des espèces envahissantes

Changements climatiques et transformation urbaine

Transport

Immobilier

Gouvernance

Participation citoyenne

Aide à la décision

Santé publique

Urbanisme

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Considérant son caractère multidisciplinaire, ce programme s'adresse au candidat issu de toutes disciplines, qui abordent des problématiques liées au territoire, aux milieux de vie et aux rapports qu'entretient la population avec ceux-ci. Il s'agit notamment des disciplines s'inscrivant dans les sciences sociales telles que l'économique, la sociologie, la science politique; ou encore des sciences humaines comme l'anthropologie, l'histoire, la philosophie; des sciences naturelles et de l'environnement comme la biologie, la foresterie, l'agronomie; et enfin des disciplines telle que l'urbanisme, l'architecture, l'ingénierie, la géographie.

AVENIR

La maîtrise en aménagement du territoire et du développement régional (ATDR) est reconnue par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ), par l'Institut canadien des urbanistes (ICU) et par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU). Elle est aussi reconnue par plusieurs ordres professionnels et associations à l'étranger.

Selon l'enquête *La relance à l'université*, réalisée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les diplômés de 2015 affichent un taux de placement de 82%, dont 84% directement dans leur domaine d'études.

Plusieurs diplômés font carrière à l'étranger, notamment au sein de grandes agences internationales. Enfin, quelques étudiants poursuivent leur formation en recherche au troisième cycle, que ce soit à l'ÉSAD ou ailleurs au Québec, au Canada ou à l'extérieur du pays.

Professions

- Urbaniste
- Aménagiste
- Conseiller ou consultant
- Chargé de projets

Employeurs

- Fonction publique ou parapublique
 - Entreprises privées (firmes-conseils)
 - Organismes non gouvernementaux
 - Établissements d'enseignement
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle reliée à leur champ de recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Mobilité internationale




Les étudiants de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) ont la possibilité d'effectuer une portion de leur cheminement à l'étranger. Grâce à des ententes internationales, une partie de la formation des étudiants peut être bonifiée par une session d'études dans des établissements universitaires européens (Espagne, France, Irlande, Suisse) ou un court séjour à l'étranger (Amérique, Europe) ou d'un stage de recherche dans des établissements d'enseignement avec lesquels des ententes de partenariat ont été conclues.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.



Cheminement bidualiplômant

 Profil international Programme axé sur le développement durable Stages Programme unique au Québec

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention

Le design d'interface

Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture

La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines, le développement régional économique

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)

Les chercheurs de l'ÉSAD sont également engagés dans le Centre d'études nordiques (CEN), le Centre de recherche en géomatique (CRG), le Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ) et, enfin, l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (IHQEDS).

L'ÉSAD héberge deux chaires, soit:

la Chaire de recherche industrielle CRSNG - Gestion et surveillance de la qualité de l'eau potable

la Chaire de leadership en enseignement en développement régional et économique

L'ÉSAD possède une solide tradition de recherche, tant appliquée que fondamentale. Les champs de recherche tournent autour de quatre principaux enjeux: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable et la protection de l'environnement ainsi que l'innovation et l'amélioration des pratiques.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Les activités d'enseignement et de recherche sont assurées principalement par les professeurs rattachés à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) (Johanne Brochu, urbanisme psychospatial et de projet; Mario Carrier, développement régional et local; Geneviève Cloutier, participation citoyenne; Jean Dubé, développement économique; Claude Lavoie, écologie et aménagement; Roxanne Lavoie, aide à la décision; Alexandre Lebel, géographie de la santé et études d'impacts; Manuel Rodriguez, environnement et gestion de l'eau; Owen Waygood, transports et mobilité). Certains professeurs d'autres départements et des professeurs invités apportent aussi une contribution significative aux activités de recherche menées dans le cadre des programmes offerts à l'ESAD : François Des Rosiers, gestion urbaine et immobilière; Carole Després, design urbain; Caroline Gagnon, design; Jean Mercier, science politique, Denise Piché, architecture; Geneviève Vachon, design urbain; Marie-Hélène Vandersmissen, géographie quantitative.

Les champs de recherche sont regroupés en trois grands volets, soit l'aménagement du territoire, le développement régional et l'environnement. S'ajoute à ces trois thématiques l'aide à la décision, qui est un volet transversal de la recherche en

aménagement du territoire et développement régional.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional.

Aménagement du territoire

Aménagement biophysique et environnement : Claude Lavoie, Manuel Rodriguez

Dynamiques territoriales : Jean Dubé

Interactions sociales : Geneviève Cloutier

Marché immobilier : Jean Dubé, François Des Rosiers

Modélisation urbaine : Jean Dubé, Alexandre Lebel

Morphologies urbaines : Johanne Brochu

Processus de planification et d'aménagement : Geneviève Cloutier, Johanne Brochu

Santé publique : Alexandre Lebel

Transports et mobilité : Owen Waygood

Urbanisme de projet : Johanne Brochu

Urbanisme et design urbain : Johanne Brochu, Carole Després, Geneviève Vachon

Environnement

Écologie du paysage : Claude Lavoie

Évaluations environnementales : Manuel Rodriguez

Gestion de la pollution en milieux urbain et rural : Manuel Rodriguez

Gestion de l'eau : Manuel Rodriguez

Impact de l'automobile sur l'environnement : Owen Waygood

Modifications des écosystèmes : Claude Lavoie

Parcs naturels et réserves écologiques : Claude Lavoie

Développement régional et local

Développement économique : Jean Dubé

Développement et environnement : Mario Carrier, Jean Mercier

Emploi : Jean Dubé

Gestion locale : Mario Carrier, François Des Rosiers

Innovation technologique : Mario Carrier

Régions en difficulté : Mario Carrier

Simulation d'impacts socioéconomiques régionaux et spatiaux : Mario Carrier

Aide à la décision

Acteurs et participation publique : Geneviève Cloutier, Alexandre Lebel

Analyse spatiale : Jean Dubé, Alexandre Lebel

Analyse statistique : Jean Dubé, Marie-Hélène Vandersmissen

Analyse multicritère : Jean Dubé, Alexandre Lebel, Manuel Rodriguez

Indicateurs : Alexandre Lebel, Manuel Rodriguez

Politiques publiques : Jean Dubé

L'expérience usager dans les politiques publiques : Johanne Brochu

L'essai-projet est dirigé et codirigé par les personnes mentionnées plus haut et par une trentaine d'autres professeurs de l'Université Laval. L'essai-laboratoire est dirigé par les professeurs de l'ESAD. Il est possible de s'inscrire à une activité de recherche en plus de l'essai; il peut s'agir d'un sujet spécial ou d'une recherche dirigée. Il n'est possible de le faire qu'à une seule reprise pendant toute la durée du programme.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

**Maître en aménagement du territoire et développement régional
(M.ATDR)**

45
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation multidisciplinaire dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. Cette maîtrise est axée sur la formation professionnelle. À la fin de sa formation, l'étudiant aura acquis une connaissance approfondie des concepts théoriques, des méthodes de travail, des moyens d'action concrets et des expériences pratiques qui lui permettront d'agir avec précision et rapidité dans tous les milieux.

ORDRE PROFESSIONNEL

Ce programme est reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). Le diplôme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR) donne accès à cet ordre professionnel (OUQ) et au titre protégé d'urbaniste. L'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) reconnaît aussi le programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'inscription à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver est obligatoire. La durée normale des études est de deux ans (quatre sessions à temps complet et une session à temps partiel, lorsqu'une scolarité préparatoire est exigée). Il est possible de s'inscrire à temps partiel à la session d'été. C'est habituellement pendant l'été, entre la première et la deuxième année, que l'étudiant peut réaliser un stage ou un essai-projet. L'étudiant peut aussi choisir un certain nombre de cours à option hors programme. Les cours de langues en immersion offerts pendant la période estivale peuvent être suivis, mais en tant que cours non contributifs au programme.

Étudiants admis à la session d'hiver et ayant l'obligation de réaliser une scolarité préparatoire

Les étudiants admis à la session d'hiver ne peuvent pas compléter la scolarité préparatoire à leur première session d'études. Ils doivent cependant suivre un cours optionnel dans chaque volet de la maîtrise en ATDR à l'hiver afin de se préparer à entreprendre l'essai-laboratoire à la session d'automne. La direction de programme doit donner son approbation à un étudiant admis à l'hiver pour entreprendre l'essai-laboratoire à la session suivante. L'essai-projet débute habituellement à la session d'hiver de la deuxième année; il est toutefois possible, dans des cas exceptionnels et sous approbation de la direction de programme, de débiter un essai-projet à la première session d'hiver.

CHEMINEMENT BIDIPLÔMANT

Le cheminement bidualmiant permet de poursuivre simultanément des études au programme de maîtrise à l'Université Laval et dans une université étrangère partenaire. Ce cheminement propose un agencement d'activités de formation qui répondent aux exigences des deux universités. L'étudiant reçoit un diplôme de chacun des établissements.

Le cheminement bidualmiant à la maîtrise en ATDR est offert en partenariat avec le diplôme en génie de l'aménagement et de l'environnement de l'École polytechnique de l'Université de Tours. La clientèle-cible pour ce cheminement est titulaire d'un baccalauréat en génie civil ou génie des eaux. La personne titulaire d'un autre baccalauréat est aussi admissible, mais devra faire valider son cheminement au préalable afin de connaître la durée probable de sa formation.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Programmes de mobilité étudiante

Grâce à différents programmes de mobilité, il est possible d'étudier dans une université étrangère durant une session. Le Bureau international de l'Université Laval gère les programmes d'échanges étudiants du BCI (CREPUQ) ainsi que le profil international. Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) permet aux étudiants de l'Université Laval de faire un séjour d'études à l'étranger dans plus d'une cinquantaine de pays. Les personnes qui participent au profil international obtiennent la mention « Profil international » sur leur diplôme. L'ESAD propose six établissements d'accueil pour ce profil : l'Institut d'aménagement régional de l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III), la Section science et ingénierie de l'environnement de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, l'École Polytech'Tours de l'Université François-Rabelais (Tours), la Faculté de géographie et histoire de l'Université de Barcelone (Facultat de Geografia e Historia, Universitat de Barcelona), l'École de géographie, aménagement et politiques environnementales de l'Université nationale irlandaise de Dublin (School of Geography, Planning and Environmental Policy, University College Dublin) et l'École d'architecture et de design de l'Université pontificale du Parana (Escola de Arquitetura e Design, Pontificia Universidade Católica do Paraná). Pour connaître les conditions de participation, consulter le site Web du Bureau international de l'Université Laval.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Johanne Brochu

418 656-7685

johanne.brochu@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

Conseiller à la gestion des études

418 656-2131 poste 407050

Télécopieur: 418 656-2018

etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Français

Le candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone dont la langue maternelle est autre que le français et dont le résultat TFI révèle un résultat entre 605 et 859 sur 990 devra améliorer ses compétences en français en cours d'études. Il s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé.

L'exigence de langue française peut être satisfaite par la réussite :

du Test de français international (TFI) avec un résultat égal ou supérieur à 860 sur 990;

ou par la réussite du cours de français FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur), avec une note égale ou supérieure à C.

Dans les cas où le test de classement en français révèle un niveau entre 605 et 859 sur 990, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Le candidat ayant obtenu un résultat de 860 sur 990 au TFI est exempté de cours de français.

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement. Le candidat devra se soumettre au test avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

du test de classement Versant English Placement Test (VEPT) avec un résultat égal ou supérieur à 41 sur 70;

ou du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 450 sur 990;

ou du cours d'anglais ANL-1020 Basic English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Dans les cas où le test de classement en anglais révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Note importante

Les cours de langue suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Activité de recherche

Il est possible de réaliser une recherche individuelle de trois crédits (sujets spéciaux) ou de six crédits (recherche dirigée). Les consignes pour réaliser l'une ou l'autre de ces activités sont fournies aux étudiants sur demande par la direction de programme.

TRAVAIL DE RÉDACTION

L'activité terminale de rédaction privilégiée est l'essai-laboratoire. Cette activité de 9 crédits consiste en une recherche appliquée,

à caractère professionnel, dirigée par une équipe de professeurs de l'ESAD. Les étudiants, regroupés en équipes, réalisent un travail sur le terrain généralement dans une région située à proximité de Québec. L'essai-laboratoire commence à la session d'automne de la deuxième année en ATDR et se poursuit à la session d'hiver. Le titulaire d'un baccalauréat en urbanisme peut s'y inscrire dès la première année du programme. Les crédits sont répartis à raison de trois à la session d'automne et de six à la session d'hiver. Au cours de l'année, chaque équipe doit réaliser différentes activités de recherche, de rédaction et de présentation orale. Plus particulièrement, à la session d'automne, il s'agit de différents travaux (par exemple, des recherches plus pointues sur un aspect, des comptes rendus critiques, un journal de bord, etc.), des présentations orales faisant état de l'avancement de la recherche et d'un rapport préliminaire. Durant la session d'hiver, une présentation orale devant public, un article de vulgarisation scientifique et un rapport final doivent être réalisés.

L'étudiant peut réaliser un essai-projet au cours de l'été suivant la première année. Cette activité consiste en une recherche portant sur un sujet lié à l'aménagement du territoire et au développement régional (ATDR). L'essai-projet doit être dirigé par un professeur de l'École. Dans les cas de codirection, le codirecteur peut être d'un autre département de l'Université Laval. Le sujet, la problématique, le cadre conceptuel, la méthodologie de recherche et l'ampleur du travail sont déterminés conjointement par l'étudiant et son directeur. Pour s'y inscrire, il faut remplir le formulaire « Dépôt de sujet d'essai ou de mémoire » que l'on peut se procurer auprès du conseiller à la gestion des études. L'étudiant qui réalise un essai-projet peut être dispensé de s'inscrire à l'essai-laboratoire, à condition que son directeur ait signé l'autorisation de dépôt initial au plus tard le 15 août (si le 15 août est un samedi ou un dimanche, la date limite est alors le lundi qui suit). Si l'autorisation de dépôt initial n'a pas été signée à cette date, l'étudiant devra s'inscrire à l'essai-laboratoire d'aménagement et de développement I et II, tout en ayant la possibilité de terminer le travail entamé sous forme d'une recherche dirigée ou d'un sujet spécial.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le directeur d'essai peut superviser l'activité AME-6611 Essai-projet à la session d'été entre la première et la deuxième année. L'étudiant qui choisit de s'inscrire à cette activité devra avoir un directeur d'essai au plus tard à la fin de la session d'hiver de la première année. Le directeur d'essai peut aussi superviser les activités AME-6601 et AME-6602 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I et II aux sessions d'automne et d'hiver de la deuxième année. Tout étudiant qui n'a pas terminé un essai-projet au terme de la session d'été devra avoir un directeur d'essai à la fin de la première semaine de cours de la session d'automne de la deuxième année. À cette fin, l'étudiant est tenu d'assister à la première séance de l'essai-laboratoire de la session d'automne pour qu'un directeur d'essai lui soit affecté par l'équipe des professeurs de l'ESAD. Le mode de désignation des directeurs d'essai sera expliqué aux étudiants lors de cette séance, d'où l'obligation d'y assister en entier. Les étudiants présents à cette séance auront la possibilité d'exprimer leur préférence pour un ou plusieurs thèmes. Les équipes seront ensuite formées par les professeurs en maximisant, dans la mesure du possible, les rangs des choix exprimés par les étudiants.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

Si la capacité d'accueil le permet, aussi à la session d'hiver.

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme équivalent, dans une discipline connexe à l'aménagement du territoire et du développement régional (par exemple, urbanisme, administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, histoire, philosophie, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, génie rural, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.)).

Note

Le titulaire d'une maîtrise ou ayant amorcé une maîtrise dans une discipline connexe à l'aménagement du territoire et du développement régional peut se voir créditer un certain nombre de cours.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en urbanisme reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec ou par l'Institut canadien des urbanistes devra réaliser une scolarité préparatoire de neuf crédits au cours de la première année d'inscription. Il s'agit de cours fondamentaux dans les trois volets de la maîtrise en ATDR (aménagement, développement et environnement). La réussite des cours suivants, avec une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, est une condition à la poursuite des études :

AME-7011 Développement régional et local (offert habituellement à la session d'automne)

ou

AME-7012 Stratégies d'intervention en développement régional (offert habituellement à la session d'automne)

ET

AME-7021 Théories et pratiques de l'urbanisme (offert habituellement à la session d'automne)

ET

AME-7032 Parcs et réserves naturels : enjeux et perspectives (offert habituellement à la session d'automne)

ou

AME-7033 Gestion environnementale en milieu rural (offert habituellement à la session d'automne)

ou

AME-7034 Aménagement des écosystèmes urbains (offert habituellement à la session d'hiver)

Les personnes admises à la session d'hiver ne peuvent pas compléter la scolarité préparatoire à leur première session d'inscription. Pour plus de détails, consulter la rubrique Renseignements et directives « Durée et régime d'études ».

Directeur d'essai

La direction de programme assignera un directeur d'essai au début de la quatrième session (automne de la deuxième année) aux étudiants qui n'en ont pas encore trouvé un. Ces étudiants s'inscriront à l'essai-laboratoire débutant à l'automne et se terminant à l'hiver. Avant la fin de cette période, l'étudiant peut aviser la direction de programme de son choix de directeur d'essai. Dans ce cas, l'étudiant s'inscrira à l'essai-projet aux sessions d'hiver et d'été précédant la quatrième session.

Faute d'avoir un directeur d'essai après la première semaine de la quatrième session, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Pour plus de détails, consulter « Renseignements additionnels » sous la rubrique Renseignements et directives.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Le candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone dont la langue maternelle est autre que le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 605 sur 990 au Test de français international (TFI). Ce test doit avoir été passé depuis moins d'un an, et le candidat doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat.

Le candidat qui obtient un résultat entre 605 et 859 sur 990 au TFI devra améliorer ses compétences en français en cours d'études. Consulter Renseignements et directives pour plus de détails.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des compétences linguistiques en anglais à atteindre en cours d'études. Consulter la rubrique Renseignements et directives pour plus de détails.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitae;

une lettre de motivation/intentions (de deux à trois pages) indiquant les raisons qui incitent le candidat à poursuivre des études dans ce programme et exposant ses objectifs professionnels relatifs à la formation;

pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au Test de français international (TFI).

Sélection

Entrevue

Il est possible que le candidat soit convoqué en entrevue, en personne, s'il réside au Québec, ou par vidéoconférence (par Internet), s'il réside à l'étranger.

La direction de programme étudie chaque candidature et tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de l'ensemble de son dossier (résultats scolaires, qualité du curriculum vitae et de la lettre de motivation, qualité de l'entrevue, s'il y a lieu).

Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit en fonction des documents soumis.

Le candidat doit faire preuve d'autonomie au travail, d'une aptitude pour le travail en équipe, d'une facilité à communiquer et de capacités à affronter des situations complexes qu'il saura traiter de façon créative.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

Il est recommandé de présenter une demande d'admission le plus tôt possible. Les candidatures sont analysées aussitôt que la direction dispose d'un dossier complet et les offres d'admission sont faites au fur et à mesure.

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL		45
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:		
<u>AME-6611</u>	Essai-projet	9
OU		
<u>AME-6601</u>	Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I	3
<u>AME-6602</u>	Essai-laboratoire d'aménagement et de développement II	6
RÈGLE 2 - 27 À 36 CRÉDITS PARMIS:		
<u>AME-6004</u>	Aspects juridiques de l'aménagement	3
<u>AME-6006</u>	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité	3
<u>AME-6014</u>	Stage	3
<u>AME-6025</u>	Agir sur la ville : planification et revitalisation	3

<u>AME-6043</u>	Gestion écologique des espèces envahissantes	3
<u>AME-6045</u>	Cadre institutionnel québécois de l'aménagement	3
<u>AME-6046</u>	Morphologies urbaines et interventions sur la ville	3
<u>AME-6053</u>	Eau et territoire	3
<u>AME-6055</u>	Aménagement, développement et société	3
<u>AME-6058</u>	Santé publique en aménagement du territoire	3
<u>AME-6059</u>	Mise en oeuvre de modes de transport durables	3
<u>AME-6060</u>	Développement territorial : diagnostic, gouverner pratiques	3
<u>AME-6062</u>	Sécurité civile et aménagement du territoire	3
<u>AME-6063</u>	Villes en reconstruction	3
<u>AME-6064</u>	Acteurs, participation publique et aménagement territoire	3
<u>AME-6065</u>	Outils économiques du développement régional et local	3
<u>AME-6066</u>	La notion de projet en urbanisme : promesses et défis de la pratique québécoise	3
AME-6068	Attractivité et marketing territorial	3
<u>AME-6501</u>	Transport et dynamiques territoriales	3
<u>AME-6502</u>	Transports des personnes : aspects organisationnels, environnementaux et économiques	3
<u>AME-7067</u>	Stratégies de revitalisation des quartiers anciens	3
<u>AME-7101</u>	Modélisation du territoire et SIG	3
<u>ARC-7033</u>	Design urbain : concepts et méthodes	3

Il est possible de suivre jusqu'à 15 crédits de cours hors programme dans cette règle. Une liste de cours pré-approuvés par la direction de programme est disponible sur demande au conseiller à la gestion des études. Pour suivre un cours qui n'apparaît pas sur cette liste, il faut obtenir l'autorisation du directeur de programme.

RÈGLE 3 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>AME-6052</u>	Recherche dirigée	6
<u>AME-7000</u>	Sujets spéciaux (aménagement)	3
<u>AME-7001</u>	Sujets spéciaux (environnement)	3
<u>AME-7002</u>	Sujets spéciaux (urbanisme)	3
<u>AME-7003</u>	Sujets spéciaux (développement régional)	3
<u>AME-7004</u>	Sujets spéciaux (transport)	3
<u>AME-7005</u>	Sujets spéciaux (méthodes quantitatives)	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-6AME</u>	Études - Profil international - Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional	12 à 18
-----------------	---	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

www.esad.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-06-25 07:16:11 / 2019-08-02 10:34:49

Version précédente

MAÎTRISE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL - AVEC MÉMOIRE (M.ATDR)

Présentation générale

Aperçu

PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

Vos études seront surtout axées sur la recherche en aménagement du territoire et en développement régional (ATDR). Vous pourrez réaliser un mémoire sur une thématique reliée aux travaux du Centre de recherche en aménagement et développement, à ceux de la Chaire industrielle CRSNG - Gestion et surveillance de la qualité de l'eau potable, à ceux de la Chaire de leadership en enseignement en développement régional et économique ou à d'autres projets menés par les professeurs.

De plus, plusieurs membres du corps enseignant sont des professionnels de l'aménagement ou du développement. Vous recevrez aussi un encadrement personnalisé tout au long de votre cheminement scolaire.

De nombreuses ressources sont mises à la disposition des étudiants: salle d'informatique, laboratoires, salles de réunion, atelier d'urbanisme, service de prêt d'équipement, etc.

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet: peut uniquement être suivi à temps complet.

Horaire flexible: adaptée aux besoins des personnes qui sont sur le marché du travail, une combinaison de cours offerts le jour et, pour certains, le soir vous est proposée. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de

concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

Gestion de l'eau potable

Écologie des espèces envahissantes

Changements climatiques et transformation urbaine

Transport

Immobilier

Gouvernance

Participation citoyenne

Aide à la décision

Santé publique

Urbanisme

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Considérant son caractère multidisciplinaire, ce programme s'adresse au candidat issu de toutes disciplines, qui abordent des problématiques liées au territoire, aux milieux de vie et aux rapports qu'entretient la population avec ceux-ci. Il s'agit notamment des disciplines s'inscrivant dans les sciences sociales telles que l'économique, la sociologie, la science politique; ou encore des sciences humaines comme l'anthropologie, l'histoire, la philosophie; des sciences naturelles et de l'environnement comme la biologie, la foresterie, l'agronomie; et enfin des disciplines telle que l'urbanisme, l'architecture, l'ingénierie, la géographie.

AVENIR

La maîtrise en aménagement du territoire et du développement régional (ATDR) est reconnue par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ), par l'Institut canadien des urbanistes (ICU) et par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU). Elle est aussi reconnue par plusieurs ordres professionnels et associations à l'étranger.

Durant leurs études, les diplômés de la maîtrise avec mémoire sont fortement encouragés à s'intégrer à des groupes de recherche et à publier des articles scientifiques en vue de poursuivre une carrière de chercheur ou pour donner une plus-value à leur recherche. Puisque la plupart des projets de recherche concernent le milieu et se déroulent en partenariat avec un organisme qui intervient sur le territoire, cet aspect concret et applicable des connaissances acquises fait en sorte que l'expertise des diplômés est prisée dans différents secteurs.

Plusieurs diplômés font aussi carrière à l'étranger, notamment au sein de grandes agences internationales. Enfin, quelques étudiants poursuivent leur formation en recherche au troisième cycle, que ce soit à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) ou ailleurs au Québec, au Canada ou à l'extérieur du pays.

Professions

Urbaniste

Aménagiste

Conseiller ou consultant

Chargé de projets

Employeurs

Fonction publique ou parapublique

Entreprises privées (firmes-conseils)

Organismes non gouvernementaux

Établissements d'enseignement

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle reliée à leur champ de recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Mobilité internationale

Les étudiants de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) ont la possibilité d'effectuer une portion de leur cheminement à l'étranger. Grâce à des ententes internationales, une partie de la formation des étudiants peut être bonifiée par une session d'études dans des établissements universitaires européens (Espagne, France, Irlande, Suisse) ou un court séjour à l'étranger (Amérique, Europe) ou d'un stage de recherche dans des établissements d'enseignement avec lesquels des ententes de partenariat ont été conclues.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.



Programme axé sur le développement durable



Programme unique au Québec

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention

Le design d'interface

Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture

La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines, le développement régional économique

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)

Les chercheurs de l'ÉSAD sont également engagés dans le Centre d'études nordiques (CEN), le Centre de recherche en géomatique (CRG), le Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ) et, enfin, l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (IHQEDS).

L'ÉSAD héberge deux chaires, soit:

la Chaire de recherche industrielle CRSNG - Gestion et surveillance de la qualité de l'eau potable

la Chaire de leadership en enseignement en développement régional et économique

L'ÉSAD possède une solide tradition de recherche, tant appliquée que fondamentale. Les champs de recherche tournent autour de quatre principaux enjeux: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable et la protection de l'environnement ainsi que l'innovation et l'amélioration des pratiques.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Les activités d'enseignement et de recherche sont assurées principalement par les professeurs rattachés à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) (Johanne Brochu, urbanisme physico spatial et de projet; Mario Carrier, développement régional et local; Geneviève Cloutier, participation citoyenne; Jean Dubé, développement économique; Claude Lavoie, écologie et aménagement; Roxanne Lavoie, aide à la décision; Alexandre Lebel, géographie de la santé et études d'impacts; Manuel Rodriguez, environnement et gestion de l'eau; Owen Waygood, transports et mobilité). Certains professeurs d'autres départements et des professeurs invités apportent aussi une contribution significative aux activités de recherche menées dans le cadre des programmes offerts à l'ESAD : François Des Rosiers, gestion urbaine et immobilière; Carole Després, design urbain; Caroline Gagnon, design; Jean Mercier, science politique, Denise Piché, architecture; Geneviève Vachon, design urbain; Marie-Hélène Vandersmissen, géographie quantitative.

Les champs de recherche sont regroupés en trois grands volets, soit l'aménagement du territoire, le développement régional et l'environnement. S'ajoute à ces trois thématiques l'aide à la décision, qui est un volet transversal de la recherche en aménagement du territoire et développement régional.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional.

Aménagement du territoire

Aménagement biophysique et environnement : Claude Lavoie, Manuel Rodriguez

Dynamiques territoriales : Jean Dubé

Interactions sociales : Geneviève Cloutier

Marché immobilier : Jean Dubé, François Des Rosiers

Modélisation urbaine : Jean Dubé, Alexandre Lebel

Morphologies urbaines : Johanne Brochu

Processus de planification et d'aménagement : Geneviève Cloutier, Johanne Brochu

Santé publique : Alexandre Lebel

Transports et mobilité : Owen Waygood

Urbanisme de projet : Johanne Brochu

Urbanisme et design urbain : Johanne Brochu, Carole Després, Geneviève Vachon

Environnement

Écologie du paysage : Claude Lavoie

Évaluations environnementales : Manuel Rodriguez

Gestion de la pollution en milieux urbain et rural : Manuel Rodriguez

Gestion de l'eau : Manuel Rodriguez

Impact de l'automobile sur l'environnement : Owen Waygood

Modifications des écosystèmes : Claude Lavoie

Parcs naturels et réserves écologiques : Claude Lavoie

Développement régional et local

Développement économique : Jean Dubé

Développement et environnement : Mario Carrier, Jean Mercier

Emploi : Jean Dubé

Gestion locale : Mario Carrier, François Des Rosiers

Innovation technologique : Mario Carrier

Régions en difficulté : Mario Carrier

Simulation d'impacts socioéconomiques régionaux et spatiaux : Mario Carrier

Aide à la décision

Acteurs et participation publique : Geneviève Cloutier, Alexandre Lebel

Analyse spatiale : Jean Dubé, Alexandre Lebel

Analyse statistique : Jean Dubé, Marie-Hélène Vandersmissen

Analyse multicritère : Jean Dubé, Alexandre Lebel, Manuel Rodriguez

Indicateurs : Alexandre Lebel, Manuel Rodriguez

Politiques publiques : Jean Dubé

L'expérience usager dans les politiques publiques : Johanne Brochu

Les thèses de doctorat, les essais et les mémoires de maîtrise sont dirigés et codirigés par les personnes mentionnées plus haut et par une trentaine d'autres professeurs de l'Université Laval.

Centres de recherche

La plupart des projets de recherche des étudiants en aménagement du territoire et développement régional se déroulent dans le cadre des activités du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) ou de l'un des groupes de recherche affiliés :

Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD)

Chaire industrielle CRSNG - gestion et surveillance de l'eau potable (CREPUL)

Laboratoire de recherche sur les plantes envahissantes

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

**Maître en aménagement du territoire et développement régional
(M.ATDR)**

45
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
7 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme offre une formation multidisciplinaire dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. Cette maîtrise est axée sur la recherche. À la fin de sa formation, l'étudiant aura acquis une connaissance approfondie des concepts théoriques, des méthodes de travail, des moyens d'action concrets et des expériences pratiques qui lui permettront d'agir avec précision et rapidité dans tous les milieux.

ORDRE PROFESSIONNEL

Ce programme est reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). Le diplôme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR) donne accès à cet ordre professionnel (OUQ) et au titre protégé d'urbaniste. L'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) reconnaît aussi le programme de maîtrise en ATDR.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

La durée normale des études est de deux ans (cinq sessions consécutives).

RESPONSABLE

Directrice du programme

Johanne Brochu

418 656-7685

johanne.brochu@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

Conseiller à la gestion des études

418 656-2131 poste 407050

Télécopieur: 418 656-2018

etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Français

Le candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone dont la langue maternelle est autre que le français et dont le résultat TFI révèle un résultat entre 605 et 859 sur 990 devra améliorer ses compétences en français en cours d'études. Il s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé.

L'exigence de langue française peut être satisfaite par la réussite :

du Test de français international (TFI) avec un résultat égal ou supérieur à 860 sur 990;

ou par la réussite du cours de français FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur), avec une note égale ou supérieure à C.

Dans les cas où le test de classement en français révèle un niveau entre 605 et 859 sur 990, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Le candidat ayant obtenu un résultat de 860 sur 990 au TFI est exempté de cours de français.

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement. Le candidat devra se soumettre au test avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

du test de classement Versant English Placement Test (VEPT) avec un résultat égal ou supérieur à 41 sur 70;

ou du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 450 sur 990;

ou du cours d'anglais ANL-1020 Basic English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Dans les cas où le test de classement en anglais révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Note importante

Les cours de langue suivis, s'il y a lieu, sont non contributoires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mémoire est l'activité terminale de rédaction. Il s'adresse aux personnes désireuses de réaliser une recherche scientifique avec des outils d'analyse éprouvés, pour arriver à des connaissances jusque-là inconnues. Cette recherche implique l'énoncé d'une hypothèse ou d'une question à la base même de la recherche portant sur un domaine associé de près à l'une des grandes orientations du programme. Elle implique également le choix d'une méthodologie et la cueillette de données pour vérifier l'hypothèse. Pour déposer le sujet de mémoire, il faut remplir le formulaire « Dépôt du sujet d'essai ou de mémoire », accompagné d'une description du projet de recherche. La rédaction du mémoire peut prendre la forme d'un ou de plusieurs articles soumis à une revue avec comité de lecture.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme équivalent, dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional (par exemple, urbanisme, administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, histoire, philosophie, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, génie rural, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.)).

Note

Le titulaire d'une maîtrise ou ayant amorcé une maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional peut se voir créditer un certain nombre de cours.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Un candidat ne peut être admis au programme que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il

confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Le candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone dont la langue maternelle est autre que le français doit, pour être admissible, faire preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 605 sur 990 au Test de français international (TFI). Ce test doit avoir été passé depuis moins d'un an, et le candidat doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat.

Le candidat qui obtient un résultat entre 605 et 859 sur 990 au TFI, devra améliorer ses compétences en français en cours d'études. Consulter Renseignements et directives pour plus de détails.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des compétences linguistiques en anglais à atteindre en cours d'études. Consulter la rubrique Renseignements et directives pour plus de détails.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitae;

une lettre de motivation/intentions (de deux à trois pages) exposant les raisons qui incitent le candidat à poursuivre des études dans ce programme et indiquant ses objectifs professionnels relatifs à la formation;

deux rapports d'appréciation;

une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche;

pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au Test de français international (TFI).

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature et tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de l'ensemble de son dossier et de l'adéquation des champs d'intérêt du candidat avec les champs et les thèmes d'enseignement et de recherche des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD).

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL		15
<u>AME-6012</u>	Présentation de projet de maîtrise	3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:		
<u>AME-6004</u>	Aspects juridiques de l'aménagement	3
<u>AME-6006</u>	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité	3
<u>AME-6025</u>	Agir sur la ville : planification et revitalisation	3
<u>AME-6043</u>	Gestion écologique des espèces envahissantes	3
<u>AME-6046</u>	Morphologies urbaines et interventions sur la ville	3
<u>AME-6052</u>	Recherche dirigée	6
<u>AME-6053</u>	Eau et territoire	3
<u>AME-6055</u>	Aménagement, développement et société	3
<u>AME-6058</u>	Santé publique en aménagement du territoire	3
<u>AME-6059</u>	Mise en oeuvre de modes de transport durables	3
<u>AME-6060</u>	Développement territorial : diagnostic, gouvernance pratiques	3
<u>AME-6062</u>	Sécurité civile et aménagement du territoire	3
<u>AME-6063</u>	Villes en reconstruction	3

<u>AME-6064</u>	Acteurs, participation publique et aménagement territoire	3
<u>AME-6065</u>	Outils économiques du développement régional et local	3
<u>AME-6068</u>	Attractivité et marketing territorial	3
<u>AME-6501</u>	Transport et dynamiques territoriales	3
<u>AME-6502</u>	Transports des personnes : aspects organisationnels, environnementaux et économiques	3
<u>AME-7000</u>	Sujets spéciaux (aménagement)	3
<u>AME-7001</u>	Sujets spéciaux (environnement)	3
<u>AME-7002</u>	Sujets spéciaux (urbanisme)	3
<u>AME-7003</u>	Sujets spéciaux (développement régional)	3
<u>AME-7004</u>	Sujets spéciaux (transport)	3
<u>AME-7005</u>	Sujets spéciaux (méthodes quantitatives)	3
<u>AME-7011</u>	Développement régional et local	3
<u>AME-7021</u>	Théories et pratiques de l'urbanisme	3
<u>AME-7031</u>	Écologie et aménagement	3
<u>AME-7032</u>	Parcs et réserves naturels : enjeux et perspectives	3
<u>AME-7033</u>	Gestion environnementale en milieu rural	3
<u>AME-7034</u>	Aménagement des écosystèmes urbains	3
<u>AME-7067</u>	Stratégies de revitalisation des quartiers anciens	3
<u>AME-7101</u>	Modélisation du territoire et SIG	3
<u>ARC-7033</u>	Design urbain : concepts et méthodes	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>AME-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1	7/activité temps complet
<u>AME-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps complet
<u>AME-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3	8/activité temps complet
<u>AME-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4	8/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

www.esad.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-06-25 07:16:11 / 2019-08-02 10:34:49

Version actualisée

MAÎTRISE EN ARCHITECTURE (M. ARCH.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

La maîtrise en architecture complète la formation acquise au baccalauréat en architecture en vue de l'accès à la profession d'architecte, par une ouverture sur des domaines avancés d'intervention et la recherche-crédation en architecture.

Ce programme a pour mission particulière d'assurer une formation supérieure qui prépare les futurs architectes à exercer leur profession de manière responsable, à apporter des solutions pertinentes et novatrices à des problèmes complexes d'architecture, à porter des jugements rigoureux en matière professionnelle et éthique, à développer leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle et à répondre de façon créative à l'évolution des besoins de la société.

L'essai (projet) de fin d'études en architecture implique un processus de recherche-crédation; il soutient le développement de compétences en design en même temps qu'il encourage l'élaboration d'un contenu, d'une idée ou d'un thème particulier dont l'étude est fondée sur une analyse rigoureuse des connaissances acquises et des faits étudiés.

Temps complet ou temps partiel: considérant la séquence des cours, il est recommandé de suivre ce programme à temps plein.

Stages: possibilité d'effectuer des stages sur le terrain, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus sur votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

Ambiances physiques

Innovation en construction

Architecture virtuelle et fabrication numérique

Programmation

Design urbain

Requalification de lieux patrimoniaux et urbains

Habitats et cultures

Théories en architecture

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat diplômé du premier cycle en architecture.

AVENIR

Cette formation vous préparera principalement à entreprendre le processus d'accès à la profession d'architecte. Après l'obtention de votre diplôme, vous pourrez devenir stagiaire en architecture, ce qui vous permettra d'accumuler une expérience significative de travail rémunéré et de remplir les conditions d'accès à la profession prévues par votre ordre professionnel, l'Ordre des architectes du Québec. Le programme est également accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture, ce qui vous donnera accès au marché de toute l'Amérique du Nord.

Votre formation vous permettra aussi d'envisager un travail ou des études supérieures dans un domaine connexe: urbanisme et design urbain, construction, muséologie, etc.

Professions

Architecte

Consultant en architecture

Employeurs

Bureaux d'architectes

Municipalités

Gouvernements

Entreprises de conception et de design variées

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle reliée à leur champ de recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.

Infrastructures scientifiques et technologiques

L'École d'architecture est située dans le quartier historique du Vieux-Québec, lieu inspirant pour tous ceux qui le fréquentent. Vous serez en constante interaction avec les autres étudiants, les professeurs et des professionnels du milieu, notamment en apportant votre contribution au sein de groupes de recherche variés où travaillent des chercheurs réputés. Vous profiterez d'une formation de grande qualité donnée dans un environnement exceptionnel, où le patrimoine se marie aux nouvelles technologies.

L'École vous donne la possibilité de réaliser des maîtrises simultanées en combinant, par exemple, l'architecture à l'aménagement ou au design urbain. Vous pourrez profiter d'ateliers d'ambiance virtuelle et d'équipements sans cesse renouvelés, sans compter que les espaces de travail personnels sont ouverts en tout temps.

Vous recevrez un encadrement individualisé en atelier et dans certains cours, ce qui vous permettra d'évoluer tout au long de votre formation. De plus, vous aurez accès à un espace de travail personnels et pourrez vous joindre à des équipes de recherche

et échanger avec elles. Plusieurs ressources seront mises à votre disposition: un laboratoire numérique et d'impression, une découpeuse numérique, un atelier de maquettes, un laboratoire de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), une salle de lecture et un café étudiant.



Stage international et interculturel

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

L'École d'architecture de l'Université Laval jouit d'un statut particulier et enviable au sein des écoles canadiennes d'architecture grâce à la qualité de ses professeurs et de ses équipes de recherche engagés dans une variété de champs de recherche-crédation en architecture.

L'enseignement puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École.

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD) est l'hôte du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Le CRAD, qui comprend 17 membres réguliers et 18 membres associés, est un milieu interdisciplinaire regroupant chercheurs et étudiants autour de 4 principaux enjeux liés à l'aménagement et au développement durables des espaces urbains et ruraux : les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable et la protection de l'environnement et l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Plusieurs professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et certains professeurs de l'École d'architecture (Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti et Geneviève Vachon, membres réguliers, et André Potvin, membre associé) y sont impliqués, de même que les étudiants que ces professeurs encadrent.

À l'École d'architecture, la recherche se fait et se développe autour de champs variés.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de l'École d'architecture.

Construction et design

Pensée constructive; innovation architecturale en matière de matériaux et d'assemblages.

Myriam Blais, Jacques Plante, Richard Pleau, Pierre Thibault, Jacques White

Programmation et design

Programmation; nouveaux types; rapports personnes-milieu.

Carole Després, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jacques White

Ambiances physiques et design

Thermique, lumière, acoustique, contrôle des ambiances, architecture durable.

Claude Demers, Marie-Claude Dubois, André Potvin

Conservation et restauration

André Casault, Gianpiero Moretti, Tania Martin, Jacques Plante, Georges Teyssot, Jan Bartłomiej Zwijski

Design urbain

Carole Després, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Pierre Thibault, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwijski

Architecture virtuelle et fabrication numériques

Philippe Barrière, Pierre Côté, Georges Teyssot

Habitats et cultures

Myriam Blais, Carole Després, André Casault, Tania Martin, Denise Piché, André Potvin, Georges Teyssot

Théories en architecture

Myriam Blais, Gianpiero Moretti, Georges Teyssot, Jacques White

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche et de création, ainsi que dans des projets de coopération internationale. Plusieurs sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) et le Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB).

Les recherches en cours sont financées par l'Agence canadienne de développement international, l'Association des universités et des collèges du Canada, le Fonds international de coopération universitaire, le Fonds de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec, ainsi que dans le cadre de contrats de recherche avec des ministères, des municipalités et des entreprises privées.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires de design urbain, de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique, ainsi que d'un atelier de maquette. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître en architecture (M. Arch.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs la maîtrise des principes, concepts et méthodes en architecture et la compréhension des enjeux de la pratique professionnelle. Plus particulièrement, il vise à rendre l'étudiant apte à :

intégrer les savoirs et les habiletés nécessaires à la conception de projets d'architecture;

étudier des problèmes nouveaux en architecture et à y apporter des solutions appropriées et inédites;

faire l'examen critique des connaissances sur des aspects particuliers de l'architecture;

poser un jugement critique en architecture;

comprendre les aspects légaux, organisationnels et administratifs de la pratique professionnelle de l'architecture;

poser un jugement éthique et déontologique fondé sur des attitudes responsables sur les plans social, culturel et environnemental.

ORDRE PROFESSIONNEL

Ce programme complète la formation acquise au baccalauréat en architecture en vue de l'accès à la profession d'architecte. Il est accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture, seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture. En vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, le programme est reconnu par la profession partout en Amérique du Nord.

« Au Canada, le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) est le seul organisme autorisé par le Regroupement des ordres d'architectes du Canada (ROAC) à agréer les programmes de grades professionnels canadiens en architecture aux fins de la délivrance d'un permis d'architecte. » (Conditions et durées d'agrément du CCCA pour les programmes professionnels en architecture, Édition 2017, Annexe A-1)

Le programme de maîtrise en architecture (M. Arch.) de l'Université Laval est agréé par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) jusqu'au 30 juin 2019. Il est actuellement en processus de renouvellement d'agrément pour les 6 années subséquentes.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit obligatoirement être inscrit à temps complet durant les deux premières sessions du programme.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Dufaux

418 656-2131 poste 6778

francois.dufaux@arc.ulaval.ca

Pour information

Mélanie Pépin

Agente de gestion des études

418 656-2764 poste 5294

infoprogramme@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement, un étudiant qui veut s'inscrire aux cours ARC-6026 Stage professionnel en architecture et ARC-6030 Séminaire : stage professionnel en architecture et qui remplit toutes les conditions requises par le programme peut être admis à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en architecture ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire par la direction de programme.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur d'essai ou conseiller

Le candidat devra, avant la fin de la session d'automne de la deuxième année, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai (s'il a choisi de réaliser un essai) ou à titre de conseiller (s'il a choisi de réaliser un projet de fin d'études).

Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur ou de conseiller. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Connaissance de l'anglais

La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitae;

une lettre de motivation/intentions;

un projet d'études (de deux à trois pages) qui présente les intérêts et les projets du candidat pour l'architecture en général et, plus particulièrement, pour cette maîtrise. Le candidat doit exposer ses capacités à soulever des questions bien fondées selon les connaissances déjà acquises et ses capacités à réfléchir de manière critique pour dégager des voies à explorer pour y répondre. Il s'agit plus précisément de présenter ses connaissances sur des questions qui l'intéressent et d'expliquer comment il compte les approfondir dans le cadre d'études de maîtrise;

un portfolio;

trois rapports d'appréciation.

Sélection

Entrevue

La direction de programme peut demander à un candidat de se présenter à une entrevue à l'École d'architecture.

Chaque candidature est évaluée par un comité d'admission qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier, de son aptitude en design architectural, ainsi que des ressources du programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

Achat d'équipement

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit posséder ou acquérir, dès la première session, un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire d'un ordinateur portable. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Ce programme a une capacité d'accueil limitée à 90 places. La direction de programme tient alors compte des ressources humaines et matérielles de la Faculté.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHITECTURE		45
<u>ARC-6022</u>	Pratique professionnelle I : pratiques et enjeux de la profession d'architecte	3
<u>ARC-6023</u>	Pratique professionnelle II : droit de la construction	3
<u>ARC-7021</u>	Pensée constructive en architecture	3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ARC-6024</u>	Essai (projet) de fin d'études en architecture	9
OU		
<u>ARC-6001</u>	Introduction à la recherche	3
<u>ARC-6057</u>	Projet de fin d'études en architecture	6
RÈGLE 2 - RÉUSSIR UNE PAIRE PARMIS:		
<u>ARC-6035</u>	Construction et design	6
<u>ARC-7042</u>	Recherche, développement et création en construction	3
OU		
<u>ARC-6037</u>	Ambiances physiques et design	6
<u>ARC-7044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines	3

OU

<u>ARC-6038</u>	Projets de conservation et restauration	6
<u>ARC-7045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation	3

RÈGLE 3 - RÉUSSIR UNE PAIRE PARMİ:

<u>ARC-6036</u>	Programmation et design	6
<u>ARC-7043</u>	Programmation et évaluation architecturales	3

OU

<u>ARC-6040</u>	Projet d'architecture virtuelle et fabrication numériques	6
<u>ARC-7046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques	3

OU

<u>ARC-7033</u>	Design urbain : concepts et méthodes	3
<u>ARC-6039</u>	Projets de design urbain	6

OU

<u>ARC-6041</u>	Habitats et cultures	6
<u>ARC-7047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale	3

RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMİ:

<u>ARC-6025</u>	Préparation à l'essai (projet) de fin d'études en architecture	3
<u>ARC-6026</u>	Stage professionnel en architecture	0
<u>ARC-6030</u>	Séminaire: stage professionnel en architecture	1
<u>ARC-6059</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site	3
<u>ARC-6060</u>	Patrimoine bâti et paysages culturels in situ	3

<u>ARC-7002</u>	Travaux pratiques	3
<u>ARC-7004</u>	Recherche individuelle	3
<u>ARC-7006</u>	Stage	3
<u>ARC-7009</u>	Études et lectures dirigées	3
<u>ARC-7031</u>	Sujets spéciaux (architecture)	3
<u>ARC-7032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis	3
<u>ARC-7033</u>	Design urbain : concepts et méthodes	3
<u>ARC-7034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles	3
<u>ARC-7042</u>	Recherche, développement et création en construction	3
<u>ARC-7043</u>	Programmation et évaluation architecturales	3
<u>ARC-7044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines	3
<u>ARC-7045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation	3
<u>ARC-7046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques	3
<u>ARC-7047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale	3
<u>ARC-7048</u>	Théories et interprétation en architecture	3
<u>ARC-7049</u>	Études en architecture	3
<u>ARC-7061</u>	Stage international interculturel en architecture et design urbain	6

et tous les cours de niveau 6000 ou 7000 portant un des sigles suivants : AME, ANT, ARV, COM, DES, ECN, ETI, ETN, GGR, GIE, GMT, GUI, HAR, LIT, MNG, MRK, PHI, POL, SOC, THT

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir

pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École d'architecture

www.arc.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

Version: 2019-06-05 07:40:18 / 2019-08-02 10:34:49

Version: 2019-06-05 07:40:18 / 2019-08-02 10:34:49

MAÎTRISE EN ARTS VISUELS - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Cette maîtrise vous offre l'occasion d'entamer une réflexion critique et d'approfondir votre pratique sur une période de deux ans. Le programme repose sur la qualité et sur la diversité des séminaires offerts ainsi que sur le dynamisme des enseignants, tous artistes et théoriciens actifs dans le milieu des arts au Québec.

Ouvert à toutes les disciplines en arts visuels et en arts médiatiques, qu'elles soient émergentes ou non, le programme valorise l'hybridité des démarches avec la vive intention qu'y soit développée l'autonomie créatrice nécessaire pour inscrire les réalisations des étudiants dans le milieu artistique et culturel.

Votre projet de fin d'études sera présenté dans le lieu de votre choix.

La qualité du programme de maîtrise en arts visuels est fondée en grande partie sur les échanges critiques et sur les possibilités d'interaction intellectuelle entre les membres de la communauté du programme, tant professorale qu'estudiantine, dans un environnement collectif de création.

Directeur à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet: peut uniquement être suivi à temps complet.

Domaines d'expertise

Peinture

Installation

Performance

Sculpture

Dessin

Photographie et vidéo

Estampe (gravure, lithographie, sérigraphie, etc.)

Multimédia

Art relationnel

Arts d'information

Art numérique

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat ayant un diplôme de premier cycle en création artistique.

AVENIR

Au terme de votre formation, vous aurez toutes les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir un artiste professionnel bien intégré dans son milieu.

Parce qu'elle est axée sur la recherche-crédation, la maîtrise prépare très bien les étudiants à poursuivre leurs études au troisième cycle. Elle vous permettra également de bâtir une carrière d'artiste autonome. Vous développerez votre pratique et l'inscrirez dans le milieu professionnel.

Professions

- Artiste en arts visuels
- Commissaire d'exposition
- Intervenant dans des milieux artistiques, culturels ou communautaires
- Collaborateur dans des centres d'artistes
- Enseignant au collégial
- Travailleur autonome

Employeurs

- Centres d'artistes
 - Musées
 - Galleries d'art
 - Studios de design graphique
 - Agences de communication
 - Firmes de conception multimédia
 - Centres d'arts
 - Centres communautaires
 - Établissements d'enseignement
 - Toute organisation qui cherche des gens créatifs qui ont développé un esprit critique
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche

fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle reliée à leur champ de recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.

Infrastructures scientifiques et technologiques

Située en plein coeur du dynamique quartier Saint-Roch, l'École des arts visuels comprend, en plus d'équipements de pointe et de techniciens à votre disposition pour vous aider dans vos travaux et pour vous conseiller, les ateliers du Roulement à billes, un espace de travail et de création réservé aux étudiants à la maîtrise avec mémoire.

L'emplacement de choix de l'École lui permet de faire partie d'un réseau de recherche qui inclut des centres d'artistes, des établissements d'enseignement, des compagnies de production en technoculture et en théâtre, des galeries d'art et des centres de diffusion d'art actuel reconnus à l'échelle internationale. Ces liens, développés depuis plusieurs années, font que la recherche en arts visuels est orientée vers l'art actuel en Amérique du Nord, et plus particulièrement vers l'art actuel au Québec. Les étudiants au 2e cycle en arts visuels intègrent un réseau d'artistes professionnels leur permettant d'élargir leur pratique artistique et d'approfondir leur démarche de création dans un milieu francophone nord-américain ouvert sur le reste du monde.

La qualité des infrastructures de l'École permet l'offre d'une formation de très haut niveau. Les cours se déroulent dans des conditions optimales d'espace, d'éclairage, d'équipement et d'outillage. Les ateliers et laboratoires spécialisés sont dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie pour servir, parmi d'autres champs artistiques, la menuiserie, le moulage, la gravure et la lithographie, le travail du métal, la sérigraphie, la photographie argentique et numérique ou encore l'animation.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention

Le design d'interface

Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture

La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines, le développement régional économique

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Le programme accueille les pratiques disciplinaires et interdisciplinaires notamment la peinture, l'installation, la performance, la sculpture, le dessin, la photographie et la vidéo, l'estampe (gravure, lithographie, sérigraphie, etc.), le multimédia, l'art relationnel, les arts d'information, l'art numérique, etc.

Vu le caractère multidisciplinaire du programme, l'étudiant peut faire son choix parmi les professeurs qui peuvent encadrer les projets de création :

Richard Baillargeon, Hélène Bonin, Francine Chaîné, Alexandre David, Julie Faubert, Marcel Jean, Suzanne Leblanc, Nicole Malenfant, Marie-Christiane Mathieu, David Naylor, Bernard Paquet, Jocelyn Robert, Joëlle Tremblay.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de l'École d'art.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Amener l'étudiant de deuxième cycle à une pratique autonome de la création en arts visuels.

Objectifs particuliers

Assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte de connaissances nouvelles.

Développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique.

Acquérir une connaissance approfondie d'un domaine de la création en arts visuels.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant à la maîtrise doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études.

L'étudiant a accès à un espace de travail et à un outillage de pointe durant les cinq sessions qui suivent sa première inscription.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Bernard Paquet

bernard.paquet@art.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@art.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en arts visuels et médiatiques ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente est admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche.

Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Tous les cours se donnent en français et tous les travaux écrits doivent être rédigés dans cette langue. Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français doit démontrer qu'il possède une maîtrise suffisante de cette langue, à l'oral comme à l'écrit. Le comité d'admission pourrait, le cas échéant, soumettre le candidat au Test de français international (TFI).

Connaissance de l'anglais

La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est essentielle.

L'École de langues de l'Université Laval offre des cours à l'étudiant désireux d'améliorer ses connaissances de langue anglaise.

Les cours de langues sont non contributives au programme et doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitæ;

un dossier visuel numérique : le candidat doit soumettre une quinzaine d'oeuvres faisant état de sa production artistique (indiquer à l'intérieur du fichier le contexte et les dates de réalisation des oeuvres de même que le format et les matériaux utilisés);

un avant-projet de recherche (environ une page) précisant les intérêts de recherche en lien avec les oeuvres présentées dans le dossier visuel.

Le candidat doit déposer ces trois documents à l'adresse : documentsadmission.2@arv.ulaval.ca.

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARTS VISUELS		21
<u>ARV-6001</u>	Praxis I: problématique	3
<u>ARV-6002</u>	Praxis II: méthodologie	3
<u>ARV-6003</u>	Atelier I	3
<u>ARV-6004</u>	Atelier II	3
<u>ARV-6008</u>	Examen de projet	3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ARV-6005</u>	Théories des arts visuels	3
<u>ARV-6006</u>	Séminaire thématique I	3
<u>ARV-6007</u>	Séminaire thématique II	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ARV-6821</u>	Activité de recherche - mémoire 1	3
<u>ARV-6822</u>	Activité de recherche - mémoire 2	3
<u>ARV-6823</u>	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
<u>ARV-6824</u>	Activité de recherche - mémoire 4	8/activité temps complet
<u>ARV-6825</u>	Activité de recherche - mémoire 5	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École d'art

www.art.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-03-25 15:23:39 / 2019-08-02 10:34:49

Version actualisée

MAÎTRISE EN DESIGN - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

De nature interdisciplinaire, la recherche en design couvre un large spectre de connaissances et de pratiques. Elle relève des dimensions humaine, technologique, culturelle, artistique et matérielle. Le design est donc au coeur de nombreux champs de connaissances du monde contemporain. Discipline prospective, ce domaine d'études se situe à la croisée des arts, des sciences humaines et sociales ainsi que des technologies. Des savoirs variés sont mobilisés et interrogent les enjeux environnementaux, esthétiques, sociaux, éthiques, économiques et organisationnels auxquels nos sociétés contemporaines sont confrontées. Ses domaines d'intervention et de réflexion incluent les humanités numériques, les champs de la culture, de la communication, de l'éducation, de la gestion, de la santé, de la politique, de l'informatique, ou encore de l'ingénierie, sans pour autant être exclusifs à ces domaines.

Le projet de recherche permet d'entreprendre:

une recherche à visée théorique

une recherche appliquée visant l'accompagnement de l'action en design

une recherche-crédation reposant sur un cadre théorique.

Le programme couvre les champs de recherche soutenus par les professeurs de l'École de design. Chaque année, la direction propose des projets d'accueil qui proviennent des directeurs de recherche et des étudiants, ou encore de centres de recherche universitaires, d'organismes gouvernementaux ou d'entreprises.

Vous profiterez d'une formation de grande qualité, donnée par des professeurs chevronnés, dans un environnement exceptionnel. Vos collègues seront issus du design, mais également de différentes disciplines des arts et des sciences humaines. Ainsi, votre formation sera riche d'échanges et de perspectives nouvelles. Vous obtiendrez un encadrement individualisé, un soutien informatique et technique de premier niveau, et une variété de ressources matérielles seront mises à votre disposition: ateliers spécialisés, centre de documentation, prêts d'équipement et de matériel, etc.

Directeur à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Design graphique

Design numérique

Design d'information

Design d'interaction et d'expérience

Design narratif et scénarisation multimédia

Design et médias socionumériques (jeux, environnements interactifs, hybrides ou augmentés)

Design d'animation 2D et 3D (image de synthèse, design de personnages numériques, environnements 3D interactifs, cinéma et jeux)

Design de produits

Design responsable (design durable, écoconception et durabilité, consommation)

Design public (enjeux publics, biens communs)

Design de services

Design management

Créativité et innovation

Design et économie

Design social (activisme en design, innovation sociale)

Design d'auteur

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au bachelier provenant du design ou d'un domaine connexe, notamment les sciences humaines, la communication, l'éducation, les arts, les lettres, les sciences de la gestion ou l'ingénierie. La diversité des profils assurera des échanges stimulants et s'inscrit dans l'approche interdisciplinaire mise de l'avant par le programme. Il accueille les étudiants de la scène internationale qui souhaitent suivre une formation au Québec. Il s'adresse aussi à la personne qui est sur le marché du travail et qui souhaite enrichir sa pratique sur les plans théorique, conceptuel et méthodologique.

AVENIR

Le programme conduit à des postes auxquels les finissants n'auraient pas eu accès sans une maîtrise, notamment à titre de chargés de projets, de spécialistes en gestion de l'innovation, de chefs d'équipe ou de designers-chercheurs. Il permet également de développer des expertises spécifiques pouvant mener à la création d'une firme de consultants ou au démarrage d'entreprises innovantes.

Comme finissant de ce programme, vous serez fortement convoité par les employeurs qui souhaitent embaucher des chercheurs et des designers professionnels solidement formés sur les plans pratique et théorique et ayant développé leurs capacités réflexives. La maîtrise pourra également servir de tremplin aux créateurs du design qui, par la recherche-crédation, auront approfondi leur démarche, et les aider à positionner plus stratégiquement leur carrière. Ce programme prépare également aux études de troisième cycle.

Le taux de placement des diplômés est très élevé: plus de 90% se trouvent un emploi dans leur domaine.

Professions

Chargé de projet

Chef d'équipe

Consultant

Designer-chercheur

Entrepreneur

Spécialiste en gestion de l'innovation

Employeurs

Entreprise de communication

Entreprise de médiation sociale et culturelle (living lab)

Entreprise de multimédia et de jeux vidéo

Entreprise spécialisée en technologie

Entreprise manufacturière

Établissements d'enseignement collégial et universitaire

Firmes de génie, d'urbanisme et d'architecture

Fonction publique

Institution culturelle

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle liée à leur champ de recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.

Infrastructures scientifiques et technologiques

L'École de design loge dans l'édifice La Fabrique, au centre du quartier Saint-Roch. Elle vous offre un environnement d'apprentissage inspirant, en interaction permanente avec le réseau du multimédia, de nombreux centres artistiques, galeries, ateliers et théâtres qui collaborent à l'atteinte de vos objectifs d'apprentissage. Le réseau culturel dynamique du centre-ville, en plein essor, stimule la créativité, favorise les rencontres et facilite l'acquisition d'expériences professionnelles.

La qualité des infrastructures de l'École favorise des conditions d'apprentissage optimales. Les ateliers et les laboratoires spécialisés sont dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie, permettant les travaux de menuiserie, de métal, de moulage, d'estampe, de vidéo, de son, d'électronique, de photographie argentique et numérique ou encore d'animation.



Programme unique au Québec

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention

Le design d'interface

Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture

La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines, le développement régional économique

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Le directeur de recherche de l'étudiant est un professeur nommé par la direction de programme au plus tard à la fin de la première session du cheminement de l'étudiant. Les professeurs qui peuvent encadrer les étudiants sont : Guillaume Blum, Maude Bouchard, Renée Bourassa, Michel Deblois, Claudia Déméné, Caroline Gagnon, François Giard, Éric Kavanagh, Frédéric Lépinay, Marie Lessard et Sylvie Pouliot. Des codirections peuvent également être envisagées.

L'étudiant doit trouver son directeur de recherche pendant la première session.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de l'École de design.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Les champs de recherche et d'application du programme sont développés dans une visée pluridisciplinaire et transversale. L'orientation du programme adopte une perspective résolument sociale. Elle priorise une sensibilité particulière aux besoins des individus et des communautés dans lesquels le designer est appelé à intervenir. Le programme met de l'avant l'importance de la mise en contexte, de la compréhension des besoins, des facteurs humains et de l'articulation de nouvelles approches de conception ainsi que des possibilités créatives, par la réflexion et l'action du designer, tant sur le plan de sa pratique que des visées de la recherche.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les compétences nécessaires à la recherche en design qui font appel aux divers moyens propres à la discipline, placés au service d'un besoin social bien déterminé. Pour bien comprendre les enjeux de son champ d'intervention, il aura également développé une réflexion sur les problématiques actuelles du design, issues d'un monde complexe, ainsi qu'une capacité d'analyse critique. Il sera en mesure de transférer ses acquis à la fois pratiques et théoriques pour la réalisation de projets dans le domaine du design.

Plus précisément, les objectifs du programme sont les suivants :

assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte et à la validation de connaissances nouvelles;

développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique;

proposer des solutions pertinentes et innovantes répondant à des problématiques contemporaines qui relèvent d'une posture prospective et qui mettent à profit la démarche de conception.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme s'échelonne sur deux ans; le régime privilégié est le temps complet.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Michel De Blois

418 656-2131 poste 7378

infoprogramme@art.ulaval.ca

Conseillère à la gestion des études

Carole Asselin

418 656-2131 poste 5148

conseillere@art.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@art.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

TRAVAIL DE RECHERCHE

Mémoire et projet de mémoire

Les activités de recherche s'effectuent tout au long du cheminement de l'étudiant sous la supervision de son directeur de recherche. Lors de la première année, elles s'effectuent de façon concomitante à la scolarité de l'étudiant, jusqu'au dépôt de son projet de mémoire. Au cours de la deuxième année, l'étudiant poursuit ses activités de recherche ou de recherche-crédation et la rédaction de son mémoire de façon plus intensive. Le cheminement est complété par le dépôt du mémoire à la fin de la deuxième année, lequel fait l'objet d'une évaluation régie par la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP).

Le projet de mémoire, qui précède la rédaction du mémoire lui-même, est élaboré en deux étapes : une première version est déposée à la fin du cours obligatoire DES-6032 Introduction à la recherche et fait l'objet d'une première évaluation par l'enseignant responsable du cours. Cette première version comprend habituellement le sujet de recherche et ses délimitations, la problématique et les objectifs de recherche, les questions ou les hypothèses de recherche, le cadre conceptuel, la méthodologie préliminaire ainsi qu'une bibliographie. Une deuxième version est élaborée dans le cadre du cours DES-6026 Projet de mémoire, en tutorat avec le directeur de recherche de l'étudiant. Cette deuxième version lui permet de modifier et de peaufiner son projet initial. Elle est déposée à la fin de la deuxième session du cheminement, lorsque la scolarité est complétée, et fait l'objet d'une évaluation (succès-échec) effectuée par le comité d'encadrement du programme composé de trois enseignants-chercheurs.

Le mémoire doit permettre à l'étudiant de présenter les résultats de sa recherche menée de façon rigoureuse et de démontrer sa maîtrise du sujet et de la problématique de sa recherche, de sa méthodologie, ainsi que, de façon transversale, ses capacités réflexives et d'analyse ainsi que son esprit critique. Lorsque le projet de recherche de l'étudiant s'insère dans un projet préexistant à sa propre recherche (voir projets d'accueil), le mémoire de l'étudiant est alors le résultat de sa démarche et de son action au sein du projet de recherche. Lorsque le projet de recherche s'inscrit dans une démarche de recherche-crédation, l'étudiant aura à déposer un mémoire, dont le projet de création (productions sous toutes formes : film, jeux, produits, affiches, illustrations, etc.) fait partie intégrante.

Le mémoire est un document d'environ 90 pages. La présentation du mémoire doit être conforme aux normes édictées par la FESP (voir le Guide de cheminement). Le mémoire est évalué par trois personnes, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux personnes désignées, qui sont choisies par la direction de programme en concertation avec le directeur de recherche.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Dans ce programme, le cheminement de l'étudiant est supervisé par son directeur de recherche. Les étudiants sont invités à participer aux projets de recherche suggérés par les professeurs ou encore à proposer leurs propres projets. La direction du programme s'assure de leur faisabilité. La formule flexible traduit l'interdisciplinarité naturelle du design. Selon la nature des projets, les étudiants peuvent s'inscrire dans un domaine de pratique de leur choix ou encore développer leur projet de recherche à la croisée de plusieurs disciplines. Le projet de recherche offre à l'étudiant le bénéfice d'un éclairage transversal et forme un esprit de synthèse et d'analyse adapté aux besoins changeants de la société.

Les crédits du programme (45) sont répartis de la façon suivante : 15 crédits de cours (3 cours obligatoires et 2 cours à option) et

30 crédits d'activités de recherche, dont l'aboutissement est le mémoire. Les cours, suivis pendant la première année du cheminement, préparent les étudiants à la recherche et leur permettent d'élaborer leur protocole de recherche. Ceux-ci développent leurs capacités de réflexion critique ainsi que leurs compétences dans le champ interdisciplinaire du design, ils les familiarisent à divers contextes dans lequel le design intervient et aux avancées théoriques du domaine du design. La formule pédagogique du séminaire est privilégiée.

Les cours obligatoires ont pour objectif d'assurer une formation théorique aux étudiants sur les plans épistémologique, méthodologique et critique. Ils assurent le choix de la méthodologie appropriée au projet de recherche. Les cours optionnels comportent des dimensions à la fois théoriques et pratiques en lien avec le sujet de recherche de l'étudiant.

Le résultat du processus fait l'objet d'un mémoire écrit, qui témoigne de la maîtrise des savoirs nécessaires à la démarche de recherche et à son application dans les champs de pratiques du design.

La recherche peut être menée dans le cadre des travaux d'équipes multidisciplinaires ou de groupes de recherche, mais le mémoire demeure un travail individuel. Lorsqu'un étudiant se joint à un projet de recherche regroupant diverses expertises, son mémoire reflète la partie de l'étude qu'il a menée et la démarche qu'il a privilégiée au sein de l'équipe. Le cheminement offert dans le cadre de cette maîtrise peut conduire directement au marché du travail, à une carrière en recherche-crédation ou encore aux études doctorales.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en design ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline interpellée par le programme, notamment en sciences humaines, en communication, en éducation, en sciences de la gestion, en ingénierie, en arts ou en lettres est admissible (voir scolarité préparatoire).

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente est également admissible (voir scolarité préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut exiger une scolarité préparatoire, de trois à quinze crédits, qui doit être réussie avant l'admission définitive au programme.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Un candidat ne peut être admis au programme que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Tous les cours se donnent en français et tous les travaux écrits doivent être rédigés dans cette langue. Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français doit démontrer qu'il possède une maîtrise suffisante de cette langue, à l'oral comme à l'écrit. Le comité d'admission pourrait, le cas échéant, soumettre le candidat au Test de français international (TFI). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des cours de mise à niveau.

Connaissance de l'anglais

La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est essentielle.

L'École de langues de l'Université Laval offre des cours à l'étudiant désireux d'améliorer ses connaissances de langue anglaise.

Les cours de langues sont non contributives au programme et doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitae;

une lettre de motivation (maximum de deux pages) exposant les motifs qui incitent le candidat à poser sa candidature dans ce programme et présentant un avant-projet de recherche;

deux lettres de recommandation;

une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche.

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN		21
<u>DES-6032</u>	Introduction à la recherche	3
<u>DES-6033</u>	Méthodes de recherche et d'analyse en design	3
<u>DES-6034</u>	Concepts, fondements et théories du design	3
<u>DES-7003</u>	Séminaire de recherche en design	3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARI:		
<u>DES-6008</u>	Design d'interfaces	3
<u>DES-6036</u>	Stage de recherche	3
<u>DES-7000</u>	Lectures dirigées en design	3
<u>DES-7001</u>	Sujet spécial en design	3

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval. Les cours doivent être de niveau 6000 ou 7000 et jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

RECHERCHE

<u>DES-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1	3
<u>DES-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps complet
<u>DES-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
<u>DES-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4	7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École de design

www.design.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-05-27 07:20:34 / 2019-08-02 10:34:49

Version actualisée

MAÎTRISE EN DESIGN - DESIGN D'INTERACTION (M.A.)

[Présentation générale](#)

[Aperçu](#)

PROGRAMME UNIQUE AU CANADA

EN BREF

Ce programme a pour objectif la formation de spécialistes en design d'interaction. Le programme est axé sur la conception d'interfaces et de systèmes interactifs et se distingue en ce sens d'une approche axée sur la production technique et la programmation. Le cadre théorique central du programme est l'ergonomie cognitive et les divers concepts et méthodes entourant les sciences de la conception et du design. Le Web, le jeu vidéo, le multimédia urbain, les applications mobiles, notamment, sont les principaux médias à l'étude, et ce, dans leurs diverses formes (institutionnelle, transactionnelle, classique, culturelle, etc.).

Le projet d'intervention implique la participation de clients réels autour d'un projet de conception de grande ampleur, d'un degré de complexité élevé, et est accompagné d'un encadrement supérieur. L'essai, toujours problématisé en design, vous permettra d'acquérir de solides connaissances dans le domaine tout en améliorant vos aptitudes rédactionnelles, très convoitées par les employeurs.

Vous bénéficierez du soutien d'une équipe d'enseignants spécialisés provenant de divers domaines du design. La vie étudiante y est très stimulante en raison de la formation de cohortes cheminant ensemble de la première à la dernière session du programme.

Par l'expertise interdisciplinaire de ses professeurs, le programme couvre principalement les domaines de recherche du design d'interaction et du design d'interface.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Toutefois, le temps complet (accélééré sur trois sessions, de septembre à juin inclusivement) est recommandé.

Horaire des cours: pendant la semaine, de jour et intensif

Domaines d'expertise

Design d'interaction

Design d'interface (Web, systèmes et applications)

Architecture d'information et design d'information

Ergonomie cognitive (évaluation, conception, prospection)

Design social

Design graphique et visualisation de l'information

Rédaction Web

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en design, quelle que soit la spécialité (graphique, multimédia, de produits, animation, etc.), ou dans tout autre domaine en lien avec le design (communication, rédaction, TIC, arts, génie, informatique, technologie éducative, etc.). Le détenteur d'un baccalauréat sans lien avec le design ou ses domaines connexes peut aussi être admis à condition qu'il possède de l'expérience pertinente.

AVENIR

Une fois votre diplôme en poche, vous serez un spécialiste du design d'interaction et de l'interface et posséderez des habiletés en architecture d'information, en conception et correction ergonomiques dans les domaines du Web et des appareils mobiles, notamment. Le caractère professionnel du programme favorise la contribution de façon intensive à la résolution de problèmes de design dans les organisations implantées au Québec.

Le taux de placement des diplômés est très élevé: plus de 90% se trouvent un emploi dans leur domaine. Le programme permet aussi d'accéder au doctorat.

Professions

- Concepteur
- Chef de projets
- Designer d'interfaces
- UX designer
- Architecte d'information
- Ergonome
- Scénariste
- Gestionnaire de projets
- Enseignant

Employeurs

- Entreprises de communication, de multimédia et de jeux vidéo
- Gouvernements
- Entreprises spécialisées en technologie
- Industries culturelles
- Établissements d'enseignement collégial et universitaire

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle reliée à leur champ de

recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.

Infrastructures scientifiques et technologiques

L'École de design loge dans l'édifice La Fabrique, au centre du quartier Saint-Roch. Elle vous offre un environnement d'apprentissage inspirant, en interaction permanente avec le réseau du multimédia, de nombreux centres artistiques, galeries, ateliers et théâtres qui collaborent à l'atteinte de vos objectifs d'apprentissage. Le réseau culturel dynamique du centre-ville, en plein essor, stimule la créativité, favorise les rencontres et facilite l'acquisition d'expériences professionnelles.

La qualité des infrastructures de l'École favorise des conditions d'apprentissage optimales. Les ateliers et les laboratoires spécialisés sont dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie, permettant les travaux de menuiserie, de métal, de moulage, d'estampe, de vidéo, de son, d'électronique, de photographie argentique et numérique ou encore d'animation.



Cheminement bidualiplômant



Programme unique au Canada

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention

Le design d'interface

Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture

La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines, le développement régional économique

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Le programme couvre principalement trois domaines de recherche et de pratique : le design d'interaction, l'ergonomie (de correction et de conception) et l'architecture d'information. En plus des cours portant sur ces trois thèmes, l'étudiant peut approfondir son expertise dans l'un ou l'autre de ces axes dans son projet d'essai (9 crédits) et pendant le projet d'intervention (12 crédits).

L'enseignement est assuré par les professeurs suivants, de l'École des arts visuels : Renée Bourassa, Éric Kavanagh et Alain Rochon.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de l'École de design.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le programme est avant tout orienté vers la conception et non vers la production (technique). Le design y est présenté comme une expertise de résolution de problèmes au service d'un tiers ou de la société.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif général d'amener l'étudiant à une pratique autonome du design d'interaction.

À cet objectif général s'ajoutent les objectifs particuliers suivants :

- assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte et à la validation de connaissances nouvelles;
- développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique;
- acquérir une connaissance approfondie d'un domaine du design d'interaction.

Également, ce programme a pour objectif particulier d'offrir à l'étudiant une formation à la fois pratique et fondamentale, principalement axée sur le design d'interaction, l'ergonomie (de correction et de conception) et l'architecture d'information.

Au terme de cette formation, l'étudiant aura acquis de solides connaissances en design (d'interfaces, d'information, d'interaction) et en ergonomie cognitive. Il aura aussi développé son attitude critique à l'égard du domaine et maîtrisera plusieurs techniques d'investigation et démarches d'intervention.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant à la maîtrise doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études. La formation à temps complet s'échelonne sur trois sessions consécutives.

L'étudiant a accès à un espace de travail et à un outillage de pointe durant les trois sessions que dure le programme.

Les parcours à temps partiel sont possibles, mais doivent être préalablement approuvés par la direction de programme.

CHEMINEMENT BIDIPLÔMANT

Le cheminement bidualmiant permet de poursuivre simultanément des études au programme de maîtrise à l'Université Laval et dans une université étrangère partenaire. Ce cheminement propose un agencement d'activités de formation qui répondent aux exigences des deux universités. L'étudiant reçoit un diplôme de chacun des établissements.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Éric Kavanagh

418 656-2131 poste 3983

eric.kavanagh@design.ulaval.ca

Conseiller à la gestion des études

Stéphane James Bernard

418 656-2131 poste 5148

conseiller@art.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme équivalent, en design, en communication, en technologie de l'information, en multimédia, en informatique, en animation, en arts, en cinéma ou dans un domaine connexe.

Le titulaire d'un baccalauréat en sciences humaines ou en sciences pures et qui a une expérience jugée adéquate par la direction de programme est admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Compétence en français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Tous les cours se donnent en français. Tous les travaux, y compris l'essai d'environ 50 pages, doivent être rédigés dans cette langue. Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français doit démontrer qu'il possède une maîtrise suffisante de cette langue, à l'oral comme à l'écrit. Le comité d'admission pourrait soumettre le candidat à un examen écrit et le recevoir en entrevue.

Compétence en anglais

La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est essentielle.

L'École de langues de l'Université Laval offre des cours à l'étudiant désireux d'améliorer ses connaissances de langue anglaise.

Les cours de langues sont non contributives au programme et doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitae;

une lettre de motivation.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, d'une part, de la préparation antérieure du candidat et de son dossier universitaire et, d'autre part, de la capacité et de la disponibilité du corps professoral à encadrer l'essai et le projet d'intervention de l'étudiant.

Achat d'équipement

Pour suivre les cours obligatoires du programme, le candidat doit posséder un ordinateur portable récent (PC ou Mac) et les licences légales d'utilisation des logiciels imposés.

Équipement fourni

L'étudiant admis au programme bénéficie d'une salle de travail réservée munie d'espaces personnels, d'une grande table de travail et de conférence, d'un projecteur multimédia, d'une imprimante laser et d'autres éléments de mobilier ou de technologie. Le comptoir de prêt de l'École d'art fournit aussi de nombreux équipements de pointe en informatique et en vidéo.

Pour plus d'information sur ce programme, consulter le site de l'École de design : <https://www.design.ulaval.ca/programmes/maitrise-design-interaction.html>.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN D'INTERACTION		45
<u>DES-6008</u>	Design d'interfaces	3
<u>DES-6011</u>	Préparation de l'essai en design d'interaction	3
<u>DES-6012</u>	Design, ergonomie et innovation	3
<u>DES-6016</u>	Projet d'intervention	12
<u>DES-6018</u>	Essai en design d'interaction	9
<u>DES-6019</u>	Design de service	3
<u>DES-6020</u>	Architecture d'information Web	3
<u>DES-6021</u>	Profession designer d'interfaces	3
<u>DES-6022</u>	Design d'interaction	3
<u>DES-6023</u>	Théories et fondements du design	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École de design

www.design.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-06-05 07:40:18 / 2019-08-02 10:34:49

Version actualisée

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ARCHITECTURE - AVEC MÉMOIRE (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme s'adresse à l'étudiant intéressé à la recherche en architecture, à travers les thèmes développés par les professeurs, ainsi qu'à celui qui désire se préparer à la poursuite d'études au doctorat. Il permet au titulaire d'un diplôme de premier cycle pertinent au champ de recherche choisi d'acquérir une connaissance approfondie de la recherche en architecture et de maîtriser les méthodes appropriées à l'avancement des connaissances dans ce champ.

Vous découvrirez les réalités complexes des sciences de l'architecture et vous développerez votre esprit critique ainsi que vos compétences en recherche.

Selon les types de recherche et les ententes, vous pourrez avoir accès à certains laboratoires spécialisés d'autres départements, notamment à un laboratoire sur les bétons de haute performance, situé au pavillon Ferdinand-Vandry, et un laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD).

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant votre admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet ou temps partiel: considérant la séquence des cours, il est recommandé de suivre ce programme à temps plein.

Domaines d'expertise

Ambiances physiques

Innovation en construction

Architecture virtuelle et fabrication numérique

Programmation

Design urbain

Requalification de lieux patrimoniaux et urbains

Habitats et cultures

Théories en architecture

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat diplômé du premier cycle en architecture, en urbanisme ou en design, ou ayant une formation équivalente.

AVENIR

La maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire permet de développer une expertise propre et d'offrir ses services comme consultant. Elle permet également de préparer la poursuite des études au doctorat.

La maîtrise de recherche en architecture peut vous mener à des études de doctorat dans des domaines connexes et variés.

Professions

Consultant

Professionnel de recherche

Employeurs

Bureaux d'architectes

Gouvernements, agences publiques

Organismes non gouvernementaux

Centres, groupes et instituts de recherche

Agences de consultants, d'urbanistes

Consortiums multidisciplinaires

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle reliée à leur champ de recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.

Infrastructures scientifiques et technologiques

L'École d'architecture est située dans le quartier historique du Vieux-Québec, lieu inspirant pour tous ceux qui le fréquentent. Vous serez en constante interaction avec les autres étudiants, les professeurs et des professionnels du milieu, notamment en apportant votre contribution au sein de groupes de recherche variés où travaillent des chercheurs réputés. Vous profiterez d'une formation de grande qualité donnée dans un environnement exceptionnel, où le patrimoine se marie aux nouvelles technologies.

L'École vous donne la possibilité de réaliser des maîtrises simultanées en combinant, par exemple, l'architecture à l'aménagement ou au design urbain. Vous pourrez profiter d'ateliers d'ambiance virtuelle et d'équipements sans cesse renouvelés, sans compter que les espaces de travail personnels sont ouverts en tout temps.

Vous recevrez un encadrement individualisé en atelier et dans certains cours, ce qui vous permettra d'évoluer tout au long de votre formation. De plus, vous aurez accès à un espace de travail personnels et pourrez vous joindre à des équipes de recherche et échanger avec elles. Plusieurs ressources seront mises à votre disposition: un laboratoire numérique et d'impression, une découpeuse numérique, un atelier de maquettes, un laboratoire de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), une salle de lecture et un café étudiant.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

L'École d'architecture de l'Université Laval jouit d'un statut particulier et enviable au sein des écoles canadiennes d'architecture grâce à la qualité de ses professeurs et de ses équipes de recherche engagés dans une variété de champs de recherche-crédation en architecture.

L'enseignement puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École.

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD) est l'hôte du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Le CRAD, qui comprend 17 membres réguliers et 18 membres associés, est un milieu interdisciplinaire regroupant chercheurs et étudiants autour de 4 principaux enjeux liés à l'aménagement et au développement durables des espaces urbains et ruraux : les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable et la protection de l'environnement et l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Plusieurs professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et certains professeurs de l'École d'architecture (Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti et Geneviève Vachon, membres réguliers, et André Potvin, membre associé) y sont impliqués, de même que les étudiants que ces professeurs encadrent.

À l'École d'architecture, la recherche se fait et se développe autour de champs variés.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de l'École d'architecture.

Habitats, culture et forme urbaine

Conservation et requalification des ensembles architecturaux et urbains

Myriam Blais, André Casault, Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Coopération et développement

Myriam Blais, André Casault, Denise Piché, Richard Pleau

Design urbain

André Casault, Carole Després, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwiejski

Design architectural

Philippe Barrière, André Casault, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, Gianpiero Moretti, André Potvin, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

Habitats et pratiques culturelles

Myriam Blais, André Casault, Pierre Côté, Carole Després, Tania Martin, Denise Piché, Georges Teyssot, Geneviève Vachon

Histoire et genèse de la forme urbaine

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Patrimoine religieux bâti

Tania Martin

Typomorphologie des bâtiments et des tissus résidentiels

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Ambiances physiques et pensée constructive

Contrôle et perception des ambiances physiques :

Thermique

Marie-Claude Dubois, André Potvin

Lumière

Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois

Acoustique

Jean-Gabriel Migneron

Pensée constructive en architecture

Myriam Blais, Richard Pleau, Jacques White

Approches informatiques en simulation et conception

Modélisation 3D et techniques de rendu

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers

Représentation des connaissances et interfaces

Philippe Barrière, Pierre E. Côté

Systèmes d'aide à la conception, simulation et visualisation

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, André Potvin

Méthodologie de design, programmation et évaluation architecturales

Carole Després, Denise Piché, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

Théories en architecture

Myriam Blais, Georges Teyssot

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche, de création artistique et de coopération avec les milieux locaux et internationaux. La plupart d'entre eux sont rattachés à des équipes de recherche établies ou en émergence; plusieurs sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD), le Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB), le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les autochtones (CIERA).

Depuis 2003, les professeurs ont obtenu plus de 1 600 000 \$ en subventions et commandites de recherche. Les recherches en cours sont financées par l'Agence canadienne de développement international, l'Association des universités et des collèges du Canada, le Fonds international de coopération universitaire, le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec, l'Institut de recherche en santé du Canada, le programme des chaires de recherche du Canada, ainsi que dans le cadre de commandites de recherche avec des ministères, des municipalités et des entreprises privées.

Groupes de recherche

L'École d'architecture chapeaute six groupes de recherche, en lien étroit avec les champs de recherche du programme.

Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti

À travers l'étude des paysages culturels, les travaux de la chaire cherchent à comprendre les sites et les édifices religieux des sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Les objectifs de recherche sont de comprendre les expériences personnelles et collectives liées aux environnements religieux et de relever l'information qui peut favoriser les prises de décisions éclairées en matière d'interprétation et de conservation. L'examen des relations entre la religion et le cadre bâti, tel que construit à l'origine et modifié par la suite, met en relief la stratification et la fragmentation de réalités telles que l'asymétrie des genres ou des rôles sexuels, les privilèges basés sur les classes socioéconomiques, la discrimination raciale ou ethnique, auxquels peuvent s'ajouter d'autres formes d'exercice du pouvoir. Les différentes interprétations des individus au sujet de ces lieux sont sans cesse soumises à une redéfinition. La thématique de la religion et du cadre bâti suggère donc une combinaison de projets de recherche fondamentale, de recherche-action et de recherche-crédation. La titulaire de la chaire est Tania Martin (www.crprb.chaire.ulaval.ca).

Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP)

Le GRAP propose une approche intégrée de l'étude des ambiances lumineuse, thermique et acoustique dans le processus de design. Ses activités s'inscrivent en continuité avec les principales méthodes d'évaluation environnementales telles LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et la HQE (haute qualité environnementale). Les travaux visent à mieux comprendre les notions fondamentales propres au contrôle des ambiances physiques aux échelles urbaine, architecturale et matérielle par le relevé; à répondre aux caractéristiques thermiques, lumineuses et acoustiques d'un site dans le développement d'une stratégie de contrôle des ambiances; à savoir analyser et prédire une ambiance qualitativement et quantitativement à l'aide d'outils analogiques ou numériques. Le GRAP dispose de laboratoires de recherche et d'analyse des ambiances physiques. Il a à son acquis plusieurs études (Ambassade du Canada à Berlin, Caisse de dépôts et de placement à Montréal, Pavillon Gene-H.-Kruger de l'Université Laval) en plus de mener de nombreux projets de recherche de nature fondamentale et appliquée financés

par le CRSH et le FQRSC. Le GRAP est dirigé par les professeurs Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois et André Potvin. Denis Bourgeois est aussi professeur-chercheur au sein de cette équipe (www.grap.arc.ulaval.ca).

Groupe Habitats et cultures

Ce groupe travaille avec des partenaires internationaux et s'intéresse au développement viable des collectivités dont les conditions et milieux de vie sont précaires. Misant sur des approches participatives et sur la recherche-action, le groupe aborde ses travaux dans une optique de mise en valeur des formes d'habitat et des pratiques culturelles locales, tout en tenant compte de besoins actuels et nouveaux. Il cherche à comprendre l'habitat local et à élaborer des stratégies de développement architectural et urbain qui auront un impact à long terme sur la qualité des milieux. Le programme de recherche forme des universitaires et des professionnels aptes à intervenir en collaboration avec divers milieux dont la Chine, le Sénégal et les communautés autochtones. Dans ce dernier cas, une Alliance de recherche université communauté (ARUC, 2009-2014) sur les représentations, l'aménagement et la gouvernance des milieux bâtis des collectivités innues du Québec propose de développer une approche participative et collaborative à la conception de milieux de vie durables et culturellement adaptés. André Casault, Pierre Côté, Denise Piché, Geneviève Vachon, Myriam Blais et Tania Marin dirigent les travaux de ce groupe.

Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc.)

Les rapports entre les attributs constructifs du projet d'architecture et sa signification, envisagés sous le thème intégrateur de la «pensée constructive», sont au coeur des préoccupations et des actions du Groupe Etc. Les formules privilégiées pour l'exploration des idées par rapport aux réalités matérielles et technologiques du projet prennent des formes variées, allant de la recherche fondamentale sur la représentation de l'enveloppe à la recherche-crédation sur les applications innovantes de matériaux connus ou sur les nouvelles applications de matériaux innovants, notamment les bétons de dernière génération (bétons fibrés à ultra-haute performance et bétons autoplacants). À l'échelle résidentielle, des travaux proposent de nouvelles avenues pour la maison préfabriquée d'expression contemporaine. L'approche tectonique qui caractérisait les premiers travaux du groupe, principalement orientée sur les traces de fabrication des matériaux et sur leurs assemblages expressifs, s'ouvre maintenant vers de nouveaux territoires d'exploration introduits par le virtuel, comme la dématérialisation du projet et l'effacement des composantes constructives au profit de leurs effets. Myriam Blais, Jacques White et Richard Pleau, chercheur au CRIB, dirigent l'essentiel des travaux du groupe.

Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa)

Le programme de recherche et d'action du GIRBa vise à saisir les mutations de l'urbain, c'est-à-dire les frontières de plus en plus diffuses entre la ville, la banlieue et la campagne, pour éclairer, sous l'angle du développement durable, les orientations et les politiques urbaines. Il tente de comprendre les phénomènes d'étalement urbain et de dispersion urbaine et leurs conséquences sociales, économiques et écologiques, alors que s'observent au Québec une relative stagnation démographique, le vieillissement de la population et l'éclatement territorial des centres d'emploi et de commerce. Le programme de recherche étudie les milieux suburbains et urbains des agglomérations de Québec et de Lévis et des MRC avoisinantes. Il vise à définir une typologie de territoires périurbains et à comparer les comportements résidentiels, les pratiques d'aménagement et les représentations qui forment et transforment ces différentes entités urbaines. L'objectif est d'une part de mieux comprendre la spécificité et l'arrimage des différentes zones et, d'autre part, d'orienter les décisions en matière d'aménagement à travers des processus participatifs valorisant les résultats des recherches du GIRBa. Les professeurs Carole Després, GianPiero Moretti, Geneviève Vachon sont codirecteurs de ce groupe avec Andrée Fortin du Département de sociologie et Florent Joerin de l'École supérieure d'aménagement et de développement (www.girba.crad.ulaval.ca).

Laboratoire sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA)

Le Laboratoire de recherche sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA) a pour objectif de servir de lieu de travail, de rencontres, d'échanges et de réflexions sur une vaste piste de recherche : l'identité architecturale, comme filière des usages, des formes et des monuments architecturaux. La modélisation 3D par programmation est utilisée comme méthode de validation des différents modèles architecturaux, urbains et historiques issus de cette hypothèse. L'approche scientifique préconisée, à la fois historique, architecturale et informatique, est essentiellement systémique, favorisant ainsi une évolution et un développement à la

fois des modèles et des méthodes utilisés. L'objectif visé est de favoriser la mise à jour des caractères originaux d'une architecture s'inscrivant dans un contexte urbain, un quartier, un village. Le laboratoire est codirigé par Pierre E. Côté, chercheur au CELAT et au Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture (Li2a) de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, et par Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain de l'UQAM à Montréal.

Les théories architecturales

Deux professeurs ont développé leur propre créneau de recherche en théorie architecturale. Les travaux de Georges Teyssot portent sur l'invention de dispositifs spatiaux, architecturaux et technologiques à l'origine de nouvelles conditions d'habitation dans les sociétés industrielles puis informatisées entre 1830 et 2002. Ceux de Myriam Blais concernent les théories et la philosophie de la représentation, le rôle potentiel et éthique de la technologie en architecture et le potentiel figuratif des matériaux.

Évaluation et programmation de milieux hospitaliers

Carole Després et Denise Piché sont impliquées depuis plus de quatre ans dans des recherches visant l'évaluation et la programmation de milieux hospitaliers. Les mandats de recherche répondent à des commandes particulières de centres hospitaliers québécois, en partenariat avec la Corporation d'hébergement du Québec.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires spécialisés de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique (localisé au PEPS), ainsi que d'un atelier de construction de maquettes équipé d'une découpeuse numérique à trois axes. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation, dont le Laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'ESAD.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ou d'acquérir une nouvelle formation dans le domaine de l'architecture et de ses champs connexes, d'avoir une perception claire et critique des réalités complexes de la pratique professionnelle et d'acquérir un esprit de recherche. Cette maîtrise est offerte dans les champs de recherche suivants : habitat, culture et forme urbaine; ambiances physiques et pensée constructive; approches informatiques en simulation et conception; méthodologie de design, programmation et évaluation architecturales; théories de l'architecture.

Ce programme a pour objectifs de permettre au titulaire d'un diplôme de premier cycle pertinent au champ de recherche choisi d'acquérir une connaissance approfondie de la recherche en architecture et la maîtrise de méthodes de recherche appropriées au développement des connaissances dans ce champ. Par ces objectifs, cette maîtrise s'adresse à l'étudiant intéressé à la recherche et à celui qui désire se préparer à la poursuite d'études au doctorat. La formation est axée principalement sur des activités de recherche (27 crédits) et des cours théoriques (18 crédits).

À son admission, en collaboration avec la direction de programme, le candidat doit avoir choisi un champ de recherche et identifié un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche. Le projet de recherche est défini avec l'aide du directeur de recherche et doit être approuvé par la direction de programme au terme du cours ARC-6001 Introduction à la recherche.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Dufaux

418 656-2131 poste 6778

francois.dufaux@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

SOUTIEN FINANCIER

Un nombre limité d'emplois rémunérés à titre d'auxiliaire de recherche est offert aux candidats les plus prometteurs du programme de maîtrise en sciences de l'architecture. L'offre est assujettie aux subventions et contrats de recherche en cours des équipes de recherche pendant les études de l'étudiant. Les professeurs-chercheurs se réservent le droit de procéder à la sélection finale des candidats pour ces postes. Les sites Internet des groupes de recherche peuvent être consultés à partir de l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

L'Université Laval dispose aussi d'un fonds de soutien à la réussite des étudiants inscrits à un programme de maîtrise. La politique d'attribution pour l'École d'architecture est disponible à l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Mémoire

Le mémoire de maîtrise ne devrait pas comporter plus de 120 pages, y compris les annexes et les illustrations.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Inscription simultanée au programme de maîtrise en architecture (M. Arch.)

L'étudiant qui désire acquérir une formation à la recherche ou en design urbain tout en faisant sa formation en architecture peut poursuivre simultanément le programme de maîtrise en architecture, s'il en satisfait les conditions d'admission. Cette inscription simultanée lui permet d'acquérir la formation et le grade requis pour accéder à la profession d'architecte (grade de M. Arch.), ainsi qu'une formation spécialisée en design urbain ou une formation à la recherche, ces deux dernières formations étant sanctionnées par le grade de M. Sc. Le candidat doit faire une demande d'admission séparée à la direction de programme de la M. Arch. Il doit signifier dans ses deux demandes d'admission son désir d'être admis simultanément aux deux programmes.

La scolarité totale est alors d'un minimum de 72 crédits répartis comme suit :

M. Sc. 33 crédits

M. Arch. 39 crédits

Il est possible de terminer les deux formations en six ou sept sessions consécutives, selon le rythme de chacun. L'étudiant intéressé doit se reporter à la description du programme de maîtrise en architecture pour prendre connaissance de son contenu. La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant cette inscription simultanée.

Dans le cas d'une inscription simultanée, l'étudiant doit s'assurer qu'il a réussi les exigences des deux programmes et qu'il a choisi ses cours à option parmi ceux autorisés par chacun des programmes.

Poursuite des études au doctorat

L'étudiant qui souhaite poursuivre ses études au doctorat est invité à consulter la description de programme du doctorat en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) de l'Université Laval.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme équivalent, pertinent au champ de recherche choisi (voir scolarité

préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire peut être exigée au candidat qui n'est pas architecte.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Un candidat ne peut être admis au programme que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

La direction de programme peut exiger au candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone dont la langue maternelle est autre que le français de se soumettre au Test de français international (TFI). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des cours de français de mise à niveau que le candidat devra réussir avant de débiter la scolarité de maîtrise.

Connaissance de l'anglais

La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est essentielle.

La direction de programme peut exiger que le candidat se soumette au Versant English Placement Test (VEPT). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des cours d'anglais de mise à niveau.

Les cours de langues sont non contributives au programme et doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitae;

une lettre de motivation (environ deux pages) précisant les intérêts du candidat pour le programme et pour le champ de recherche choisi, ainsi que les objectifs professionnels poursuivis;

trois rapports d'appréciation confidentiels (les candidats hors Québec doivent fournir une attestation officielle de leur rang de promotion et les rapports d'appréciation qu'ils soumettent devront présenter un contenu substantiel);

une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche.

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La

direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
SCIENCES DE L'ARCHITECTURE		18
<u>ARC-6001</u>	Introduction à la recherche	3
<u>ARC-6012</u>	Recension des écrits	3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :		
<u>ARC-6059</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site	3
<u>ARC-7002</u>	Travaux pratiques	3
<u>ARC-7004</u>	Recherche individuelle	3
<u>ARC-7009</u>	Études et lectures dirigées	3
<u>ARC-7031</u>	Sujets spéciaux (architecture)	3
<u>ARC-7032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis	3

<u>ARC-7033</u>	Design urbain : concepts et méthodes	3
<u>ARC-7034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles	3
<u>ARC-7042</u>	Recherche, développement et création en construction	3
<u>ARC-7043</u>	Programmation et évaluation architecturales	3
<u>ARC-7044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines	3
<u>ARC-7045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation	3
<u>ARC-7046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques	3
<u>ARC-7047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale	3
<u>ARC-7048</u>	Théories et interprétation en architecture	3
<u>ARC-7049</u>	Études en architecture	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ARC-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1	6
<u>ARC-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps complet
<u>ARC-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
<u>ARC-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4	7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche

les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École d'architecture

www.arc.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-03-25 15:23:39 / 2019-08-02 10:34:49

Version précédente

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ARCHITECTURE - DESIGN URBAIN (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous deviendrez un designer urbain ou un aménagiste sensible aux enjeux de la ville et vous favoriserez l'adoption d'attitudes responsables à l'égard des collectivités et des usagers, des patrimoines et des cultures, des paysages et de l'environnement. Vous acquerrez une connaissance approfondie et pratique de la profession, en plus d'une formation poussée dans l'analyse et l'évaluation critiques des milieux urbains dans une perspective de développement durable.

Ce programme de maîtrise, pionnier au Canada, assure une formation pratique orientée vers des situations ou des projets réels menés dans les secteurs public, privé et communautaire qui font écho à des besoins et à des préoccupations de ces milieux. De plus, l'École d'architecture affiche un statut enviable parmi les écoles d'architecture canadiennes grâce à la qualité de ses chercheurs et de ses équipes de recherche engagées dans une variété de champs d'études.

Temps complet ou temps partiel: considérant la séquence des cours, il est recommandé de suivre ce programme à temps plein.

Domaines d'expertise

Ambiances physiques

Innovation en construction

Architecture virtuelle et fabrication numérique

Programmation

Design urbain

Requalification de lieux patrimoniaux et urbains

Habitats et cultures

Théories en architecture

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat diplômé du premier cycle en architecture, architecture du paysage, design de l'environnement ou urbanisme, ou l'équivalent.

AVENIR

Cette maîtrise permet au diplômé de développer sa pensée critique dans la perspective de l'aménagement viable et permet l'analyse, la synthèse et l'évaluation critique des milieux urbains en vue d'exercer à titre de consultant ou d'intégrer des équipes multidisciplinaires.

La formule de maîtrises simultanées en sciences de l'architecture - design urbain et en aménagement du territoire et en développement régional donne accès à la profession d'urbaniste (les exigences de l'ordre professionnel doivent être remplies).

Professions

Consultant

Employeurs

Bureaux d'architectes

Cabinets de design urbain, d'urbanistes, d'architectes du paysage

Consortiums multidisciplinaires

Firmes de consultants

Villes, municipalités et MRC

Gouvernements, ministères, agences publiques

Organismes non gouvernementaux

Entreprises de conception et de design variées

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design regroupe des disciplines universitaires rarement réunies. Cet amalgame, propre à l'Université Laval, suscite du dynamisme sur les plans de la recherche, de la création et de l'innovation. Vous bénéficierez de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Les programmes offerts privilégient l'intervention concrète sur l'environnement en répondant aux réalités du marché de l'emploi et aux besoins de la société québécoise.

Corps professoral

Les professeurs des écoles de la Faculté sont engagés dans différentes activités de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée. Certains d'entre eux mènent une activité professionnelle reliée à leur champ de recherche. Vous aurez ainsi accès à l'expertise d'un corps professoral engagé dans la recherche et conscient des réalités du marché de l'emploi.

Services aux étudiants

Une des spécificités de la Faculté est de disposer de locaux à la fois sur le campus, dans le quartier historique du Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch, au centre-ville. Les édifices La Fabrique et du Vieux-Séminaire-de-Québec vous donnent accès à des locaux vastes et lumineux, parfaitement adaptés à l'exercice de disciplines artistiques. Vous aurez accès nuit et jour à des ateliers équipés pour répondre à vos besoins. Des techniciens spécialisés vous accompagneront dans la réalisation de vos travaux.

Infrastructures scientifiques et technologiques

L'École d'architecture est située dans le quartier historique du Vieux-Québec, lieu inspirant pour tous ceux qui le fréquentent. Vous serez en constante interaction avec les autres étudiants, les professeurs et des professionnels du milieu, notamment en apportant votre contribution au sein de groupes de recherche variés où travaillent des chercheurs réputés. Vous profiterez d'une formation de grande qualité donnée dans un environnement exceptionnel, où le patrimoine se marie aux nouvelles technologies.

L'École vous donne la possibilité de réaliser des maîtrises simultanées en combinant, par exemple, l'architecture à l'aménagement ou au design urbain. Vous pourrez profiter d'ateliers d'ambiance virtuelle et d'équipements sans cesse renouvelés, sans compter que les espaces de travail personnels sont ouverts en tout temps.

Vous recevrez un encadrement individualisé en atelier et dans certains cours, ce qui vous permettra d'évoluer tout au long de votre formation. De plus, vous aurez accès à un espace de travail personnels et pourrez vous joindre à des équipes de recherche et échanger avec elles. Plusieurs ressources seront mises à votre disposition: un laboratoire numérique et d'impression, une découpeuse numérique, un atelier de maquettes, un laboratoire de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), une salle de lecture et un café étudiant.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Afin de vous soutenir financièrement et d'encourager votre réussite, la Faculté vous donne accès à plusieurs programmes d'aide financière gérés de façon indépendante par chacune des écoles. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes: bourses de recherche, bourses de donateurs, bourses d'excellence, etc.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des

étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté compte plusieurs groupes et centres de recherche:

2 centres de recherche et laboratoires

6 groupes de recherche

3 chaires de recherche

L'École d'architecture de l'Université Laval jouit d'un statut particulier et enviable au sein des écoles canadiennes d'architecture grâce à la qualité de ses professeurs et de ses équipes de recherche engagés dans une variété de champs de recherche-crédation en architecture.

L'enseignement puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École.

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD) est l'hôte du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Le CRAD, qui comprend 17 membres réguliers et 18 membres associés, est un milieu interdisciplinaire regroupant chercheurs et étudiants autour de 4 principaux enjeux liés à l'aménagement et au développement durables des espaces urbains et ruraux : les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable et la protection de l'environnement et l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Plusieurs professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et certains professeurs de l'École d'architecture (Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti et Geneviève Vachon, membres réguliers, et André Potvin, membre associé) y sont impliqués, de même que les étudiants que ces professeurs encadrent.

À l'École d'architecture, la recherche se fait et se développe autour de champs variés.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de l'École d'architecture.

Habitats, culture et forme urbaine

Conservation et requalification des ensembles architecturaux et urbains

Myriam Blais, André Casault, Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Coopération et développement

Myriam Blais, André Casault, Denise Piché, Richard Pleau

Design urbain

André Casault, Carole Després, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwiejski

Design architectural

Philippe Barrière, André Casault, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, Gianpiero Moretti, André Potvin, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

Habitats et pratiques culturelles

Myriam Blais, André Casault, Pierre Côté, Carole Després, Tania Martin, Denise Piché, Georges Teyssot, Geneviève Vachon

Histoire et genèse de la forme urbaine

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Patrimoine religieux bâti

Tania Martin

Typomorphologie des bâtiments et des tissus résidentiels

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Ambiances physiques et pensée constructive

Contrôle et perception des ambiances physiques : Thermique

Marie-Claude Dubois, André Potvin

Lumière

Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois

Acoustique

Jean-Gabriel Migneron

Pensée constructive en architecture

Myriam Blais, Richard Pleau, Jacques White

Approches informatiques en simulation et conception

Modélisation 3D et techniques de rendu

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers

Représentation des connaissances et interfaces

Philippe Barrière, Pierre E. Côté

Systèmes d'aide à la conception, simulation et visualisation

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, André Potvin

Méthodologie de design, programmation et évaluation architecturales

Carole Després, Denise Piché, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

Théories en architecture

Myriam Blais, Georges Teyssot

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche, de création artistique et de coopération avec les milieux locaux et internationaux. La plupart d'entre eux sont rattachés à des équipes de recherche établies ou en émergence; plusieurs sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD), le Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB), le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les autochtones (CIERA).

Depuis 2003, les professeurs ont obtenu plus de 1 600 000 \$ en subventions et commandites de recherche. Les recherches en cours sont financées par l'Agence canadienne de développement international, l'Association des universités et des collèges du Canada, le Fonds international de coopération universitaire, le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec, l'Institut de recherche en santé du Canada, le programme des chaires de recherche du Canada, ainsi que dans le cadre de commandites de recherche avec des ministères, des municipalités et des entreprises privées.

Groupes de recherche

L'École d'architecture chapeaute six groupes de recherche, en lien étroit avec les champs de recherche du programme.

Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti

À travers l'étude des paysages culturels, les travaux de la chaire cherchent à comprendre les sites et les édifices religieux des sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Les objectifs de recherche sont de comprendre les expériences personnelles et collectives liées aux environnements religieux et de relever l'information qui peut favoriser les prises de décisions éclairées en matière d'interprétation et de conservation. L'examen des relations entre la religion et le cadre bâti, tel que construit à l'origine et modifié par la suite, met en relief la stratification et la fragmentation de réalités telles que l'asymétrie des genres ou des rôles sexuels, les privilèges basés sur les classes socioéconomiques, la discrimination raciale ou ethnique, auxquels peuvent s'ajouter d'autres formes d'exercice du pouvoir. Les différentes interprétations des individus au sujet de ces lieux sont sans cesse soumises à une redéfinition. La thématique de la religion et du cadre bâti suggère donc une combinaison de projets de recherche fondamentale, de recherche-action et de recherche-crédation. La titulaire de la chaire est Tania Martin (www.crprb.chaire.ulaval.ca).

Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP)

Le GRAP propose une approche intégrée de l'étude des ambiances lumineuse, thermique et acoustique dans le processus de design. Ses activités s'inscrivent en continuité avec les principales méthodes d'évaluation environnementales telles LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et la HQE (haute qualité environnementale). Les travaux visent à mieux comprendre les notions fondamentales propres au contrôle des ambiances physiques aux échelles urbaine, architecturale et matérielle par le relevé; à répondre aux caractéristiques thermiques, lumineuses et acoustiques d'un site dans le développement d'une stratégie de contrôle des ambiances; à savoir analyser et prédire une ambiance qualitativement et quantitativement à l'aide d'outils analogiques ou numériques. Le GRAP dispose de laboratoires de recherche et d'analyse des ambiances physiques. Il a à son acquis plusieurs études (Ambassade du Canada à Berlin, Caisse de dépôts et de placement à Montréal, Pavillon Gene-H.-Kruger de l'Université Laval) en plus de mener de nombreux projets de recherche de nature fondamentale et appliquée financés par le CRSH et le FQRSC. Le GRAP est dirigé par les professeurs Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois et André Potvin. Denis Bourgeois est aussi professeur-chercheur au sein de cette équipe (www.grap.arc.ulaval.ca).

Groupe Habitats et cultures

Ce groupe travaille avec des partenaires internationaux et s'intéresse au développement viable des collectivités dont les conditions et milieux de vie sont précaires. Misant sur des approches participatives et sur la recherche-action, le groupe aborde ses travaux dans une optique de mise en valeur des formes d'habitat et des pratiques culturelles locales, tout en tenant compte de besoins actuels et nouveaux. Il cherche à comprendre l'habitat local et à élaborer des stratégies de développement architectural et urbain qui auront un impact à long terme sur la qualité des milieux. Le programme de recherche forme des universitaires et des professionnels aptes à intervenir en collaboration avec divers milieux dont la Chine, le Sénégal et les communautés autochtones. Dans ce dernier cas, une Alliance de recherche université communauté (ARUC, 2009-2014) sur les représentations, l'aménagement et la gouvernance des milieux bâtis des collectivités innues du Québec propose de développer une approche participative et collaborative à la conception de milieux de vie durables et culturellement adaptés. André Casault, Pierre Côté, Denise Piché, Geneviève Vachon, Myriam Blais et Tania Marin dirigent les travaux de ce groupe.

Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc)

Les rapports entre les attributs constructifs du projet d'architecture et sa signification, envisagés sous le thème intégrateur de la «pensée constructive», sont au coeur des préoccupations et des actions du Groupe Etc. Les formules privilégiées pour l'exploration des idées par rapport aux réalités matérielles et technologiques du projet prennent des formes variées, allant de la recherche fondamentale sur la représentation de l'enveloppe à la recherche-crédation sur les applications innovantes de matériaux connus ou sur les nouvelles applications de matériaux innovants, notamment les bétons de dernière génération (bétons fibrés à ultra-haute performance et bétons autoplacants). À l'échelle résidentielle, des travaux proposent de nouvelles avenues pour la maison préfabriquée d'expression contemporaine. L'approche tectonique qui caractérisait les premiers travaux du groupe, principalement orientée sur les traces de fabrication des matériaux et sur leurs assemblages expressifs, s'ouvre maintenant vers de nouveaux territoires d'exploration introduits par le virtuel, comme la dématérialisation du projet et l'effacement des composantes constructives au profit de leurs effets. Myriam Blais, Jacques White et Richard Pleau, chercheur au CRIB, dirigent l'essentiel des travaux du groupe.

Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa)

Le programme de recherche et d'action du GIRBa vise à saisir les mutations de l'urbain, c'est-à-dire les frontières de plus en plus diffuses entre la ville, la banlieue et la campagne, pour éclairer, sous l'angle du développement durable, les orientations et les politiques urbaines. Il tente de comprendre les phénomènes d'étalement urbain et de dispersion urbaine et leurs conséquences sociales, économiques et écologiques, alors que s'observent au Québec une relative stagnation démographique, le vieillissement de la population et l'éclatement territorial des centres d'emploi et de commerce. Le programme de recherche étudie les milieux suburbains et urbains des agglomérations de Québec et de Lévis et des MRC avoisinantes. Il vise à définir une typologie de territoires périurbains et à comparer les comportements résidentiels, les pratiques d'aménagement et les représentations qui forment et transforment ces différentes entités urbaines. L'objectif est d'une part de mieux comprendre la spécificité et l'arrimage des différentes zones et, d'autre part, d'orienter les décisions en matière d'aménagement à travers des processus participatifs valorisant les résultats des recherches du GIRBa. Les professeurs Carole Després, GianPiero Moretti, Geneviève Vachon sont codirecteurs de ce groupe avec Andrée Fortin du Département de sociologie et Florent Joerin de l'École supérieure d'aménagement et de développement (www.girba.crad.ulaval.ca).

Laboratoire sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA)

Le Laboratoire de recherche sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA) a pour objectif de servir de lieu de travail, de rencontres, d'échanges et de réflexions sur une vaste piste de recherche: l'identité architecturale, comme filière des usages, des formes et des monuments architecturaux. La modélisation 3D par programmation est utilisée comme méthode de validation des différents modèles architecturaux, urbains et historiques issus de cette hypothèse. L'approche scientifique préconisée, à la fois historique, architecturale et informatique, est essentiellement systémique, favorisant ainsi une évolution et un développement à la fois des modèles et des méthodes utilisés. L'objectif visé est de favoriser la mise à jour des caractères originaux d'une architecture s'inscrivant dans un contexte urbain, un quartier, un village. Le laboratoire est codirigé par Pierre E. Côté, chercheur au CELAT et au Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture (Li2a) de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, et par Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain de l'UQAM à Montréal.

Les théories architecturales

Deux professeurs ont développé leur propre créneau de recherche en théorie architecturale. Les travaux de Georges Teyssot portent sur l'invention de dispositifs spatiaux, architecturaux et technologiques à l'origine de nouvelles conditions d'habitation dans les sociétés industrielles puis informatisées entre 1830 et 2002. Ceux de Myriam Blais concernent les théories et la philosophie de la représentation, le rôle potentiel et éthique de la technologie en architecture et le potentiel figuratif des matériaux.

Évaluation et programmation de milieux hospitaliers

Carole Després et Denise Piché sont impliquées depuis plus de quatre ans dans des recherches visant l'évaluation et la programmation de milieux hospitaliers. Les mandats de recherche répondent à des commandes particulières de centres hospitaliers québécois, en partenariat avec la Corporation d'hébergement du Québec.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires spécialisés de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique (localisé au PEPS), ainsi que d'un atelier de construction de maquettes équipé d'une découpeuse numérique à trois axes. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation, dont le Laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'ESAD.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ou d'acquérir une nouvelle formation dans le domaine de l'architecture et de ses champs connexes, d'avoir une perception claire et critique des réalités complexes de la pratique professionnelle et d'acquérir un esprit de recherche.

Cette maîtrise a pour objectifs de permettre l'acquisition d'une connaissance approfondie de ce champ de l'activité professionnelle

et d'une formation poussée à l'analyse, à la synthèse et à l'évaluation critique des milieux urbains. Elle s'obtient principalement par la poursuite de cours théoriques (33 crédits) ainsi que par la rédaction d'un essai (6 crédits) et la réalisation d'un projet de design urbain (6 crédits).

Cette spécialisation en design urbain s'adresse au titulaire d'un diplôme de premier cycle en architecture, architecture du paysage, design de l'environnement ou urbanisme. Cette formation aborde la pratique professionnelle dans la perspective de l'aménagement viable, en favorisant l'adoption d'attitudes responsables à l'égard des habitants, des collectivités et de l'environnement. Elle engage la réflexion sur les transformations rapides qui affectent les milieux de vie et stimule la mise au point d'outils d'analyse et la recherche de modes d'intervention qui favorisent le maintien de l'identité des lieux, l'essor culturel et social de leurs habitants et la viabilité du développement à long terme.

Le design urbain commande une bonne connaissance de la société urbaine, des processus socioéconomiques qui forment les villes, des institutions et instruments qui régissent l'urbanisme, qu'ils soient politiques, légaux ou financiers, ainsi que des processus écologiques propres à l'environnement urbain. Il a aussi son propre corps de connaissances en morphologie et ses propres méthodes et outils d'intervention en design. La formation en design urbain est donc par nature multidimensionnelle, mais elle repose avant tout sur l'intégration de l'ensemble de ces connaissances lors de l'élaboration de projets.

Pour bien répondre à ces besoins de connaissances, ce programme a comme objectifs généraux de permettre au diplômé de :

connaître la nature, les fondements théoriques, les finalités et les limites du design urbain comme champ de connaissances et de recherche;

savoir utiliser une diversité d'approches conceptuelles et méthodologiques pour la conception de projets de design urbain et pour l'élaboration d'outils de contrôle de la forme urbaine;

développer des attitudes responsables sur les plans culturel et environnemental dans l'approche des problèmes d'aménagement.

De plus, afin d'assurer la pertinence pratique de la formation, le programme s'organise autour de projets concrets. En effet, il fait appel aux communautés locales, régionales et internationales, afin de définir les problèmes à l'étude, engageant ainsi l'étudiant dans des situations réelles, où il fait l'expérience de nouvelles approches de la conception et du contrôle de milieux urbains et travaille en interaction avec différents intervenants des secteurs public et privé.

Un laboratoire pratique de design urbain ainsi qu'un stage en milieu professionnel ou une participation à un projet international sont intégrés au programme de cours. L'application des technologies de l'informatique au projet urbain fait partie de la formation. Le programme est réalisable en deux années scolaires. Dans le cadre de sa formation, chaque étudiant doit produire un essai individuel et un projet de design urbain, individuel ou de groupe, pour un total de 12 crédits, sous la supervision d'un ou de plusieurs professeurs.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Dufaux

418 656-2131 poste 6778

francois.dufaux@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

SOUTIEN FINANCIER

Un nombre limité d'emplois rémunérés à titre d'auxiliaire de recherche est offert aux candidats les plus prometteurs du programme de maîtrise en sciences de l'architecture. L'offre est assujettie aux subventions et contrats en cours des équipes de recherche pendant les études de l'étudiant. Les professeurs-chercheurs se réservent le droit de procéder à la sélection finale des candidats pour ces postes. Les sites Internet des groupes de recherche peuvent être consultés à partir de l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

L'Université Laval dispose aussi d'un fonds de soutien à la réussite des étudiants inscrits à un programme de maîtrise. La politique d'attribution pour l'École d'architecture est disponible à l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une connaissance fonctionnelle du français est exigée pour pouvoir être admis au programme. Le candidat dont le français est la langue seconde peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval. Dans ce cas, la direction de programme peut exiger que l'étudiant non francophone s'inscrive à des cours intensifs de français pour non-francophones pour une ou deux sessions consécutives selon l'état d'avancement, avant de commencer sa scolarité de maîtrise.

Tout candidat doit posséder une compréhension suffisante de l'anglais pour lui permettre de le lire. Ainsi, le candidat dont la maîtrise de l'anglais est insuffisante peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval.

REMARQUES SUR LES COURS

Cours non contributoires

Sur recommandation du directeur de recherche ou de la direction de programme, l'étudiant peut se voir imposer un cours de mise à niveau en français ou en anglais. Ces cours ne sont alors pas comptabilisés dans les 45 crédits du programme.

De même, le candidat non-architecte (ou n'ayant pas de formation en design) peut se voir imposer certains cours non contributoires.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Inscription simultanée au programme de maîtrise en architecture (M. Arch.) ou au programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR)

Le candidat qui est titulaire d'un diplôme reconnu en architecture correspondant à un minimum de trois années universitaires peut poursuivre simultanément la maîtrise en architecture pour avoir accès à la profession d'architecte (voir la description sous la rubrique Architecture), s'il satisfait aux exigences d'admission. Il doit signifier dans ses deux demandes d'admission son désir d'être admis simultanément aux deux programmes.

Le candidat peut aussi poursuivre simultanément la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (voir la description sous la rubrique Aménagement du territoire et développement régional) pour avoir accès à la profession d'urbaniste, s'il satisfait aux exigences d'admission. Le candidat intéressé doit se reporter à la description du programme de maîtrise en ATDR pour prendre connaissance de son contenu et faire une demande d'admission séparée à la direction de l'École supérieure d'aménagement et de développement (ESAD). Il doit signifier dans ses deux demandes d'admission son désir d'être admis simultanément aux deux programmes.

La somme des crédits nécessaires à l'obtention simultanée des diplômes de maîtrise en sciences de l'architecture (design urbain, M. Sc.) et en aménagement du territoire et développement régional (M. ATDR) est d'un minimum de 72 crédits répartis comme suit :

M. Sc. 30 crédits

M. ATDR 42 crédits

Il est possible de terminer les deux formations en six ou sept sessions, selon le rythme de chacun.

Dans le cas d'une inscription simultanée, l'étudiant doit s'assurer qu'il a réussi les cours obligatoires des deux programmes et qu'il a choisi ses cours à option parmi ceux autorisés par les deux programmes dont un cours dans chacune des catégories A, B et C :

A. Théorie de l'urbanisme

AME-6044 Théories et pratiques de l'urbanisme

B. Aspects écologiques du design urbain

AME-6013 Études d'impacts sur l'environnement

AME-6021 Écologie et aménagement

C. Aspects économiques

AME-6000 Développement régional et local

AME-6005 Gestion et aménagement

D. Aide à la décision territoriale

AME-6017 Modélisation du territoire et SIG

AME-6023 Aide à la décision territoriale

La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant l'inscription simultanée aux deux programmes.

Poursuite des études au doctorat

L'étudiant qui souhaite poursuivre ses études au doctorat est invité à consulter la description de programme du doctorat en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) de l'Université Laval.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme équivalent, en architecture, en architecture du paysage, en design de l'environnement ou en urbanisme.

Il est possible d'être admis à ce programme et de fréquenter simultanément la maîtrise en architecture ou la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional. Pour connaître les conditions et obtenir plus de détails, consulter « renseignements additionnels » sous la rubrique Renseignements et directives.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire peut être exigée au candidat qui n'est pas architecte.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Conseiller

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un conseiller en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Un candidat ne peut être admis au programme que si un professeur a accepté d'agir à titre de conseiller et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

La direction de programme peut exiger au candidat diplômé d'un établissement universitaire non francophone dont la langue maternelle est autre que le français de se soumettre au Test de français international (TFI). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des cours de français de mise à niveau que le candidat devra réussir avant de débiter la scolarité de maîtrise.

Connaissance de l'anglais

La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est essentielle.

La direction de programme peut exiger que le candidat se soumette au Versant English Placement Test (VEPT). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des cours d'anglais de mise à niveau.

Les cours de langues sont non contributives au programme et doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

un curriculum vitae;

une lettre de motivation (environ deux pages) précisant les intérêts du candidat pour le programme, les liens avec sa formation de base, ainsi que les objectifs professionnels poursuivis;

un portfolio ou une copie de travaux comportant un contenu orienté sur l'aménagement;

trois rapports d'appréciation de la part de professeurs d'université;

une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de conseiller.

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN URBAIN		45
<u>AME-6045</u>	Cadre institutionnel québécois de l'aménagement	3

<u>ARC-6001</u>	Introduction à la recherche	3
<u>ARC-6010</u>	Projet de fin d'études en design urbain	6
<u>ARC-6011</u>	Essai	6
<u>ARC-7003</u>	Laboratoire de design urbain	6
<u>ARC-7032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis	3
<u>ARC-7033</u>	Design urbain : concepts et méthodes	3
<u>ARC-7034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles	3

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval. Les cours doivent être de niveau 6000 ou 7000 et jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>AME-6046</u>	Morphologies urbaines et interventions sur la ville	3
<u>AME-7021</u>	Théories et pratiques de l'urbanisme	3
<u>ARC-6059</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site	3
<u>ARC-6060</u>	Patrimoine bâti et paysages culturels in situ	3
<u>ARC-7004</u>	Recherche individuelle	3
<u>ARC-7044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines	3
<u>ARC-7045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation	3
<u>ARC-7047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École d'architecture

www.arc.ulaval.ca

Claude Massicotte

418 656-2764, poste 408866

1 877 606-5566, poste 408866

claudemassicotte@faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

Résidences

PEPS

Version: 2019-06-05 07:40:18 / 2019-08-02 10:34:49

Version: 2019-06-05 07:40:18 / 2019-08-02 10:34:49